

RÉUNION DES CHEFS DE PARTIS ET MILITANTS POLITIQUES LIBYENS AUJOURD'HUI À ALGER

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 10 Mars 2015 - 19 jounada al awal 1436 - N° 894 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Algérie-Qatar

Le Président BOUTEFLIKA reçoit le président du Conseil des ministres qatari



p.28

À L'INVITATION DU PREMIER MINISTRE : Le Premier ministre portugais aujourd'hui à Alger

p.28

143^e SESSION DES MINISTRES ARABES DES AE AU CAIRE M. Messahel réitère le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne

p.28

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BELLARA (JIJEL) Un vieux rêve de vie enfin exaucé



Un futur grand pôle de l'industrie nationale

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a posé hier, lundi, en compagnie du président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar, Abdallah Ben Nacer Ben Khalifa Al-Thani, la première pierre du

projet de réalisation du complexe sidérurgique de Bellara dans la wilaya de Jijel. Ce projet s'inscrit dans le cadre du partenariat industriel entre le groupe algérien Sider et Qatar Steel. D'un coût de 170 milliards de dinars, ce projet

dont le délai de réalisation est de 20 mois, devrait accroître l'activité portuaire et générer des emplois, soit 3 000, durant la phase de réalisation, 1 500 emplois directs et 10 000 indirects durant la phase d'exploitation.

p.8

GREFFE D'ORGANES
30 millions de DA alloués au CHU Mustapha-Pacha

LE PR SAÏDANI MESSAOUD, PRÉSIDENT DE LA SANDT, HIER, AU FORUM DE DK NEWS : «La greffe rénale progresse»



M. KSENTINI INVITÉ DE LA CHAINE 3 DE LA RADIO NATIONALE

La révision du divorce abusif du fait des deux époux est «impérative»

p.3

SANTÉ

AVC
Attention aux variations de la tension artérielle

Pages 14-15

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE)
ESS-JSK et USMA-ASO à la «Une»

p.25

MDN

Arrestation de 2 groupes de contrebandiers et saisie de divers produits de contrebande aux frontières

p.4

Météo



Régions Nord : 15° à Alger

Brume et nuages bas en début de matinée près des côtes et dans les vallées puis temps généralement ensoleillé sur l'Ouest et le Centre. Temps partiellement nuageux vers l'Est avec localement quelques pluies en matinée. Les vents seront faibles. La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 25° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux avec localement quelques pluies sur le Nord Oasis en cours de journée. Temps généralement voilé sur le Sud-Ouest. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

CE MATIN À L'APN

Journée parlementaire sur la promotion du rôle politique des femmes

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la Femme, l'Assemblée populaire nationale organise ce matin à partir de 8h30 au siège de l'APN, une journée parlementaire dont les travaux porteront sur la promotion du rôle politique des femmes.

RESSOURCES EN EAU

Necib à Boumerdès

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya de Boumerdès.



TOURISME

Mme Tagabou à Biskra



La ministre déléguée auprès du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aicha Tagabou, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Biskra.

2^eFORUM MOBILIS

«La Création de contenu local» en débat



Sous le thème «La création de contenu local» la 2^e édition du Forum de Mobilis destiné aux journalistes, se tiendra ce matin à partir de 9h30, à l'auditorium de la direction générale de Mobilis, et seront invités à débattre de ce sujet, des panelistes spécialistes de la question : Youcef Akhlef, directeur général de l'ANPT (Agence nationale de la promotion des parcs technologiques) qui nous parlera de l'effort du secteur des PTIC en termes d'incubation de projets, de startup IT et d'entrepreneuriat d'une manière générale; Zine Seghier, directeur général d'Issal, premier opérateur cloud en Algérie et représentant de Google (aspects liés à l'hébergement et au .dz); Nacim Louane, journaliste spécialisé dans les TIC, et Anis Souilah, manager de AZ Network, développeur d'applications.

DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur «L'accord intermalien, les risques sécuritaires au Sahel, et la question libyenne»



Le D' Ahmed Mizab, président de la Commission algéro-africaine pour la paix et la réconciliation, sera l'invité demain mercredi 11 mars 2015 à 10h30 du Forum de DK News, pour une conférence-débat qui portera sur 3 questions d'actualités régionales : «L'accord inter malien, les risques sécuritaires au Sahel, et la question libyenne et le droit d'ingérence internationale». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

	Max	Min
Alger	15°	10°
Oran	19°	08°
Annaba	14°	08°
Béjaïa	14°	08°
Tamanrasset	25°	11°

Horaires des prières

Mardi 10 jumada al-oula 1436

Fajr	05:43
Dohr	13:00
Asr	16:15
Maghreb	18:49
Isha	20:08

LES 11 ET 12 MARS AU PALAIS DES NATIONS 32^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur

La 32^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur aura lieu les 11 et 12 mars 2015 au Palais des nations, Club-des-Pins, Alger.



TRANSPORTS

Ghoul demain à Adrar et Bordj Badji Mokhtar



Le ministre des Transports, le D' Amar Ghoul, effectuera demain et jeudi 11/12 mars 2015, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur au niveau d'Adrar et Bordj Badji Mokhtar.



CET APRÈS-MIDI À LA CITÉ POLICE DE BEN AKOUN Opération de plantation d'arbres

La Sûreté de daïra de Bouzaréah, organisera cet après-midi à partir de 13h, une opération de plantation d'arbres au niveau de la cité police de Ben Aknoun.

SAMEDI 14 MARS AU MÉTRO D'ALGER Journée d'information de SOS hépatites

L'association nationale SOS Hépatite, organisera samedi 14 mars à partir de 9h au niveau du métro d'Alger (station Tafourah), une journée d'information et de sensibilisation.

DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE Représentation théâtrale Akdamoun Hafia

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, l'auditorium du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, abritera mercredi 11 mars à partir de 14h30, la représentation de la pièce théâtrale *Akdamoun Hafia* de la coopérative El Halka pour la Culture et les Arts de Sidi Bel-Abbès.

DU 15 AU 26 MARS AU CENTRE CULTUREL ABANE RAMDANE Exposition à l'occasion de la Journée de la victoire

Al'occasion de la Journée de la victoire l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organisera une exposition de photos du 15 au 26 mars au centre culturel Abane Ramdane.

DJELLAB SE PRONONCE DEVANT LE PARLEMENT SUR LE COÛT DE RÉÉVALUATION DES PROJETS PUBLICS : «Une réduction de 47% en 5 ans»

Le montant des coûts résultant de la réévaluation des projets publics, pesant lourd sur le budget de l'Etat, a été réduit de 47% entre 2007 et 2012, a indiqué, lundi à Alger, le ministre des Finances, Mohamed Djellab.



Dans son intervention en réponse aux questions soulevées par des membres du Conseil de la nation, lors du débat sur la loi de règlement budgétaire (LRB) pour l'année 2012, M. Djellab a affirmé que le montant des charges induites par la réévaluation des projets avait été ramené de 1.113 milliards de DA (mds de DA) en 2007 à 588 mds de DA en 2012, soit une réduction de 47%.

Selon le premier argentier du pays, la réévaluation des projets est générée par plusieurs facteurs dont l'écart entre le prix de soumission et celui fixé par les bureaux d'études, l'insuffisance du nombre des bureaux d'études ainsi que les avenants aux contenus des projets lors de leur réalisation.

Dans ce sens, il a assuré que des mesures avaient été prises par son ministère afin de limiter, voire supprimer ce dysfonctionnement qui obère les finances publiques.

Sur un autre plan, le ministre a indiqué que les observations formulées par la Cour des comptes avaient été prises en considération par son département ministériel lequel, a-t-il assuré, veille à mieux rationaliser la gestion des fonds publics.

Pour le volet fiscal, M. Djellab a affirmé que des mesures avaient été prises par l'administration fiscale afin d'améliorer le niveau des recouvrements, précisant que le problème se pose particulièrement pour les restes à recouvrir.

À ce propos, il a fait savoir que sur un montant de 9.084 mds de DA des restes à recouvrer en 2012, un montant de 6.711 mds de DA représente des amendes judiciaires, ce qui rend l'opération de recouvrement plus compliquée et plus lente.

En outre, le ministre a attribué les retards dans la réalisation des projets au manque de foncier et à la bureaucratie notamment. Quant à la question des postes vacants, estimés à 43.000 en 2012

par le projet de LRB, le ministre a imputé cette situation au manque de demandeurs d'emploi pour certaines spécialités, au désistement de certains candidats après leur réussite au concours d'accès et aux départs définitifs des postes (retraite, promotion, décès).

Sur une question relative à l'importance du nombre des comptes d'affection spéciaux du Trésor (CAS), M. Djellab a souligné que son département avait entamé, dès 2010, une opération d'assainissement de ces comptes. Ce qui a permis, selon lui, de réduire leur nombre en passant de 75 CAS en 2011 à 67 en 2013 avec un objectif de 55 en 2015, relevant que des mesures ont été prises dans le cadre de la loi de finances 2015 visant à limiter le recours à ce type de comptes et à clôturer et à assainir les comptes considérés comme «inutiles». S'exprimant sur les cours pétroliers, le ministre a réaffirmé que le gouvernement suivait avec une «grande attention» l'évolution des prix du brut, indiquant que «tous les scénarios possibles concernant la baisse des prix du pétrole ont été pris en compte».

En marge de la session plénière, le ministre a été interrogé par la presse sur une éventuelle opération de dévaluation du dinar telle que rapportée par certains médias.

À ce sujet, il a réitéré que le gouvernement n'avait pris aucune décision de dévaluer le dinar. «Une dévaluation de la monnaie nationale se décide (au niveau du gouvernement). Mais au sein de notre gouvernement, aucune décision de dévaluer le dinar n'a été prise». Questionné également par les journalistes sur le projet de loi des investissements, M. Djellab a fait savoir que ce texte était en cours de finalisation au niveau des ministères concernés et qu'il allait être présenté au gouvernement dans les prochains jours.

M. KSSENTINI INVITÉ DE LA CHAÎNE 3 DE LA RADIO NATIONALE La révision du divorce abusif du fait des deux époux est «impérative»

Le président de la commission nationale consultative de protection et de promotion des droits de l'Homme (Cnccpdh), Farouk Ksentini, a affirmé lundi que la révision du code de la famille dans ses articles relatifs au divorce doit impliquer celle du divorce abusif que ce soit du fait de l'épouse et de l'éoux.

«La puissance maritale dont jouit l'homme dans l'actuel code de la famille, et qui lui permet de demander le divorce même sans motif valable, pourrait générer une attitude abusive et ne laisse d'autre choix au magistrat que celui d'approuver le divorce», a estimé M. Ksentini sur les ondes de la Radio nationale.

«La demande de divorce à l'initiative de l'épouse (khol) est une forme d'abus de la femme à l'encontre de l'homme», a précisé M. Ksentini. «La femme peut «demander le divorce contre une indemnisation matérielle», a-t-il ajouté avant de souligner que «ce point doit également faire l'objet d'une révision».

Soulignant que «des articles favorisant le divorce arbitraire doivent être révisés», M. Ksentini a estimé que ces derniers «ne sont pas honorables» tout en appelant à l'ouverture d'un atelier de réflexion sur l'alternative».

Dans le même contexte, M. Ksentini estime que le principe de la perte du droit de la mère à la garde des enfants en cas de remariage «est une injustice à son égard» car, a-t-il dit, «le même principe



n'est pas appliquée à l'homme par la loi», suggérant l'application de l'ancien principe qui confie la garde des enfants à la grand-mère maternelle avant le père.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait ordonné, dans un message à l'occasion de la journée internationale de la femme, au gouvernement de réviser le code de la famille dans ses articles relatifs au divorce de manière à préserver les droits des époux et des enfants.

D'autre part, M. Ksentini a évoqué le rapport annuel 2014 sur la situation des droits de l'homme, à soumettre dans les tous prochains jours au président de la République, soulignant avoir mentionné dans le rapport que «le citoyen algérien

fait face à des difficultés au plan social et rencontre au quotidien de gros problèmes d'ordre matériel en grande majorité».

Selon le rapport, les droits de l'homme «souffrent encore de lacunes en dépit de l'évolution positive qu'ils ont connue», a-t-il précisé.

Il a imputé les entraves qui empêchent la diffusion de la culture des droits de l'Homme en Algérie à «la bureaucratie administrative et judiciaire contre laquelle il faut lutter» pour l'«édification de l'Etat de droit et l'ancrage de la démocratie».

S'exprimant sur les libertés, M. Ksentini a affirmé qu'«elles sont respectées», soulignant «certains incidents simples qui entachent les libertés et auxquelles il est important de remédier».

Il a rappelé également la nécessité d'accorder toute la liberté au journaliste sans contrainte aucune et dans le respect de la loi».

«Les lignes rouges doivent se limiter dans le travail du journaliste et comme le stipule la loi, à la diffamation, l'injure et la désinformation».

Concernant la lutte contre la corruption, il a estimé impératif le renforcement du contrôle à travers les instances créées à cet effet et qui selon lui, devront «jouer un rôle coercitif».

A une question sur les perturbations que connaît le secteur de l'éducation nationale, il a appelé à faire prévaloir le dialogue dans l'intérêt de l'élève.

SANTÉ 30 millions de DA alloués au CHU Mustapha-Pacha pour la greffe d'organes



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé, lundi à Alger, que 30 millions de DA ont été alloués au CHU Mustapha-Pacha pour la greffe d'organes.

Le ministre, qui a présidé les travaux de la Journée scientifique sur le prélèvement d'organes sur donneur en état de mort encéphalique au CHU Mustapha-Pacha, a appelé les équipes médicales chargées de opérations de greffe à mettre en place une méthodologie de travail et un plan de formation pour faire aboutir cette activité.

Il a proposé la création de l'Association des amis de la santé pour prendre en charge les aspects sociaux et psychologiques pour sensibiliser la société algérienne de l'importance du don d'organes.

Le ministre s'est engagé à encourager les opérations de greffe d'organes, insistant sur le rôle des médias pour informer l'opinion publique sur ce sujet.

Pour la formation en greffe d'organes en Algérie, M. Boudiaf a fait savoir que des équipes médicales algériennes se rendront en Argentine et à Cuba dans le cadre de la coopération et le jumelage avec ces deux pays.

Concernant le prélèvement d'organes après la déclaration de la mort encéphalique, le ministre a souligné que la nouvelle loi sanitaire a défini les cadres juridiques devant être appliqués dans les services des urgences, notamment au sein des hôpitaux chargés de la greffe.

Pour l'insuffisance rénale chronique, sur les 26 000 patients actuellement dialysés ou en pré dialyse, seuls 10 000 restent éligibles à la greffe au regard de l'âge avancé des autres et des complications qu'ils ont eu le temps de développer.

Pourtant, même ces personnes auraient pu prétendre à une vie meilleure et plus longue si elles avaient pu bénéficier à temps d'une greffe à partir de rein de cadavre, a-t-il précisé.

Si la greffe de la cornée à partir de greffons importés vient d'être relancée et qu'il est attendu que plus de 1500 greffes soient réalisées d'ici la fin de l'année, ceci n'est qu'une mesure palliative, transitoire. En effet, seule la greffe à partir de donneurs cadavériques peut régler définitivement le problème et asseoir durablement l'activité de transplantation en Algérie, a indiqué le ministre.

Cette situation montre les limites de la greffe à partir de donneurs vivants et indique de façon claire que la seule alternative est dans la mise en place d'un cadre juridique adéquat assurant le développement de la greffe d'organes, de tissus et de cellules à partir de donneurs en état de mort encéphalique ou de donneurs cadavériques, a-t-il ajouté.

APS

JUSTICE

L'affaire de Droukdel et de 19 autres terroristes présumés devant la justice



Le tribunal criminel d'Algier devait examiner hier l'affaire de vingt (20) terroristes présumés dont Abdelmalek Droukdel, chef de l'organisation terroriste Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), impliqués dans des attentats dans la wilaya de Boumerdès entre 2005 et 2007, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la cour d'Algier.

Parmi les 20 mis en cause, 17 sont en fuite, dont l'émissaire de l'organisation terroriste Aqmi, Abdelmalek Droukdel, et Abdelmoumène Rachid, chargé de collecter des fonds au profit des groupes terroristes.

Les trois autres mis en cause, en l'occurrence Chrik M'hamed, Walid Khaled et Touati Othmane, ont été arrêtés dans une embuscade à Bachdjerrah (Algier) au domicile du dénommé Khaled Walid en possession d'armes et de bombes artisanales. Les services de sécurité ont découvert, grâce aux informations qui leur ont été fournies par les accusés, plusieurs caches de terroristes à Boumerdès où ils ont récupéré des armes et des bombes artisanales.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent à 2009 lorsque les services de sûreté de la wilaya d'Algier ont reçu des informations sur la présence dans une maison située dans la commune de Bachdjerrah (Algier) de terroristes qui préparaient des actes criminels à l'ouest de Boumerdès et à l'est d'Algier.

Ces terroristes appartenaient à la "Katiba El Feth", affiliée au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), dirigée par Droukdel Abdelmalek et qui activait sur les hauteurs de Bouzegza, dans la commune de Keddara (Boumerdès).

Cette organisation terroriste avait chargé certains de ses éléments d'effectuer des contacts au niveau d'une des cités d'habitation de Bachdjerrah dont Walid Khaled et les deux autres mis en cause qui ont été arrêtés alors qu'ils étaient sur le point d'exécuter des attentats terroristes.

Selon la même source, Walid Khaled se préparait à exécuter une opération kamikaze. Les investigations ont révélé que la "Katiba El Feth" était impliquée dans plusieurs attentats ayant coûté la vie à des militaires et des civils, dont l'embuscade du 30 mai 2005, au village de Hadoura, dans la commune de Keddara (Boumerdès), qui a coûté la vie à 8 militaires et celle du 27 février 2007 contre un convoi d'éléments de l'ANP à Ouled H'djel, dans la commune de Thénia.

Le même groupe est également impliqué dans l'attentat contre un poste de contrôle de l'ANP et de la Garde communale, à Amessas, dans la commune de Keddara, et qui a fait 10 morts et plusieurs blessés parmi des militaires, selon l'arrêt de renvoi de cette affaire.

EDUCATION NATIONALE

Le dialogue au tableau d'honneur

La coordination syndicale décide de suspendre la grève prévue les 10 et 11 mars et le Cnapeste tranchera demain

La coordination syndicale du secteur de l'Education a décidé, à l'issue de sa réunion avec le ministère de l'Education nationale dimanche soir de suspendre la grève prévue les 10 et 11 mars, alors que le Conseil national autonome du personnel de l'enseignement du secteur tertiaire (CNAPEST) compte se réunir demain pour trancher la question, ont affirmé les syndicats, hier à l'APS.

Le coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST) Meziane Meriane a indiqué à ce propos, que la coordination syndicale composée de sept syndicats a décidé lors de sa réunion, tard dimanche, de «suspendre la grève prévue les 10 et 11 mars» après la signature du procès-verbal entre les syndicats et la tutelle.

Selon le communiqué de la coordination nationale, le procès-verbal comprend les réponses du ministère de l'Education nationale aux revendications soumises, «le ministère s'engageant à ouvrir le dossier relatif au statut afin d'en corriger les défaillances». Une commission mixte sera installée à cet effet le 18 mars, précise la même source.

Concernant la promotion automatique, le ministère a décidé comme première mesure de «convertir les postes de promotion vacants en postes de recrutement notamment pour la promotion dans les nouveaux postes conformément aux lois en vigueur en attendant de corriger les défaillances du statut». Le communiqué précise, par ailleurs, que la promo-



tion automatique «doit faire l'objet de négociations pour figurer dans le statut qui sera amendé conformément à l'ordonnance présidentielle 03/06 relative à la loi relative à la Fonction publique». S'agissant de la valorisation des heures supplémentaires, il a été souligné que le dossier «est en cours d'examen au niveau du gouvernement». Par ailleurs, le CNAPEST a décidé de se réunir demain 11 mars pour évaluer le procès-verbal signé avec le syndicat et décider de la poursuite ou de l'arrêt de la grève, selon les déclarations du secrétaire national chargé de l'information au Cnapeste Messaoud Boudiba. Les réponses du ministère aux revendications des syndicats sont contenues dans le procès-verbal de la réunion du 8 mars 2015 présidée par l'inspecteur général du ministère de l'Education nationale Messeguen Nedjadi et le coordinateur national de cette organisation syndicale. Au sujet des primes de zone, la tutelle a estimé que cette revendication ne concerne pas seulement son département mais tous les secteurs, soulignant qu'elle ne voit aucun inconvénient à prendre cette préoccupation en considération et à la soumettre de

nouveau aux parties concernées.

Concernant l'application des lois relatives à la médecine du travail, le ministère a répondu que la concrétisation de cette revendication sur le terrain a commencé l'année dernière, ajoutant qu'un groupe de travail a été mis en place regroupant les secteurs de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, du Travail et de l'Education qui suivent la concrétisation de ce dossier. Pour le dossier du logement, le ministère a précisé que la rencontre organisée avec le ministre de l'habitat et de l'urbanisme le 8 novembre 2014 au siège du ministère de l'Education nationale a permis d'aborder la question du logement dans la région du sud et d'en évaluer les moyens d'accélérer la réalisation.

Au sujet de l'installation de la commission gouvernementale chargée d'inventorier les biens des œuvres sociales, la tutelle a estimé que cette question relève des prérogatives des services compétents de l'Etat, précisant que les parties concernées seront saisies.

Les autres problèmes soulevés par le syndicat seront examinés lors des séances qui se tiendront prochainement.

TRANSPORT

Tassili Airlines offre des réductions de billet d'avion au profit des fonctionnaires du corps de la Sûreté nationale

Une convention sociale portant sur des réductions de billets d'avion au profit des fonctionnaires et retraités du corps de la Sûreté nationale et leurs ayants droit a été signée, dimanche à Alger, par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et la compagnie aérienne Tassili Airlines. En vertu de cette convention, la compagnie aérienne offre aux fonctionnaires de la Sûreté nationale et à leurs ayants droit d'importantes réductions allant jusqu'à 60 % des prix des billets sur les vols à destination des wilayas de l'extrême sud du pays et 50 % sur les vols internes, selon les explications données lors de la cérémonie de signature.

Une réduction de 50 % des prix des billets sera appliquée sur les vols vers l'étranger. La convention a été signée par



le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major, Abdelghani Hamel et le directeur général de Tassili Airlines, Fayçal Kellil, en présence de cadres représentants les deux parties.

Dans une déclaration à l'issue de la cérémonie de signature, le général-major Hamel a affirmé que «la convention vise à assurer une prise en charge définitive des préoccupations des fonctionnaires de la Sûreté nationale ayant trait au transport», ajoutant qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une série d'autres conventions relatives aux domaines social et de santé».

Pour M. Kellil ce partenariat «se veut une contribution de la part de Tassili Airlines à la prise en charge sociale des fonctionnaires et retraités de la Sûreté nationale et à leurs ayants droit».

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Arrestation de deux groupes de contrebandiers et saisie de divers produits aux frontières

Une vingtaine de contrebandiers en majorité africains ont été interceptés hier, aux frontières sud et ouest du pays, par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont saisi des véhicules et divers produits destinés à la contrebande, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP relevant des secteurs opérationnels d'El Oued et de Djinet/4^e Région militaire, ont intercepté, dimanche 8 mars 2015, dans des opérations distinctes, 13 personnes de différentes nationalités africaines et ont saisi 6 véhicules, un camion, 8 bicyclettes, 1750 boîtes de tabac, 1000 litres de carburant et une quantité considérable de denrées alimentaires, de vêtements, de produits cosmétiques et d'ustensiles de cuisine», a-t-on précisé.

Dans le même contexte, et au niveau de la 6^e Région militaire, «deux détachements de l'ANP relevant respectivement des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam, et en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, ont appréhendé le même jour, 5 contrebandiers de nationalité nigérienne et ont saisi 4 détecteurs de métaux et 3 téléphones portables», a-t-on ajouté.

Par ailleurs, «les éléments de la Gendarmerie nationale du secteur opérationnel de Tlemcen/2^e Région militaire, ont arrêté 3 contrebandiers et saisi 66 kilogrammes de kif traité et 600 litres de carburant», selon la même source.

APS

Réunion des chefs de partis et militants politiques libyens aujourd'hui à Alger

Une réunion regroupant les chefs de partis et les militants politiques libyens dans le cadre du dialogue interlibyen supervisé par la Mission d'appui de l'ONU en Libye (Unsmil), se tiendra aujourd'hui à Alger dans le cadre du processus visant à parvenir à une solution politique à la crise qui secoue ce pays.

Cette rencontre se veut un moyen qui doit permettre aux différentes parties libyennes d'arriver à une solution politique consensuelle en vue de former un gouvernement d'union nationale qui aura pour mission la gestion de l'étape de transition et de surmonter la crise qui secoue ce pays voisin.

Pays hôte de la rencontre, l'Algérie a consenti des efforts à la demande des Libyens et en coordination avec l'ONU pour aider ce pays voisin à sortir de l'ornière.

«Nous sommes raisonnablement optimistes, et travaillons pour que le dialogue entre les frères libyens aboutisse au règlement de la crise que vit la Libye», a déclaré dimanche le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

M. Lamamra a souhaité que la rencontre d'Alger soit «un sursaut collectif des libyens vers un accord, un consensus national sur la création d'un gouvernement d'union nationale et également sur les arrangements de sécurité qui permettront au pays d'évoluer et d'aller vers la constitution, des élections dans le calme et la sérénité, la sécurité et la stabilité».

Il a précisé qu'une quinzaine de dirigeants politiques de pre-



mier plan, des chefs de partis et de grands militants connus sur la scène libyenne prendront part à la réunion d'Alger, avant d'ajouter que les étapes suivantes seront fixées en fonction des résultats de cette rencontre.

Le chef de la diplomatie a rappelé que «depuis le début» l'Algérie avait indiqué qu'elle était pour le dialogue inclusif qui doit mener à la réconciliation nationale à un gouvernement d'union nationale.

L'Algérie, et à la demande des libyens mêmes, avait reçu «discrè-

tement» à Alger tout au long de ces derniers mois plus de 200 acteurs libyens, et le choix d'Alger pour la réunion de mardi a été décidé par l'Unsmil.

La mission onusienne avait annoncé la semaine dernière qu'une réunion de représentants de dirigeants et militants politiques libyens se tiendra en Algérie dans le cadre du processus de dialogue en Libye.

Après cette rencontre, avait annoncé la mission, une autre réunion se tiendra à Bruxelles et regroupera des représentants

de municipalités libyennes dans le cadre du processus du dialogue interlibyen.

La mission a également convoqué une troisième réunion qui concernera les chefs de tribus et d'autres responsables de la société civile libyenne.

Face à la situation qui prévaut dans le pays, le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé jeudi dernier de prolonger le mandat de la mission d'appui onusienne, dirigée par Bernardino Leon jusqu'au 31 mars, alors son mandat doit s'exprimer le 13 mars.

Les membres du Conseil onusien avaient estimé qu'il était «nécessaire, dans les circonstances actuelles, de proroger pour une courte période le mandat» de la mission.

L'envoyé spécial de la Ligue arabe pour la Libye, Nacer Al-Qodwa, avait affirmé lors d'une visite mardi dernier à Alger, qu'une solution politique était nécessaire en Libye «afin d'éviter une détérioration de la situation» dans ce pays.

M. Al-Qodwa avait souligné que l'Algérie «était un grand pays arabe, voisin de la Libye, et joue un rôle central dans le groupe des pays voisins de la Libye» pour aider cette dernière à sortir de la crise.

Depuis la chute en 2011 du régime de Maastricht El Gaddafi, les autorités de transition ont échoué à asseoir leur emprise sur un nombre de milices, qui font la loi dans le pays.

Le pays se trouve actuellement dirigé par deux Parlements parallèles et deux gouvernements rivaux, l'un proche de la coalition des milices Fajr Libya, qui contrôle la capitale Tripoli, et l'autre reconnu par la communauté internationale, siégeant à Tobrouk près de la frontière égyptienne.

L'Algérie poursuit ses efforts pour réunir les parties libyennes qui dénoncent le terrorisme autour d'un dialogue

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a affirmé lundi au Caire que l'Algérie poursuivait ses efforts intensifs et sincères en coordination avec les Nations unies pour réunir les parties libyennes qui condamnent le terrorisme autour du dialogue en vue de dégager un consensus pour une sortie de la crise. «Accédant à la volonté des parties libyennes, l'Algérie mène une

action intensive et déploie une diplomatie sereine et sûre en coordination permanente avec les Nations unies afin de réunir les parties libyennes qui condamnent la violence et combattent le terrorisme autour de la même table du dialogue pour objectifs la préservation de l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale, le rejet de toute ingérence étrangère et du terrorisme et l'édition d'un Etat

moderne», a affirmé M. Messahel dans son allocution à l'occasion de la 143ème session du Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères.

M. Messahel a rappelé que l'Algérie abritera mardi une réunion importante de représentants de dirigeants et militants politiques libyens en coordination avec l'organisation des Nations unies et son envoyé spécial pour la Libye.

RÈGLEMENT DE LA CRISE LIBYENNE

Convergence des vues d'Alger et du Caire

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel a annoncé, dimanche au Caire, l'existence d'une convergence des vues d'Alger et du Caire concernant l'imperatif d'assurer la stabilité de la Libye et son unité territoriale à travers un règlement de la crise qui traverse ce pays. «L'Algérie et l'Egypte partagent la même position concernant le règlement de la crise en Libye. Nous sommes pour un règlement politique de la crise et soutenons la lutte antiterroriste ainsi que les efforts entrepris par l'ONU et les pays voisins», a précisé M. Messahel dans une déclaration à l'issue de sa rencontre avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Chokri.

M. Messahel a, en outre, fait état d'une coordination entre les deux pays voisins de la Libye, soulignant le danger que représente le terrorisme dans ce pays et les menaces qu'il fait peser sur les pays de la région. «Il existe une parfaite coordi-

nation avec la partie égyptienne concernant la situation en Libye, mais aussi avec les pays voisins, l'ONU ou de toute autre partie soucieuse de la stabilité, de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Libye», a affirmé M. Messahel qui a annoncé qu'une réunion de coordination devra regrouper prochainement au Tchad les pays voisins de la Libye.

«La coordination avec l'Egypte se fait également sur le plan continental, onusien et méditerranéen ainsi qu'avec tous les pays concernés par la crise libyenne», a-t-il poursuivi précisant qu'une réunion regroupera dans les prochains jours l'Algérie, l'Egypte et l'Italie pour tenter de trouver une solution globale à la crise en Libye, le retour de la stabilité et la lutte contre le terrorisme qui menace l'intégrité et la stabilité des pays voisins et même les pays européens.

S'agissant de sa visite au Caire, M. Messahel a indiqué qu'elle s'inscrivait «dans le cadre du dialogue et

de la concertation, bases des relations privilégiées qui lient les deux pays» ajoutant que sa rencontre avec le ministre égyptien avait porté sur «des relations bilatérales exceptionnelles et la prochaine visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal en Egypte outre les derniers développements survenus dans la région, notamment en Libye qui a fait l'objet d'un large débat».

«L'Algérie et l'Egypte peuvent, en usant de leurs poids dans la région, contribuer à la préservation de la sécurité dans les pays arabes et au renforcement de la stabilité dans la région», a souligné M. Chokri, saluant la complémentarité et la parfaite coordination entre les deux pays. Le ministre égyptien a, par ailleurs, mis en exergue la convergence des vues des deux pays quant aux questions liées à la préservation de la stabilité et de l'intégrité territoriale de la Libye, soulignant l'importance de l'action commune en matière de lutte antiterroriste.

APS

L'approche de l'Algérie privilégiée

Kamel Cherif

C'est aujourd'hui que devrait être lancé le dialogue interlibyen à Alger sous la supervision de l'Algérie. Ce processus qui est soutenu par la communauté internationale et auquel participent les Nations-Unies et plusieurs pays voisins et influents, sera conduit par l'Algérie.

Contrairement aux autres pays ayant tenté d'amorcer un dialogue interlibyen, l'Algérie a réuni toutes les parties libyennes, à l'exception bien évidemment des groupes terroristes. Or, les autres pays ayant tenté d'amorcer un semblant de dialogue ont pris parti en faveur d'un groupe au détriment de l'autre, sachant qu'il y a deux parlements et deux gouvernements en Libye.

L'Algérie, au nom de la politique du bon voisinage et des relations séculaires et fraternelles avec la Libye, a considéré qu'il est de son devoir d'aider ce pays frère. Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, disait que l'Algérie s'est toujours montrée reconnaissante envers ceux qui l'avaient aidée dans les moments difficiles, c'est-à-dire durant la Révolution. La Libye avait aidé l'Algérie, alors que ce pays était pauvre et n'avait pas encore découvert le pétrole.

Aujourd'hui, en plus de la reconnaissance de l'Algérie envers ce pays, il est de son devoir aussi d'œuvrer dans le sens d'instituer la paix et la sécurité dans toute la région. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, disait que la paix en Libye, en Tunisie au Mali et dans tous les pays voisins, consolidera la paix et la sécurité en Algérie.

Mieux encore, l'Algérie est considérée par les puissances mondiales et régionales comme un pays-pivot dans la région, d'où l'importance dans son rôle quant à la stabilité de l'Afrique du Nord et du Sahel. Aussi, le couronnement du dialogue inter malien par la signature d'un accord de paix et de réconciliation prochainement, a donné davantage de crédibilité aux actions de l'Algérie en matière d'instauration de paix.

En ce sens, le dialogue interlibyen qui débutera aujourd'hui à Alger est suivi avec beaucoup d'attention et d'espérance par la communauté internationale. Il faut préciser que l'entame de ce dialogue inclusif signifie l'abandon de toutes les options appelant à une intervention militaire en Libye, d'autant plus que l'OTAN a reconnu récemment son «erreur» d'avoir intervenu militairement en Libye. En somme, c'est l'approche de l'Algérie qui aura été privilégiée, à savoir la paix et la réconciliation nationale.

LE P^R SAÏDANI MESSAOUD, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE NÉPHROLOGIE, DE DIALYSE ET TRANSPLANTATION (SANDT), INVITÉ, HIER DU FORUM DE DK NEWS

La prévention contre les maladies métaboliques le meilleur moyen de lutter contre l'insuffisance rénale

Etat des lieux en Algérie

Said Abjaoui

Allez consulter un malade du rein et demandez-lui ce qu'il peut ressentir comme douleur lorsque le rein atteint un pic de crise. Certainement qu'il vous dira qu'à ce moment-là il aimerait plutôt mourir que continuer à vivre avec une telle souffrance. Il n'y a pire douleur que celle d'une crise néphrotique.

Des remèdes à cette crise ? Oui il y en a deux sortes. Soit le malade passe par l'hémodialyse qui est fortement douloureuse, soit il bénéficie d'un don de rein pour remplacer le sien qui est malade.

Ainsi s'est exprimé le P^R Saïdani Messaoud, président de la Société nationale de néphrologie, invité au Forum de DK News à l'occasion de la journée mondiale du don de rein, pour une conférence-débat sur l'état des lieux de la greffe du rein en Algérie.

Si l'hémodialyse ne pose pas problème car elle se généralise sur le territoire national bien que par sa nature et par sa fréquence elle s'avère éprouvante pour le malade, par contre le don de rein pour effectuer une transplantation ne soit pas évident. Pourquoi ? Parce que les donneurs d'organe sont rares. Il n'y a pas encore cette culture du don d'organe en Algérie et nous le déplorons beaucoup. Pourtant, ce ne sont pas des campagnes de sensibilisation qui ont manqué quoiqu'elles ne furent pas d'envergure à hauteur des enjeux. Les professeurs de médecine se sont démenés dans les explications sur l'extrême nécessité de disposer d'un registre national de dons du rein mais pour le moment seuls les parents très proches du malade consentent à donner leur rein à un des leurs. Encore faudrait-il qu'ils soient compatibles pour que la greffe du rein ne subisse pas de rejet. De toute façon, nos praticiens de la santé possède une maîtrise totale dans les greffes du rein. L'importance de la guérison par la greffe du rein est bien visible à travers le nombre de 18 500 malades actuellement en dialyse.

Nous enregistrons chaque année l'apparition de 3 500 nouveaux cas et celle-ci vient s'accumuler au nombre de cas de malades qui sont en soin c'est-à-dire aux 18 500 existants. Ce qui nous permet de tirer la l'alarme sur l'urgence de la réunion des conditions de transplantations, ce qui est inévitablement le résultat de greffes. Alors le traitement le meilleur demeure la transplantation du rein, l'hémodialyse n'en étant qu'un palliatif. Nous enregistrons chaque année 4 500 décès des suites d'accidents de circulation et il est dommage que les instances médicales ne puissent pas accéder au prélèvement des organes sur les cadavres. Là, ce qu'on peut dire, il est à espérer que d'une part le prélèvement de l'organe soit possible, qu'il le soit sur place et que d'autre part qu'il puisse exister un transport par hélicoptère de façon à écourter la durée entre le prélèvement et la greffe.

En ce qui concerne le traitement il faudrait bien entendu axer les efforts sur la prévention, il faudrait énormément éviter l'obésité qui est un facteur de la maladie cardiovasculaire et du diabète qui sont des facteurs responsables de la détérioration du fonctionnement du rein. Il faut boire beaucoup d'eau, posséder une hygiène de santé, faire de la marche, etc.

Malheureusement il se dessine une tendance à consommer du sucre et de moins en moins à s'adonner à la pratique de la marche.

En Iran, l'État iranien donne de l'argent et valorise la personne qui fait don de son rein.

En Algérie le cadre juridique existe et il y a même eu une fetwa en 1985 faite par le cheikh Hamani autorisant les greffe d'organes, ce qui a permis qu'en 1986 l'Algérie a été le premier pays musulman à avoir procédé à une greffe du rein.

Dans le cadre de la journée mondiale du rein, le chef d'unité d'hospitalisation néphrologique au CHU Béni Messous, P^R Saïdani Messaoud, a indiqué, hier, que la prévention contre les maladies métaboliques telles que l'obésité, le diabète et l'hypertension artérielle reste le meilleur moyen de lutter contre l'insuffisance rénale.



Ph. : M. Naït Kaci

Sonia Belaïdi

Invité du forum du quotidien DK News, le P^R Saïdani qui est aussi président de la Société algérienne de néphrologie, a insisté sur le volet préventif primaire qui réside dans la consommation quotidienne de quantité suffisante d'eau et non de boissons sucrées qui sont à l'origine du diabète, facteur de risque de l'insuffisance rénale.

Il a également pointé du doigt la mauvaise alimentation riche en graisse, sucre et sel qui est aussi l'une des causes de cette maladie chronique, ajoutant à cela la sédentarité et le recours facile aux moyens de locomotion au lieu d'effectuer ses trajets à pied.

En outre, il est également question d'éviter l'automédication et le recours systématique aux anti-inflammatoires non stéroïdiens qui favorisent la dégénérescence de la fonction rénale. Pour les examens radiologiques avec produit de contraste iodé, reconnus scientifiquement pour leur toxicité rénale, le P^R Saïdani a rappelé, dans ce sens, la nécessité d'une hydration correcte.

S'agissant de la prévention secondaire, l'intervenant s'est exprimé sur l'importance d'une bonne prise en charge des diabétiques, des hypertendus et des obèses par l'administration d'un traitement adéquat et le bon suivi médical pour éviter d'arriver

au stade d'insuffisance rénale et de l'hémodialyse.

Nécessité d'un bilan biologique régulier

Pour ce faire, un bilan régulier à raison de deux fois par an pour la recherche de protéines dans les urines s'impose pour détecter d'éventuelles anomalies de la fonction rénale.

Par contre et une fois l'insuffisance rénale installée, il est impératif de retarder au maximum l'échéance de la dialyse, a-t-il ajouté. S'exprimant sur la culture du don d'organes, le spécialiste a mis en exergue le rôle des journées de sensibilisation impliquant les médecins, société civile, malades et journalistes pour informer sur le don d'organe et sur l'impact extrêmement positif de ce geste pour sauver des vies. Il a estimé à ce propos que puisque la loi et la religion n'interdisent pas cet acte humain, les citoyens doivent en parler autour d'eux et lancer le débat pour inciter au don qui s'inscrit dans la sphère de la bonne action et de l'amour de l'autre.

Encourager au don d'organes par des actions de sensibilisation

Pour la greffe d'organe, il a précisé qu'elle peut se faire à partir d'un donneur vivant apparenté qui est généralement un membre de la famille ou bien à partir d'un donneur cadavérique en mort encéphalique. La faisabilité de la greffe à partir d'une donneur vivant nécessite des examens cliniques com-

plets pour déterminer l'appartenance du malade et de son donneur et l'état de santé du donneur pour que l'amputation d'un rein ne nuisent pas à sa santé. Ainsi, dans le cas du donneur cadavérique, il a appelé les citoyens à donner leurs avis soit par le port d'une carte de donneur ou en parlant à leur entourage.

Selon lui, la carte du donneur n'a pas encore de valeur juridique et la famille du défunt peut s'opposer à sa décision de donner ses organes, mais reste toutefois utile pour connaître les positions de chacun. Dans le cas d'un accord de la famille au don, le conférencier a souligné le rôle prépondérant de l'équipe médicale qui doit être pluridisciplinaire, ajoutant, à ce titre, que les moyens médicaux doivent être disponibles pour une bonne efficacité. Après la greffe et pour éviter les rejets, un traitement à base d'immunosupresseur est prescrit au malade qui doit rester hospitalisé pendant quelque temps pour éviter les contaminations par des germes ou des virus. Pour rappel, l'Algérie compte environ 18 500 insuffisants rénaux dont à peu près 6 000 à 7 000 ont besoin d'une greffe rénale. Annuellement, 150 greffes de rein sont effectuées, un chiffre qui reste insuffisant comparativement à l'importante demande.

De surcroît, 3 000 nouveaux cas d'insuffisants rénaux sont recensés annuellement, a indiqué le spécialiste, précisant qu'un registre national est en cours de création.

LE PR SAÏDANI RASSURE : «La greffe rénale progresse»

A l'occasion de la Journée mondiale de la greffe du rein, le Pr Saidani Messaoud, président de la Société algérienne de néphrologie, de dialyse et transplantation (Sandt) et des membres du bureau, étaient les invités du Forum de DK News une conférence-débat sur «L'état des lieux de la greffe rénale en Algérie».

O. Larbi

Le professeur a développé des arguments en faveur d'une prévention individuelle pour éviter les souffrances d'une insuffisance rénale terminale : «Boire beaucoup d'eau, avoir une activité physique, avoir une alimentation sans excès de graisse, de sucre pouvant générer des obésités, elles-mêmes à l'origine de diabète et d'hypertension artérielle.» Le professeur rappelle que les maladies rénales sont à l'origine de maladies du cœur et du foie.

Pour s'assurer que le fonctionnement rénal est satisfaisant, le professeur conseille que les sujets fassent un bilan annuel complet et une radioscopie pour prévenir les atteintes à cet organe noble et vital.

Greffes

Le professeur Saïdani a rapporté que lors de la célébration de la Journée mondiale du rein et de la greffe rénale par l'Institut national du rein de Blida, un jeune greffé a été présenté au public composé de spécialistes et de personnes intéressées par les progrès de la médecine : «Les déclarations du jeune homme ont été bien accueillies, du fait que le donneur et lui-même étaient en bonne santé qu'ils pouvaient vivre une existence normale.

Le professeur a donné le chiffre de 156 cas greffes du rein en 2014, alors que la demande connue est de 3 000, les malades en insuffisance rénale terminale, c'est-à-dire qui bénéficient d'une hémodialyse sont estimés à 18 500. «Le registre des malades est encore en projet, cependant la Société savante a décidé la mise en place d'une commission nationale de réalisation d'un registre pour ses propres adhérents qui pourrait recouper celui du ministère de la Santé...»

La greffe rénale nécessite une coordination de plusieurs spécialistes dont les biologistes, immunologues, cardiologues, néphrologues et radiologues notamment. C'est très facile pour les



A R E T E N I R . . .

► 156 greffes rénales effectuées en 2014

Près de 160 greffes du rein ont été effectuées en 2014 à travers l'ensemble du territoire national, a indiqué le président de la Société algérienne de néphrologie de dialyse et transplantation (Sandt). Au total, 13 500 greffes ont été effectuées en Algérie depuis le début de la transplantation rénale en 1986.

AVEC PLUS DE 1.000 NOUVEAUX
CAS PAR AN

18.500 malades en hémodialyse

Plus de 18 500 malades atteints d'insuffisance rénale terminale, se font actuellement traiter au niveau des centres d'hémodialyse. La dialyse péritonéale qui nécessite le changement quotidien des poches de dialysat, n'est pratiquée que par 500 malades.

► CONSOMMATION DE MÉDICAMENTS SANS ORDONNANCE

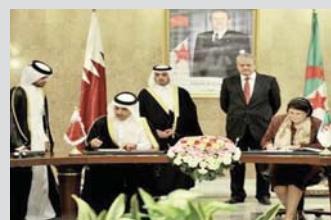
Le Paracétamol à l'origine de l'insuffisance rénale !

La prise de médicament sans prescription médicale, notamment les anti-inflammatoires non-stéroïdiens comme le Paracétamol (généralement utilisé pour stopper les maux de tête), augmenteraient le risque d'atteinte rénale.

«Une bonne alimentation, pas trop grasse ou salée, associée à une bonne hydratation, reste le meilleur moyen pour prévenir l'apparition de cette maladie chronique et invalidante.

Le diabète et l'hypertension artérielle, qui sont les principales causes de l'insuffisance rénale, doivent faire l'objet d'un suivi médical particulier. Dans ce cadre, un bilan annuel est recommandé pour les diabétiques et hypertendus notamment après la quarantaine», a indiqué le Pr Saidani.

Rachida Rachedi



Signature d'un mémorandum d'entente portant investissements dans l'immobilier touristique

Un mémorandum d'entente portant investissements dans l'immobilier touristique a été signé, dimanche à Alger, entre l'Agence nationale de développement du tourisme (Andt) et l'entreprise qatari Diar. Le document a été signé par la ministre du Tourisme et de l'artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, du côté algérien, et le ministre qatari des Finances, Ali Cherif Al Ammadi, du côté qatari, en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et du Premier ministre et ministre de l'Intérieur qatari, Abdellah Ben Nacer Ben Khalifa Al-Thani.

Sellal s'entretient avec le Premier ministre qatari

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal s'est entretenu, dimanche soir à Alger, avec le Premier ministre et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar, Abdellah Ben Nacer Ben Khalifa Al-Thani. Les entretiens se sont déroulés en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre des Finances, Mohamed Djellab, du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb et de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, du côté algérien. Etaient présents du côté qatari, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Khaled Ben Mohamed Al Attiya et le ministre des Finances, Ali Cherif Al Ammadi.

La visite du Premier ministre qatari s'inscrit dans le cadre du dialogue politique entretenu par les deux pays au plus haut niveau et se veut une occasion pour passer en revue l'ensemble des questions liées à l'évolution des relations bilatérales dans leurs dimensions politique et économique.

ALGÉRIE-QATAR

M. Sellal et son homologue du Qatar inaugurent le projet de réalisation du complexe sidérurgique de Bellara

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé, lundi à Jijel, en compagnie du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar, Abdellah Ben Nacer Ben Khalifa Al-Thani, à la pose de la première pierre du projet de réalisation du complexe sidérurgique de Bellara qui s'inscrit dans le cadre du partenariat industriel entre l'Algérie et le Qatar.

Sur place, les deux responsables ont reçu des explications sur les différentes étapes de réalisation de ce projet et ont visité le site où sera érigé le complexe.

D'un coût de 170 milliards de dinars, ce projet dont le délai de réalisation est de 24 mois, devrait accroître l'activité portuaire et générer des emplois, soit 3 000, durant la phase de réalisation, 1 500 emplois directs et 10 000 indirects durant la phase d'exploitation.

Dans une première étape, le complexe produira deux (02) millions de



tonnes d'acier par an à partir de l'année 2017. La production devrait augmenter progressivement pour atteindre cinq (05) millions de tonnes à l'horizon 2019.

Le capital du complexe sera détenu à 51% par l'entreprise Sider et le Fonds national d'investissement et à 49% par Qatar International, une joint-venture entre Qatar Steel et Qatar mining. Le complexe sidérurgique de Bellara, qui

sera doté de deux (02) aciéries et de trois (03) lamoins, est le plus important projet d'investissement entre l'Algérie et le Qatar. Il est implanté dans la commune d'El Milia et s'étale sur une superficie de 216 hectares.

Le complexe est situé à une cinquantaine de km du chef-lieu de la wilaya de Jijel, à 40 km du port de Djem Djen et à 45 km de l'aéroport Ferhat-Abbes.

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BELLARA Un vieux rêve de vie enfin exaucé

Le complexe de Bellara (Jijel) dont la première pierre a été posée lundi par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est considéré comme un «vieux» rêve de vie enfin exaucé, estimé des citoyens de la wilaya.

Après presque quarante ans de «flou» et de tergiversations, entre zone franche et autres vocations, le site de Bellara, situé à quelque encablures de la ville d'El Milia (50 km au sud-est de Jijel), va enfin accueillir un important complexe industriel sidérurgique destiné à produire du rond à béton et autres aciers pour les besoins nationaux et en fine s'orienter vers l'exportation.

«Après le pétrole, l'acier et le fer seront la première ressource financière du pays», a commenté Hasnaoui Chihou, président du Conseil d'administration de Sider, partenaire à 51% du groupe qatari Qatar Steel qui détient

49% dans ce projet, dans une intervention de présentation du projet en présence du Premier ministre et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar, Abdellah Ben Nacer Ben Khalifa Al-Thani, du ministre algérien de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb, et des autorités de la wilaya de Jijel.

Cette grande usine qui sera réalisée «clé en main», produira, dans une première phase, deux (2) millions de tonnes d'acier par an pour passer à quatre (4) millions de T/an, fin 2019.

Le coût du projet qui créera jusqu'à 3 000 emplois directs et entre 10 000 et 15 000 emplois indirects, est estimé à deux (2) milliards de dollars.

Réactivé depuis ces dernières années, le projet de Bellara qui voit enfin le jour sur un site de 216 hectares (sur un total de 523 ha), a connu plusieurs étapes dont voici les principales :

- 7 juillet 2012 : signature d'un accord entre les Gouvernements algérien et qatari.

- 24 mars 2013 : signature de l'accord sur les participations (Sider, Fina, Qatar Steel)

- 20 janvier 2014 : Assemblée générale constitutive

- 4 mars 2014 : Incription au registre du commerce

- 15 juin 2014 : Signature du contrat avec le bureau d'études (espagnol) PMC IDOM

- 8 août 2014 : Lancement d'appel d'offre pour la réalisation des unités principales

- 5 mars 2015 : signature du contrat de réalisation entre AQS et le groupe italien Danieli

- 9 mars 2015 : Pose de la première pierre par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en présence de son homologue de l'Etat du Qatar.

Le complexe de Bellara, un futur grand pôle de l'industrie nationale



Le complexe sidérurgique de Bellara, dont les travaux de réalisation ont été lancés lundi, se place comme un futur grand pôle de l'industrie nationale dans un créneau susceptible de réduire sensiblement la lourde facture d'importations.

C'est le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a procédé, lundi à Jijel, en compagnie du président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur du Qatar, Abdellah Ben Nacer Ben Khalifa Al-Thani, à la pose de la première pierre de ce projet qui s'inscrit dans le cadre du partenariat industriel entre l'Algérie et le Qatar.

Le début de réalisation de ce méga complexe intervient au moment où le

gouvernement a opté pour l'instauration d'une base industrielle solide capable

d'une large diversification de l'économie

et d'une croissance forte et durable du PIB.

En plus de ce projet, la filière sidérurgique devrait connaître un nouvel essor

avec la création récente d'un Groupe des

industries métallurgiques et sidérurgiques,

doté d'un capital de plus de 65 milliards de DA, dans le cadre de la reconfigura-

tion d'aciers par an à partir de l'année 2017. Cette production devrait augmenter progressivement pour atteindre quatre (4) millions de tonnes à l'horizon 2019.

Détenu à hauteur de 51% par l'entreprise Sider et le Fonds national d'investissement, pour la partie algérienne, et à 49% par Qatar International (joint-venture entre Qatar Steel et Qatar mining), ce projet devrait créer jusqu'à 3 000 em-

ployis directs et entre 10 000 et 15 000 emplois indirects.

Considérée comme le plus important projet d'investissement entre l'Algérie et le Qatar, l'usine sera dotée de deux (2) aciéries et de trois (3) lamoins.

Une fois opérationnel, le complexe devra répondre à la forte demande nationale pour les produits sidérurgiques, qui est appelée à augmenter davantage avec le lancement du plan quinquennal 2015-2019.

Lors de la cérémonie de signature, jeudi dernier à Jijel, du contrat portant réalisation du complexe par le président du conseil d'administration d'Algerian Qatar Solb (AQS) et le président du groupe industriel italien Danieli, chargé de la construction du complexe, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb, avait avancé que le projet, destiné à répondre aux besoins du pays en matière de produits sidérurgiques, ambitionne aussi d'exporter l'excédent de production.

Il avait également soutenu que le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «a tenu sa promesse et respecté ses engagements quant à ce grand projet».

APS

INDUSTRIE

Promotion des investissements arabes en Algérie au centre du 5e Forum sur les économies arabes prévu en juin

La promotion des investissements arabes sera au centre du 5e Forum d'Algier sur les économies arabes prévu les 3 et 4 juin avec la participation de près de 400 opérateurs économiques dont 150 investisseurs arabes.

Le forum qui sera organisé par le ministère de l'Industrie et des mines et la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI) ainsi que le groupe libanais «Economie et affaires», vise à étudier les moyens d'intensifier les projets de partenariat avec les investisseurs arabes notamment dans les domaines de l'industrie, de la pétrochimie, de la santé, de l'industrie pharmaceutique et du tourisme.

Intervenant lors d'une conférence de presse, le ministre de l'industrie et des mines, Abdessalam Bouchouareb a affirmé que cette rencontre s'inscrivait essentiellement dans le cadre du renforcement des relations économiques avec les pays arabes et la relance des investissements arabes en Algérie.

Cette rencontre coïncide avec la révision du cadre réglementaire de l'investissement en Algérie qui vise à encourager la production locale et améliorer le climat d'affaires et consacre la nouvelle tendance du gouvernement orientée vers la diversification de l'économie nationale et la promotion des partenariats gagnant-gagnant.

Le directeur exécutif du groupe «économie et affaires», Raouf Abou Zaki a affirmé, de son côté, que «l'Algérie suscite un intérêt particulier auprès des investisseurs arabes à la lumière des crises économiques en Europe et aux Etats-Unis».

«Les investisseurs arabes ont tiré les leçons des crises financières ayant bouleversé les grandes économies et voilà qu'ils tentent de renforcer leurs activités dans la zone arabe, plus sûre et avec moins de risques», a-t-il ajouté.

L'Algérie représente désormais une des principales destinations arabes en termes d'investissement, vu les grandes potentialités économiques qu'elle recèle, a souligné le même responsable.

Alors du jour du 5e Forum d'Algier consacré aux économies arabes, des débats sur les dernières nouveautés sur les plans réglementaire et organisationnel enregistrés en Algérie et des mesures incitatives offertes par les autorités publiques, outre l'organisation d'ateliers et de rencontres d'affaires bilatérales, 171 projets arabes sont inscrits auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), dont 98 projets dans le secteur industriel, selon les chiffres avancés par le ministère.

La pose de la première pierre du projet de réalisation du complexe sidérurgique de Bellara (wilaya de Jijel) dans le cadre d'un partenariat algéro-qatari, était prévue hier en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et du président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar, Abdellah Ben Nacer

CONSEIL DE LA NATION

Djellab présente le projet de loi de règlement budgétaire pour 2012

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, a présenté, hier au Conseil de la nation, le projet de loi de règlement budgétaire (LRB) pour l'exercice 2012, lors d'une séance plénière présidée par Hadj El Aieb, vice-président de cette institution parlementaire.

Selon le projet de LRB, le déficit réel en 2012 a été de 3.570 milliards mds de DA (22,53% du PIB), contre des prévisions de la loi des finances complémentaire (LFC) de 4.276,4 mds de DA (28% du PIB), soit un différentiel de 706,6 mds de DA (-16,5%).

Les recettes totales effectives ont été, quant à elles, de 3.804,4 mds de DA contre des prévisions de 3.469,08 mds de DA, soit une plus-value de 335,32 mds de DA, représentant une hausse de 9,6% des recettes par rapport aux estimations de la LFC 2012, indique le projet de texte qui avait été adopté par l'Assemblée populaire nationale (APN) en janvier dernier.

Quant aux dépenses budgétaires effectivement engagées, elles se sont chifférées à 7.081,4 mds de DA (contre des prévisions de 7.745,5 mds de DA dans la LFC 2012), se répartissant entre près de



4.700 mds de DA de dépenses de fonctionnement (66,25%) et 2.390 mds de DA d'équipement (33,75%), soit un taux de consommation de 85%.

En outre, un montant de 292,8 mds de DA de dépenses imprévues ont été enregistrées dans le budget 2012, ce qui a fait porter le déficit réel à près de 3.570 mds de DA (contre une prévision de 4.276,4 mds de DA). Le même texte précise que le montant des importations de marchandises a atteint réellement 50,38 mds de dollars en 2012 alors que la LFC 2012 avait tablé sur des importations de 46,87 mds de dollars, tandis que les exportations des hydrocarbures en 2012, elles se sont élevées à 70,58 mds de dollars contre une prévision de 62,81 mds de dollars.

Sur le plan économique, le taux de croissance en 2012 s'est situé à 3,3% globalement et à 7,1% en hors hydro-

carbures, contre respectivement 4,7% et 5,5% prévus dans la LFC de la même année. Le document explique que ce ralentissement de la croissance économique était dû à la décroissance depuis 2006 de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures avec une régression de 3,3% en 2011 et de 3,4% en 2012.

En 2012, le taux d'inflation enregistré était de l'ordre de 8,89%, soit un niveau supérieur de 4,89% par rapport aux prévisions de la LFC et de 4,37% par rapport à l'activité de 2011.

Ce projet de loi de règlement budgétaire sera soumis au vote du Conseil de la nation mercredi prochain. Accompagné du rapport d'appréciation de la Cour des comptes, établi chaque année sur l'exécution du budget de l'Etat, la loi de règlement budgétaire est un outil de contrôle permettant au pouvoir législatif de suivre et de contrô-

ALGÉRIE - ETATS-UNIS Des partenariats algéro-américains prévus dans l'agriculture et l'élevage bovin

Des projets de partenariat algéro-américains sont prévus dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage bovin à travers la mise en place de fermes-pilotes et de joint-ventures, a indiqué hier à l'APS le président du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), Ismail Chikhoune.

Ces projets ont été discutés lors de la visite d'une délégation d'opérateurs économiques américains spécialisés dans l'élevage bovin et la production de semence de pomme de terre, qui ont achevé, hier, une visite de six jours en Algérie.

«C'est une visite intéressante et fructueuse puisqu'il est question de signer prochainement des mémorandums d'entente en vue de créer de joint-ventures entre des entreprises algériennes et américaines», selon M. Chikhoune.

Ces opérateurs américains sont spécialisés dans la production de semences de pomme de terre, l'élevage de vaches laitières, l'alimentation de bétail et le machinisme agricole.

Aux termes de cette visite, les opérateurs algériens et américains sont convenus de la création de fermes-pilotes dans la production de semences de pomme de terre en adoptant la méthode américaine qui consiste à lier ces fermes avec les universités et les instituts de recherche.

Les deux parties ont également discuté de la possibilité d'introduire de nouvelles races de vaches laitières à travers l'importation d'embryons et de semences animales. Le pré-

sident du directoire de la SGP Prod (production animale), Kamel Chadi, représentant de la partie algérienne dans ces discussions, souligne que la particularité du partenariat présenté par les Américains est la mise en relation directe entre un projet d'investissement et les universités et instituts techniques.

«Leur expérience est très intéressante dans la mesure où ils conçoivent des projets intégrés de l'amont à l'aval et en relation directe avec l'université et les instituts techniques. Ce qui apporte des solutions en matière de rendement», selon M. Chadi. «La connexion des exploitations avec la recherche nous intéresse beaucoup. La prochaine étape sera le montage de joint-ventures selon le principe gagnant-gagnant et leur modèle de développement intégré», avance-t-il.

La visite de cette délégation américaine intervient après la mission d'affaires effectuée, en février dernier aux Etats-Unis, par une vingtaine d'opérateurs algériens activant dans le secteur agricole et agroalimentaire.

Organisé par la fondation Filaha Innov et USABC, cette mission avait permis aux hommes d'affaires algériens de visiter des exploitations céréalières et fourragères ainsi que des fermes d'élevage de bovin laitier.

Ces opérateurs s'étaient rendus en Californie et au Texas,



COMMERCE

88 millions de DA de marchandises non facturées proposées à la vente en février dernier à Alger

La valeur des marchandises non facturées exposées à la vente dans les différents marchés et locaux de la wilaya d'Algier a atteint plus de 88 millions de dinars durant le mois de février dernier, selon un bilan d'activité des équipes de contrôle de la qualité et de répression de la fraude publié sur le site Internet du ministère du Commerce.

Les équipes de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes ont estimé la valeur des marchandises non facturées au cours des opérations de contrôle d'activités commerciales effectuées durant le mois de février à plus de 88 millions de dinars, a indiqué la même source. La valeur des pratiques liées à l'affichage de prix erronés a atteint 4,8 million de DA pour la même période. Le nombre d'interventions des agents de contrôle durant la même période a atteint 13.019 interventions dont 7.038 ont touché les pratiques commerciales alors que les autres interventions ont concerné la répression de la fraude. Ces interventions

ont permis de rédiger 1.518 procès verbaux. A cet effet, les mêmes services ont enregistré 611 contraventions concernant l'activité commerciale illicite ayant permis de rédiger 364 procès-verbaux pour danger alimentaire et 366 autres pour non information du consommateur. Par ailleurs, 51 locaux ont été proposés à la fermeture au cours de la période pour absence de registre de commerce ou pour défaut d'affichage des prix et pour exposition à la vente présentant un risque pour la santé du consommateur. La valeur des marchandises non facturées exposées à la vente dans les différents marchés et locaux de la wilaya d'Algier avait atteint plus de 37 millions de dinars durant le mois de janvier écoulé, selon les mêmes services. La direction du commerce de la wilaya d'Algier a mis en place un programme de contrôle qui vise à contrôler 206.010 commerçants d'ici à la fin 2015 grâce à 374 équipes de contrôle.

APS

M. MOHAMED AÏSSA :

Les zaouïas appelées à jouer un rôle de rempart contre l'extrémisme religieux

Les zaouïas sont appelées à jouer leur rôle de rempart contre l'extrémisme religieux afin de préserver la souveraineté nationale, a indiqué, hier à Tizi-Ouzou, le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa.



Intervenant à l'ouverture du colloque sur la Tariqa (confrérie) Rahmania, organisé par la coordination locale des zaouïas à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, le ministre a insisté sur le rôle important des zaouïas et des mosquées dans la préservation de l'"Islam authentique, qui cultive les valeurs de la tolérance, de l'amour, et du nationalisme", pour protéger l'Algérie de l'extrémisme religieux "qui menace sa souveraineté".

"L'imam est appelé à travers la mosquée et les moyens qui ont été mis à sa disposition à assécher les sources d'extrémisme religieux qui, aujourd'hui, fait tomber des Etats et détruit des nations les unes après les autres, dans notre région, et ce par la diffusion de preceptes religieux apocryphes", a-t-il souligné. Les

hommes et femmes de culte "doivent s'inscrire dans la démarche nationale de l'enseignement de l'islam authentique inspiré du Coran, de la Sunna, un islam qui rejette la violence et accepte l'autre, afin de préserver la souveraineté de l'Algérie aux plans économique et culturel", a-t-il souligné, insistant sur le fait que les valeurs de l'islam authentique étaient à même de préserver la cohésion sociale et l'unité nationale. M. Mohamed Aïssa a appelé, à ce propos, les institutions culturelles, la société civile et les autorités, à œuvrer à "la consolidation des valeurs de l'islam authentique, qui suscite un sentiment de sécurité chez les non-musulmans".

Le ministre des Affaires religieuses qui a rappelé le rôle de la Tariqa Rahmania, et des zaouïas de

manière générale, dans la lutte contre le colonialisme français, a affirmé que ces dernières devraient "poursuivre leur mission d'enseignement des valeurs de paix et d'amour de la patrie pour une Algérie forte, qui pourra aider ses voisins et accompagner ceux qui vivent dans des difficultés, pour le recouvrement de leur souveraineté nationale et de leur sécurité interne".

Evocant la Journée mondiale de la Femme, Mohamed Aïssa a souligné que l'Algérie, "terre de moudjahidate, d'héroïnes et de grandes résistantes, à l'instar de Lalla Fadhma N'Soumer, Lalla Magnhia, Lalla El Alia, Lalla Setti" est aux premières loges en matière de respect des droits de la femme qui occupe sa place véritable, garantie par l'islam, dans la société".

ORAN

Le CHU se renforce par une équipe d'agents de sécurité composée de femmes

Les effectifs du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran ont été renforcés par une équipe d'agents de sécurité composée exclusivement de femmes, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication et des relations publiques de cette structure sanitaire.

À ce titre, la direction du CHU a insisté pour que le placement de cette équipe de 5 agents se fasse dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la femme. L'équipe a pris ses fonctions au niveau des services de maternité et de pédiatrie.

Selon la même source, l'affectation de cette équipe dans ces services par "la disponibilité et la sensibilité des ces agents de sécurité femmes



qui font preuve de davantage de capacité d'orientation et de compréhension". Cette équipe est la première de plusieurs autres équipes de femmes qui viendront renforcer les effectifs du CHU. Elles seront réparties dans tous les services.

Il est également projeté de recruter des femmes chauffeurs d'ambulances dans les plus brefs délais, a-t-on noté. Les femmes ont réussi à accéder à tous les postes et spécialités au CHU.

Elles sont présentes à tous les niveaux, dans le s corps médical et paramédical, dans l'administration et dans l'accueil et l'orientation des malades et des visiteurs, relève la même source.

COSMÉTIQUES

20.000 visiteurs au Salon international de la Beauté d'Oran

Plus de 20.000 personnes ont visité le Salon international «Forme et Beauté» (Jouvençal) dont la 13^e édition a pris fin hier à Oran, après cinq journées d'activités dans l'espace d'exposition du Centre des conventions Mohamed-Benahmed (CCO).

«Le niveau d'affluence enregistré confirme l'intérêt du public oranais pour cette manifestation économique porteuse de grandes nouveautés en produits et services liés à la beauté et au maintien de la forme», a indiqué la directrice du Salon, Amina Krimche.

«Le nombre de visiteurs reflète également une réelle prise de conscience chez les consommateurs qui affichent, au fil des éditions, leurs exigences sur la qualité et l'origine des articles de soins», a-t-elle observé.

S'agissant des attractions majeures de l'événement, les cosmétiques et en particulier les produits de maquillage, ont eu un beau succès auprès de la gent féminine, tandis que la préférence masculine était portée sur les équipements de massage et de remise en forme.

La rencontre a vu la participation de près de 60 socié-

tés, dont une forte participation algérienne aux côtés de firmes étrangères représentant 16 pays de différents continents.

La contribution des organismes publics tels l'Ansej et la Direction de la formation professionnelle, a aussi permis d'orienter les jeunes désirant acquérir des compétences ou créer leur propre entreprise dans l'habillement/textiles, l'artisanat traditionnel et autres créneaux.

Le bilan de ce Salon, tenu pour la deuxième fois consécutive à Oran, a incité les organisateurs à programmer d'ores et déjà la prochaine édition au niveau de la même infrastructure (CCO) qui offre, ont-ils souligné, toutes les commodités requises pour les manifestations de grande envergure.

L'agence événementielle Krizalid'Or, initiatrice de ce rendez-vous annuel, s'attelle actuellement aux préparatifs du 18^e Salon international du médicament et de l'équipement médical (SIMEM), prévu du 15 au 18 avril prochain toujours au CCO.

SÉTIF : ODEJ :

2^e Session du programme de l'entrepreneuriat au profit des jeunes des wilayas de l'Est



Azzedine Tiouri

Afin de mettre l'accent sur l'importance de l'investissement et sa participation dans le développement local, la deuxième session du programme d'innovation spécialement conçu pour la formation des jeunes dans l'entrepreneuriat, a été lancé, hier, à Sétif, au profit des diplômés des wilayas de l'Est algérien, par M. Adel Tedjar, directeur de l'Odej (Office des établissements de la jeunesse) en présence de la directrice du programme de l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche, la brésilienne M^{me} Georgita Suely.

Intervenant à l'occasion de la cérémonie officielle d'ouverture de cette 2^e session, le directeur de l'Odej n'a pas manqué de souligner la disponibilité de tous les moyens nécessaires, tant pour les participants que pour les formateurs pour la réussite de cette étape, avant de s'adresser aux jeunes afin de les inciter de profiter de ces opportunités pour se former pour réussir dans la direction, la planification et la gestion de leur projet, en ajoutant "qu'ils avaient un grand rôle à l'avenir dans la création de nouveaux postes de travail d'une part, et de participer en force au développement local tout en donnant un nouvel élan aux mécanismes de l'emploi existants actuellement avec la création de nouveaux emplois".

Pour sa part, l'hôte de Sétif, la directrice du programme de l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche, M^{me} Suely a tenu à insister sur la précieuse opportunité pour ceux qui ont été admis de profiter de cette session de formation encadrée par des experts dans le domaine de l'entrepreneuriat, tout en précisant "que ce programme a reçu plus de 3 500 demandes, où seulement 700 jeunes, filles et garçons, ont pu être sélectionnés à travers le territoire national". "et ce, dira-t-elle, grâce au partenariat entre les ministères de la Jeunesse, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, de la Solidarité, de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche". "L'objectif de ce programme, a-t-elle indiqué, est d'aider les jeunes diplômés et de les accompagner dans le domaine de l'entrepreneuriat pour les encourager à créer leurs propres entreprises et l'investissement pour participer au développement et leur permettre de mieux gérer leurs entreprises". Lors de son intervention, l'oratrice n'a pas manqué de remercier la direction de l'Odej de Sétif pour avoir mis à la disposition des participants toutes les conditions et les moyens logistiques, humains et matériels nécessaires pour la réussite de cette session, après avoir visité les locaux abritant cette rencontre, les salles de restauration et d'hébergement des candidats.

Evocant cette rencontre, l'expert Boufermes Mustapha a insisté sur la discipline des critères de formation choisis, appelant les jeunes à profiter de l'opportunité de ce programme encadré par Missoum Laroussi et Achour Lahbib, respectivement, représentants du ministère de la Jeunesse et de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) pour cette seconde session d'une durée de cinq jours et qui se déroulera du 8 au 12 mars, conformément au programme préétabli où chaque participant devra présenter à son issue, un projet de ce qu'il a appris.

ILLIZI

Appel à la valorisation de l'histoire de la résistance dans le Tassili

Les participants à un colloque national sur la résistance populaire et le mouvement national en Algérie, qui se poursuit à Illizi, ont mis l'accent sur la nécessité de valoriser les aspects de la résistance national dans le Tassili n'Ajjer et d'immortaliser ses symboles.



"Il appartient d'enregistrer et répertorier les témoignages vivants ainsi que les documents en rapport avec l'histoire de la lutte du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance", ont souligné, de façon unanime, les intervenants à cette rencontre ouverte dimanche, avec la participation d'enseignants des établissements universitaires de Sétif, El-Oued, Biskra et Tamanrasset. Dans une allocution prononcée à l'occasion de cette rencontre organisée dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire du déclenchement de la révolution, le directeur du patrimoine culturel et historique, au ministère des Moudjahidines, Mohamed Abi-Smaïl, a indiqué le ministère "ne ménage aucun effort" pour authentifier et inventorier les diffé-

rents témoignages dans ce cadre, dans but de préserver la mémoire nationale, par des publications historiques, des enregistrements et autres. De son côté, D' Redouane Chafouf de l'université d'El-Oued a évoqué, à travers son exposé sur des aspects de l'histoire de la résistance dans le Sud-Est du pays, les différentes étapes d'expansion coloniale française dans le Sahara algérien jusqu'à l'indépendance, faisant état, à ce titre, d'une multitude de projets de la France coloniale visant à faire plier le peuple algérien.

Il a fait part aussi de la tenue par le parlement français de plusieurs séances d'urgence pour doter les forces d'occupation des instruments juridiques afin d'étendre et d'assurer leur domination sur le Sahara

algérien. D' Sofiane Loucif de l'université de Sétif a mis en relief, à travers sa communication intitulée "La résistance dans l'Ahaggar et le Tassili, sur le modèle de Cheikh Amoud", la contribution de cette illustre personnalité nationale qui a combattu le colonialisme en Algérie.

L'enseignant Mohamed Haggari de l'université de Tamanrasset s'est penché lui aussi sur des pans de la résistance populaire dans les régions de l'Ahaggar et du Tassili, en citant des piliers de cette résistance, à l'instar de cheikh Amoud, Ag-Amestane et autres. Ont assisté à cette rencontre, tenue à la salle de conférences de la wilaya d'Ilizi, des moudjahidines, des étudiants, des enseignants universitaires et des passionnés d'histoire.

AÏN TEMOUCHENT

Sortie de la première promotion de la section détachée d'Ouled Djebara

La première promotion de la section détachée de formation professionnelle, ouverte à Ouled Djebara, un douar relevant de la commune de Terga, a été honorée, lundi. Rattachées au CFPAP d'El Malah, les 25 lauréates de la promotion ont reçu leurs diplômes, à l'issue d'une formation qualifiante de six mois en couture, habits traditionnels et coiffure, respectivement.

Cette opération fait suite, rappelle-t-on, aux conventions passées, début 2014, entre la direction du secteur et une dizaine de communes rurales pour l'ouverture de sections détachées de formation professionnelle à leur niveau.

L'ouverture de ces sections, versées principalement dans la coiffure, la couture, les habits traditionnels et l'infor-

matique, en milieu rural répond à la volonté du ministère de tutelle relative de rapprocher l'outil de formation des jeunes en zones enclavées, particulièrement, les jeunes filles, a-t-on précisé.

Les APC concernées affectent, selon la convention, des locaux et salles pour abriter les futures sections détachées, indique-t-on encore. Cette initiative a été favorablement accueillie par les responsables des communes concernées. D'autres ont souhaité sa généralisation aux autres collectivités locales et proposé leur aide en équipements.

Le président d'APC de Bouzedjar a proposé un terrain d'assiette de 2 ha pour la réalisation d'un CPFA versé dans les métiers de la pêche.

M'SILA

de femmes intéressées par les formations en hôtellerie à Bousaâda

Le nombre de femme intéressées par les formations en hôtellerie offertes par l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme (INHT) de Bousaâda (M'sila) a sensiblement augmenté au cours de cette année, apprend-on lundi auprès de la direction de l'établissement.

La proportion des jeunes filles stagiaires limitée à moins de 1% jusqu'à seulement 2010, est passée, cette année, à 10% avec 32 jeunes filles sur un total de 321 stagiaires suivant des formations techniques et techniciennes supérieures, précise la direction qui explique cette affluence par les actions de sensibilisation menées par l'institut en direction des jeunes y compris notamment la catégorie féminine. Les débouchés dans le monde de l'emploi, notamment dans les établissements hôteliers et de services, restent quasiment assurés pour les diplômés de cet institut, assure la même source qui note que l'intérêt est surtout concentré sur les métiers de l'administration hôtelière, de cuisine et pâtisserie. Certaines formations sont peu choisies dont celles liées à la réception, l'organisation de manifestations et de guides touristiques alors que certaines autres dont celles de femmes de chambre et de portage-bagage ont disparu faute de candidats, souligne la direction de l'institut qui explique les préférences des stagiaires par les idées «erronées» sur ces métiers. L'INHT de Bousaâda accueille 321 stagiaires dont les deux tiers résident en dehors de la wilaya de M'sila. Il est encadré par 27 enseignants.

BLIDA

Raccordement prochain de 650 foyers au réseau de gaz naturel dans la commune de Djebabara

Près de 650 foyers de la commune de Djebabara, à l'est de Blida, seront bientôt raccordés au réseau public de distribution de gaz naturel au titre du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Ce projet, dont une première tranche est déjà lancé en travaux, porte sur la réalisation d'un réseau de distribution de 34 km de long, dont le chantier a été confié à plusieurs entreprises en vue d'en accélérer la cadence, a-t-on ajouté de même source.

Lors d'une visite de cette localité rurale, le wali, Mohamed Ouchen, avait insisté, auprès des responsables de ces entreprises, sur le parachèvement des travaux «avant l'hiver prochain», en vue de faire profiter la population locale des bienfaits du gaz naturel.

Près de 1.400 foyers, répartis sur 62 zones d'habitation de la wilaya, ont été raccordés au réseau de gaz naturel, au titre du quinquennat écoulé, grâce à la réalisation d'un réseau de distribution de 329 km, est-il signalé de même source.

TLEMCEN

Attribution de 272 logements participatifs à Remchi

Quelque 272 logements participatifs (LSP) ont été attribués lundi à leurs bénéficiaires qui résideront désormais à la nouvelle zone urbaine ZHUN de Hai (quartier) Sanawbar, dans la ville de Remchi (Tlemcen).

Les actes d'attribution ainsi que les clés des logements ont été remis aux bénéficiaires, au cours d'une cérémonie présidée par les autorités locales.

Ces nouveaux logements font partie d'un lot global de 3.000 unités tous programmes confondus (sociaux, participatifs et ruraux) et dont le taux d'avancement des travaux de réalisation varient entre 20 et 80%, a souligné le chef de la daïra de Remchi.

Cette opération est la deuxième du genre après celle ayant permis, il y a quelques mois, la distribution de 217 logements sociaux au profit des habitants des sites précaires d'Oued Namous, Oued Sbaa, Haouch Idriss et Haouch Chouenougha.

Ces sites précaires abritant quelque 1.400 familles seront éradiqués d'ici à la fin de l'année en cours, a souligné le même responsable.

De son côté, le secrétaire général de la wilaya de Tlemcen, qui a présidé la cérémonie, a annoncé que 435 logements sociaux locatifs seront attribués la fin de cette semaine à Sebdou.

LAGHOUAT

Une centaine de participantes à un salon national de la promotion de l'activité artisanale



Une centaine de femmes prennent part à un salon national de la promotion de l'activité artisanale féminine, ouvert hier à Laghouat, à l'initiative de la coordination de wilaya des associations de l'artisanat. Cette manifestation de trois jours, qu'abrite la maison de la Culture "Tekhi Abdallah Benkeriou" et où sont représentées dix (10) wilayas du pays, vise à valoriser le produit artisanal, notamment traditionnel. Parmi les articles exposés, des produits de tissage traditionnel, de poterie, de couture, de broderie et de pâtisserie, en plus d'un stand réservé à la décoration.

Le programme du salon prévoit aussi une conférence sur "la femme dans le Sud et le développement", à être animée par des femmes, universitaires et élues, selon la présidente de la coordination locale des associations d'artisanat, Bahria Benbouzid.

L'initiative vise à encourager les participantes à promouvoir leur production artisanale selon les besoins du marché, ainsi qu'à trouver des circuits de commercialisation des produits de l'artisanat, a-t-elle ajouté.

APS

**2^e ÉDITION DE L'ÉVÈNEMENT
ANNUEL DE NESTLÉ**
**Nutrition, santé,
bien-être en point
de mire**

Sonia Belaïdi

Nestlé organise pour la deuxième année consécutive « l'événement Nutrition, santé et bien-être » en Algérie qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne menée par le groupe en vue de mener une action de sensibilisation des consommateurs sur l'importance des choix quotidiens des aliments et sur la nécessité d'une activité physique régulière pour la préservation de son capital santé.

Cette rencontre, qui rassemble plus de 250 personnes autour du programme Nutrition, a pour visée principale la transmission des bonnes habitudes alimentaires aux citoyens et d'encourager les consommateurs à choisir un mode de vie plus sain.

A cette occasion, la nutritionniste et directrice de recherche au laboratoire de nutrition clinique et métabolique de l'université d'Oran et présidente de la Société algérienne de nutrition, P^r Malika Bouchenak a insisté sur l'importance de revenir à nos traditions alimentaires qui sont saines, notant que les goûters des enfants étaient plus sains et qu'il fallait donc arrêter de donner de l'argent de poche aux enfants qui l'utilisent dans l'achat de sucreries très mauvaises pour la santé.

Durant une demi-journée d'activités, il est prévu un petit-déjeuner complet et des exercices physiques et ludiques pour les enfants et les adultes.

En outre, les invités et les participants de cette journée auront l'occasion de poser des questions relatives à la nutrition et à l'alimentation à l'expertise en la matière, P^r Bouchenak.

Aussi, la nutritionniste Nestlé Maghreb, D^r Linda Belabed, spécialisée dans le domaine du comportement alimentaire et de la nutrition préventive sera également au rendez-vous pour donner des conseils et son expertise en nutrition.

Réduire la consommation du sucre, sel et gras

S'exprimant sur l'obésité, le P^r Bouchenak a averti que l'obésité est en hausse de 20% chez les enfants, insistant sur le fait que la palais de l'enfant s'éduque et qu'il fallait donc leur inculquer les bonnes habitudes dès le jeune âge.

Pour ce faire, Nestlé connue et reconnue comme le leader mondial de la nutrition, de la santé et du bien-être s'attèle à mener une action de sensibilisation pour avertir sur les dangers liés à une alimentation trop sucrée, salée et grasse.

A cet effet, le directeur général Nestlé Algérie, Denis Bouquay, a expliqué que « Nestlé est leader mondial de la nutrition, de la santé et du bien-être depuis près de 150 ans. Nous observons et analysons les comportements alimentaires de chacun de nos marchés, pour y proposer les meilleurs produits en tenant compte des carences, des goûts, des spécificités de chacun et de la culture alimentaire locale. C'est tout naturellement que nous lançons cet événement pour conseiller et sensibiliser à l'importance d'une alimentation saine et d'un effort physique régulier pour le bien-être ».

Nécessité d'une consommation-acteur

Il a d'ailleurs ajouté dans ce sens qu'en Algérie et partout dans le monde Nestlé œuvre à offrir des produits de qualité dont la teneur en sucre à considérablement été réduite sans pour autant en modifier le goût.

Dans le même ordre d'idées, il a précisé que son organisme vise à éduquer et à sensibiliser le consommateur à l'aide d'un programme éducatif direct et gracieux aux informations figurant sur nos emballages.

Pour lui, le consommateur a le droit de savoir Nestlé travaille donc sur la consommation acteur sur l'amélioration de la qualité de vie des consommateurs et de leur famille. Dans ce sens, les choix alimentaires plus savoureux et plus sains, adaptés à tous les stades de leur vie et pour chaque moment de la journée sont, donc, proposés, a-t-il ajouté.

Ainsi, à travers le programme « Choisissez le bien-être », des informations nutritionnelles et des données sur l'importance d'une activité physique sont diffusées. Enfin, dans une atmosphère conviviale, marquée par la présence d'artistes, sportifs, journalistes et consommateurs que se déroulera la deuxième édition de « l'événement Nutrition, santé et bien-être » en Algérie.

Tous réunis autour d'une même conviction : manger sain et bouger plus pour vivre mieux.

**ALGER
IL TUE SON ÉPOUSE:
16 ans
de réclusion
criminelle**

Nabila âgée de 32 ans, mariée et mère de deux enfants, s'adonne au plus vieux métier du monde.



A.Ferrag

Un jour Malek rentre à la maison, le spectacle qui s'offre à ses yeux lui prouve combien il s'est trompé sur sa femme. Malek entre dans une colère noire, s'empare d'une hache et se dirige tout droit vers son épouse et de toutes ses forces lui assène 15 coups de hache qui atteignent la malheureuse à plusieurs endroits du corps. Le sang gicle de partout et

la victime se tord de douleur et crie jusqu'à son dernier souffle. L'amant de sa femme prend la fuite.

Arrêté, il avouera les faits et les racontera dans les moindres détails.

Le jour du procès en ce mois de mars 2015, l'accusé reconnaît certes ses faits. Il dira qu'il a été pris d'une colère noire et qu'il n'a pas pu se contrôler. « Je lui faisais confiance et elle m'a trahi ». Au terme des débats, le président donne la parole au représentant du ministère public,

après avoir rappelé les faits, il demande que l'honorable cour prenne en considération la gravité des faits reprochés à l'accusé et requiert une peine de 20 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense sollicite la clémence de la cour. Il demande des circonstances atténuantes envers son client. A la fin des délibérations, le président du tribunal prononce une peine de 16 ans de réclusion criminelle contre l'accusé.

**JUSTICE :
Examen jeudi de l'affaire de 22 faussaires
de documents officiels pour le compte
de groupes terroristes**

Le tribunal criminel près la cour d'Alger examinera jeudi prochain l'affaire de 22 personnes poursuivies pour falsification de sceaux des ministères de la Défense nationale, de la Justice et de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) ainsi que de documents administratifs au profit de groupes terroristes afin de faciliter leurs

déplacements, indique une source judiciaire.

Les accusés, issus de plusieurs wilayas du pays, sont poursuivis également pour appartenance à un groupe terroriste, faux et usage de faux, formation d'association de malfaiteurs, falsification de sceaux de l'Etat et trafic de véhicules, précise la même source. Selon l'arrêt de renvoi, ce groupe

terroriste a recouru aux réseaux internationaux de trafic de voitures de luxe en vue de faciliter les déplacements de ses éléments pour perpétrer des actes terroristes et utilisant de sceaux falsifiés.

Lors des perquisitions des domiciles des accusés par les services de sécurité, plusieurs documents ont été saisis dont des cartes d'identité et des

cartes grises appartenant à trois terroristes membres du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Par ailleurs, des faux documents de voyages de terroristes étrangers (Libyens, Tunisiens et Marocains) ont été saisis lors des perquisitions. Ce groupe terroriste activait dans plusieurs wilayas du pays (Centre, Est, Ouest).

**MÉDÉA :
Une bande spécialisée dans
le vol de cheptel neutralisée**



Une bande spécialisée dans le vol de cheptel, qui sévissait à travers plusieurs localités de la wilaya de Médéa, a été neutralisée par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps de sécurité.

Six membres de ce groupe, composé de quatorze individus, ont été appréhendés dans différentes communes de la wilaya, suite à une enquête menée à travers les localités de Ain-Boucif, Ouled-Deid, Si-Mahdjoub, Hannacha, Ouled Brahim, Tafraout, Tlet-Douairs et Berrouaghia, a indiqué le groupement de Gendarmerie.

Quatre autres membres impliqués dans ces vols avaient été arrêtés

aujourd'hui dans des affaires similaires, commises dans la wilaya, a-t-on précisé de même source, rappelant que cette bande a été neutralisée après une enquête qui a duré près d'une année.

Quatre individus, également impliqués dans ces vols de cheptel, sont actuellement en fuite et font l'objet d'intenses recherches par les différents services de gendarmerie, a-t-on encore indiqué.

Pas moins de 228 ovins ont été subtilisés dans huit communes où a eu lieu cette série de vols, a affirmé la même source, relevant que les vols jugés les plus importants ont été enregistrés à Tlet-Douairs, Berrouaghia et Si-Mahdjoub.

**M'SILA :
L'APC
de Hammam
Dhalâa gelée**

La situation de blocage dans laquelle se démenait la commune de Hammam Dhalâa, une trentaine de kilomètres du chef lieu de la wilaya de M'sila, a finalement poussé le wali à agir après la mise en demeure transmise aux membres de l'Assemblée populaire. La persistance du conflit opposant les élus au président de l'APC, et la non-approbation de délibération notamment celle relative au budget pour l'exercice 2015, ont justifié cette décision prise par le wali après consultation de la tutelle. A cet effet, les prérogatives de l'Assemblée populaire communale sont gelées et la gestion provisoire de la commune est confiée au chef de daïra. C'est suite aux impasses politiques qu'a connue cette assemblée que le wali a pris la décision courageuse de geler les activités de l'APC et de désigner des administrateurs pour la gestion de cette collectivité. Pour rappel, cette décision de gel de l'Assemblée est venue suite aux différentes missions de bons offices qui se sont avérées vaines et n'ont pas atteint leurs objectifs et pour beaucoup d'analystes, la décision du wali est "logique" et il y a du développement économique de la région. « En son devoir de wali, et au nom de l'intérêt général de la commune, cette décision vient à point nommé », nous confièrent hier quelques élus concernés.

M.B.

DISPARITION DU VOL MH370: Nouvelles critiques après un rapport indépendant



La gestion de la disparition du vol MH370 de la compagnie Malaysian Airlines par la compagnie aérienne et les autorités a de nouveau été critiquée hier après la publication d'un rapport d'experts indépendants.

Ce rapport publié dimanche, jour anniversaire de la disparition de l'appareil le 8 mars 2014, ne fournit aucune explication sur la disparition de l'avion et le sort des 239 personnes qui se trouvaient à bord.

Le rapport souligne en particulier que la batterie de la balise de localisation sous-marine fixée sur la boîte noire du Boeing avait cessé de fonctionner en décembre 2012 et n'avait pas été remplacée.

«J'espère que l'autorité internationale de l'aviation va punir la Malaysia Airlines pour non-res-

pect (des règles) en ce qui concerne la batterie périmée», a déclaré Lim Wee Hoon, une Malaisienne dont le frère se trouvait à bord de l'avion.

Cet élément «soulève des questions sur l'intégrité de la maintenance» chez la compagnie aérienne, a commenté Greg Waldron, directeur de la revue spécialisée Flightglobal. «Cela a-t-il joué un rôle dans l'incapacité à retrouver l'appareil, nous ne le savons pas», a-t-il ajouté toutefois.

Le vol MH370 au départ de Kuala Lumpur à destination de Pékin avait disparu une heure après son décollage. Aucune trace de l'avion n'a été retrouvée malgré d'intensives recherches dirigées par l'Australie dans le sud de l'océan Indien où des satellites ont «accroché» pour la

dernière fois les systèmes de communication de l'appareil.

La compagnie aérienne a reconnu hier que le problème de batterie constituait une «omission» tout en soulignant que la batterie du CVR (Cockpit voice recorder, qui collecte les sons dans la cabine de pilotage) était en bon état de marche. La Malaysian Airlines a également «pris des mesures significatives pour améliorer la sécurité», a-t-elle ajouté. Les enquêteurs indépendants ont également relevé que des radars civils avaient brièvement repéré l'avion avant sa disparition alors que la Malaisie a affirmé à plusieurs reprises que seuls ses radars militaires l'avaient observé. Les familles considèrent qu'une occasion précieuse a été perdue de suivre les traces de l'appareil.

BRÉSIL: Trois enfants tués dans un glissement de terrain

Trois enfants ont été tués lorsque leur maison a été ensevelie dans un glissement de terrain provoqué par de fortes pluies, à São Paulo au Brésil, ont informé dimanche les pompiers locaux.

Le glissement de terrain a eu lieu à Santana do Parnaíba, dans la région métropolitaine de la ville brésilienne de São Paulo (Sud-est), lorsque les trois frères âgés de 7 à 13 ans dormaient avec leur mère à la maison.

La mère, Carola Rodrigues, et l'un des garçons ont été secourus par les pompiers et envoyés à l'hôpital de Santa Ana. Mais l'enfant a rendu l'âme à l'hôpital. Selon les pompiers, les corps des deux autres enfants ont été trouvés dimanche matin. Ces dernières semaines, São Paulo a été affectée par de fortes pluies qui ont provoqué des inondations et des dégâts matériels.

Solar Impulse 2 décolle d'Abou Dhabi pour un tour du monde

L'avion Solar Impulse 2 a décollé hier matin d'Abou Dhabi pour un tour du monde sans précédent, à la seule énergie solaire, dans le but de promouvoir les technologies propres. L'appareil révolutionnaire, qui n'utilise aucun carburant, a pris son envol à 07h12 heure locale (03h12 GMT) de la capitale des Emirats arabes unis peu après le lever du jour, alors qu'une légère brise balayait le tarmac de l'aéroport d'Al-Bateen. Solar Impulse 2 est parti en direction de l'est et la première étape a été fixée à Mascate, capitale du sultanat d'Oman, où l'avion devait arriver en fin de journée. Ce trajet de quelque 400 km devait durer 12 heures. Les deux pilotes suisses en uniforme orange, André Borschberg et Bertrand Piccard, ont effectué les dernières inspections de nuit et c'est M. Borschberg qui s'est installé dans le cockpit de l'avion monoplace sous les applaudissements de toute son équipe. Le décollage d'Abou Dhabi, prévu initialement samedi, a été retardé en raison de vents forts qui ont soufflé sur la région pendant le week-end.

Le président chinois appelle à plus d'efforts contre la pauvreté

Le président chinois, Xi Jinping, a appelé à plus d'efforts contre la pauvreté dans le pays, notamment, dans certaines provinces qui méritent un développement «rapide».

Le président Xi a souligné, à l'issue d'une séance de travail avec des députés de la région autonome Zhuang du

Guangxi, l'importance de la mise en place de mesures concrètes à même d'aider les populations à sortir de la pauvreté.

Il a, à cet égard, mis l'accent sur la nécessité de restructurer l'économie et de renforcer la coopération avec l'Association des nations de l'Asie du sud-est (Asean).

Pour lui, des efforts doivent être déployés aussi pour la promotion de l'Etat de droit afin de permettre à l'économie de s'émanciper dans un climat «juste» et «égal». La Chine aspire à réduire de plus de 10 millions la population pauvre en 2015, selon un rapport d'activités du gouvernement.

PROJET DE RÉFORME DU COLLÈGE EN FRANCE Un chaud débat en perspective !

CEM

Prévue pour être présentée en Conseil des ministres le 11 mars, la copie du projet de réforme du collège, concocté par le ministère français de l'Education nationale, suscite déjà débat et polémique et promet de faire chauffer l'ambiance dans les enceintes des collèges français.

Le pouvoir politique français tente déjà de peser de tout son poids, en mettant dans la balance un engagement personnel de François Hollande et de Manuel Valls pour faire passer le projet de réforme de la ministre de l'Education nationale Najat Vallaud-Belkacem. Il n'est pas encore présenté que Hollande y voit «un meilleur accompagnement des élèves, une meilleure pédagogie, une meilleure autorité des enseignants, une plus grande autonomie des établissements», tandis que pour Valls il aidera à «lutter contre les inégalités», rapporte le quotidien français lemonde.fr qui estime pourtant pour sa part que «la réforme apparaît plutôt fade et verbeuse».

En fait de réforme, Madame Vallaud-Belkacem mise sur deux grandes innovations avec lesquelles elle espère faire avancer l'enseignement dans les collèges français, en tenant compte des critiques acerbes de la Cour des comptes française d'une part et des recommandations de l'OCDE d'autre part. Elle parle ainsi de renforcer l'interdisciplinarité des enseignements et d'accorder une plus grande autonomie aux établissements.

Ainsi un volume horaire sera laissé à l'appréciation des collèges pour y prodiguer des enseignements complémentaires dans une liste de thématiques qui seront définies par le ministère français de l'Education, «parmi lesquelles un «parcours citoyen», le développement durable ou le numérique», ajoute lemonde.fr. Cette proposition qui va dans le sens souhaité par l'OCDE ne semble pas susciter une large

adhésion parmi certains syndicats des professions de l'enseignement dans les collèges qui pointent notamment la difficulté de toucher au volume horaire des enseignants, ou encore l'inefficacité d'une telle démarche sans une réforme préalable des contenus des programmes d'enseignement. Pour d'autres, par contre, l'idée de l'interdisciplinarité paraît convenir dans la mesure où elle est la voie aux élèves d'apprendre différemment, tandis que pour un représentant syndical affilié à la CFDT, cité par lesechos.fr, «les établissements auraient la main sur une partie des volumes horaires, ce serait une vraie initiative».

Ce projet atterrit dans un contexte politique marqué par le souvenir encore frais des atroces attentats de janvier 2015 dont les conséquences se font sentir y compris dans la vision du rôle et de la place de l'école comme levier de formation de la conscience citoyenne, républicaine. Une préoccupation portée par Albert-Jean Mougin, vice-président du plus ancien syndicat de professeurs du second degré, dans une contribution publiée sur lefigaro.fr dans laquelle il en appelle au sens de l'autorité dans l'école comme unique levier pour la refondation de l'institution éducative. De son point de vue, l'école française est soumise à des influences sociopolitiques, voire même à des idéologies étrangères, que seule la restauration d'une véritable autorité peut endiguer.

Quelques jours avant la présentation du projet de réforme du collège de Madame Vallaud-Belkacem, la Cour des comptes française a rendu un rapport, sorte de réquisitoire, contre certaines pratiques en vigueur dans l'enseignement en France.

La presse a notamment retenu les griefs portés au système de «suivi individualisé des élèves», avec comme principale conclusion, le fait que «les dispositifs visant à répondre aux besoins spécifiques des élèves, qui coûtent deux milliards d'euros par an, sont inefficaces», souligne lemonde.fr.

Environ 2 millions d'oiseaux migrateurs tués durant l'automne sur l'île de Chypre

Environ deux millions d'oiseaux migrateurs ont été tués au moyen de filets et de fausses branches collantes, entre septembre et octobre derniers, sur l'île de Chypre, a déploré lundi une association de défense de l'environnement.

L'année 2014 «a été la pire depuis que nous avons commencé à documenter le braconnage en 2002», a expliqué Clémire Papazoglou, responsable de l'association «Birdlife Cyprus», appelant à appliquer avec «plus de fermeté» la loi qui criminalise le braconnage.

Les outils de braconnage ont «quasiment doublé par rapport à l'année précédente», affirme l'association, précisant que «quelque 16 km de filets et plus 6.000 branches collantes ont été répertoriés durant l'automne».

APS

AVC : ATTENTION AUX VARIATIONS DE LA TENSION ARTÉRIELLE

Les «yo-yo» de tension créent chez les patients un risque accru de décès par infarctus ou par Accident vasculaire cérébral (AVC).

L'hypertension artérielle touche un tiers des adultes et, si elle n'est pas traitée, augmente grandement les risques de crises cardiaques, et d'accidents vasculaires cérébraux. Mais de nouvelles études suggèrent que de brusques fluctuations de la pression artérielle peuvent avoir un effet tout aussi dévastateur sur la santé. En effet, oublier de prendre quotidiennement ses comprimés augmente considérablement les variations de la pression artérielle donc les risques d'accident vasculaire cérébral, et de crise cardiaque.

Les chercheurs de l'Université de Glasgow dirigé par le docteur Sandosh Padmanabhan ont calculé la variabilité de la pression artérielle, sur de longues périodes de temps, un, quatre, cinq et neuf ans, de 14 522 patients hypertendus qui fréquentaient la clinique spécialisée en pression artérielle de Glasgow.

Des chiffres inquiétants

L'étude révèle qu'oublier de prendre des comprimés pour la pression artérielle pourrait augmenter le risque d'infarctus ou d'AVC de 40%.

Les chercheurs concluent aussi que les variations à long terme de la pression artérielle, au fil des mois ou des années, peut augmenter le risque de décès prématûre de 35%, et d'accident vasculaire cérébral et crises cardiaques de 42%.



Le chercheur principal de l'étude, le docteur Sandosh Padmanabhan de l'Université de Glasgow insiste : «la pression artérielle est intrinsèquement variable et fluctue en raison de l'interaction complexe de divers facteurs, comme le stress, les variations saisonnières et la prise des médicaments. Si les patients ne peuvent pas toujours contrôler les changements de leur pression artérielle, ils doivent s'assurer de prendre régulièrement leurs comprimés. Ceux qui n'observeraient pas précisément leur ordonnance augmenteraient leur risque de crise cardiaque ou d'AVC de plus de 40%».

Il espère aussi que les conclusions de ses recherches inciteront les médecins à accorder plus d'attention à la variabilité de la pression artérielle lors de la surveillance et le traitement de l'hypertension artérielle. Il déclare aussi qu'il est nécessaire que d'autres études soient mises en place pour identifier des médicaments spécifiques qui pourraient réduire la variabilité de la pression artérielle».

HYPERTENSION MASQUÉE ENCOURAGER L'AUTO-MESURE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

Une tension normale chez le médecin mais élevée chez soi ? C'est ce qu'on appelle l'hypertension masquée. Elle concerneait potentiellement 40 % des personnes âgées selon une étude française. On connaîtait déjà l'effet «blouse blanche», l'augmentation de la tension et du rythme cardiaque en présence du médecin, mais la mise en vente d'appareils d'auto-mesure a permis de découvrir un phénomène étonnant et dont l'origine reste inconnue : l'hypertension masquée.

Risque d'hypertension permanente multiplié par 7

Les chercheurs de l'unité Inserm 708 «Neuroépidémiologie» ont décidé d'évaluer la fréquence de cette hypertension masquée chez une population particulièrement concernée : les seniors.

L'étude a porté sur 1481 personnes âgées entre 73 et 97 ans (moyenne d'âge 78,7 ans). Après avoir relevé leur tension dans un

centre d'examen, les participants ont, dans les 15 jours suivants, procédé chez eux à 18 auto-mesures pendant 3 jours avec un tensiomètre. Les mêmes mesures ont été réalisées un an plus tard afin de repérer une éventuelle évolution vers une hypertension artérielle permanente (pression artérielle élevée au centre d'examen et à domicile).

Les chercheurs ont découvert que l'hypertension artérielle masquée concerne 40% des volontaires. Ils ont découvert également que globalement le risque de développer un an plus tard une hypertension permanente est multiplié par 7 et même de 17 chez les seniors ne prenant pas de médicaments contre l'hypertension.

Prévenir les infarctus et AVC

L'hypertension artérielle est un des principaux facteurs de risque d'accident vasculaire (infarctus, AVC...) et sa fréquence augmente avec l'âge. C'est pourquoi la découverte d'une fréquence si grande d'hypertension masquée



chez les seniors est importante.

«Ces résultats soulignent l'importance de l'auto-mesure de la pression artérielle à domicile chez les personnes âgées afin de diagnostiquer une hypertension arté-

rielle masquée, par nature non détectable par le médecin, et mettre en place des mesures pour baisser la pression artérielle et ainsi réduire le risque vasculaire. L'auto-mesure permet également de renforcer le dialogue entre malade et médecin et de mieux adapter le traitement», précise le Dr Christophe Tzourio, directeur de l'unité Inserm 708 en charge de l'étude.

LES SIESTES, UNE MAUVAISE IDÉE POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 2 ANS ?



Les siestes font un bien fou aux petits. Elles leur assurent un bon développement et une qualité de sommeil. Mais à partir de deux ans, ces petits sommets dans la journée auraient un effet contre-productif. C'est en tout cas ce qu'avancent des chercheurs australiens dans la revue spécialisée *Archives of Disease in Childhood*. Ils soulignent que les siestes favorisent les troubles du sommeil si elles se poursuivent après l'âge de deux ans.

Les Australiens ont parcouru la littérature scientifique consacrée à ce sujet. Sur les 781 études épulées, ils en ont gardé 26 traitant spécifiquement de l'impact de la sieste chez les moins de 5 ans. Il est ressorti que les petits de plus de deux ans habitués à faire des siestes mettaient plus de difficulté à s'endormir. De plus leur sommeil était moins réparateur que les enfants non adeptes des repos diurnes. En revanche, ils n'ont pas réussi à tirer des conclusions quant aux effets des siestes sur le développement et la santé des enfants de cette tranche d'âge. Pour connaître précisément les effets de la sieste sur les enfants de plus de deux ans, d'autres travaux devront donc être entrepris.

Les auteurs se limitent donc à recommander aux parents dont les enfants souffrent d'un sommeil difficile de voir si la sieste peut être en cause.

Reste que tous les scientifiques ne sont pas du même avis que les Australiens. Des chercheurs du Massachusetts aux Etats-Unis ont par exemple vanté les bénéfices de la sieste chez les enfants après le déjeuner, au titre qu'elle participerait au développement de leurs connaissances.

C'est pour les bébés et les enfants en bas âge, les bienfaits d'un petit dodo font davantage l'unanimité des chercheurs. Entre 6 et 12 mois, il est établi que les bébés qui font 30 minutes de sieste par jour stimuleront leur mémoire, ce qui faciliterait leurs capacités d'apprentissage.

5 GESTES MALINS POUR ÊTRE EN FORME JUSQU'AU COUCHER

On se sent plus vulnérable au stress et à la fatigue quand les températures baissent. On garde son thermomètre bien-être dans le positif en pratiquant sans modération ces astuces réconfortantes.

Un automassage du ventre

Au réveil, allongée dans son lit, on fait une grande inspiration qui remonte jusqu'aux épaules puis on chasse tout l'air dans une grande expiration. Ensuite, on rééquilibre les énergies et on active le transit par une gestuelle drainante : on place les mains sur le ventre et on se fait des massages circulaires doucement mais en insistant bien avec les paumes de mains. Les cercles se font dans le sens des aiguilles d'une montre.

Un réveil matinal en forme

On démarre la journée dans la sérénité avec quelques postures simples de yoga. On commence par la montagne pour se reconnecter avec son corps : debout, les yeux fermés, les pieds ancrés dans le sol, on joint les mains en prière au niveau de la poitrine. On tient quelques secondes.

Puis on lève les bras au ciel et on s'étire doucement en se penchant un coup vers la droite et un coup vers la gauche.

Ensuite, on réveille ses articulations par des rotations de chevilles, des cercles d'épaules et des rotations du cou d'un côté puis de l'autre. On peut aussi tourner le nombril. On effectue plusieurs cycles respiratoires en tenant 5 secondes à l'inspiration et 8 secondes à l'expiration.

Enfin on étire la colonne vertébrale en se plaçant à quatre pattes. On adopte la position dos rond puis on dos rentré, comme un chat qui s'étire. On peut également faire des demi-fentes pour parfaire ce « warm up matinal » avant de reprendre sa routine quotidienne (petit-déjeuner, douche).



Une respiration calmante dans la journée

A tout moment de la journée, on pratique la respiration abdominale qui favorise la détente et déstressse le système digestif. Pour cela, on inspire en gonflant le ventre au maximum et on rentre le ventre au maximum à l'expiration comme si on voulait aspirer le nombril. On effectue plusieurs cycles respiratoires en tenant 5 secondes à l'inspiration et 8 secondes à l'expiration.

Une hydratation non-stop

Ce n'est pas parce qu'on a froid et qu'on marche au ralenti en hiver que notre organisme a moins besoin d'hydratation. Au

contraire, notre corps a besoin de l'eau pour fonctionner de façon optimale (cerveau, élimination des déchets, températures corporelles...). On fait d'une pierre deux coups en buvant toutes les heures de l'eau riche en magnésium (Rozana est l'eau minérale la plus concentrée) qui permettra de lutter contre la fatigue et le stress tout en comblant les besoins hydriques.

Le rituel du soir pour mieux dormir

A la fin de la journée, ces quelques mouvements vont relâcher les tensions, permettre de s'étirer et de relancer la circulation (lymphatique, sanguine, énergétique) afin de préparer au sommeil.

-Allongée sur le dos, on rentre le ventre et en même temps on met ses pieds en pointes. Puis on gonfle le ventre en faisant pieds flex. On effectue ce mouvement de « pompage » une dizaine de fois.

-Allongée sur le dos, les pieds sont flex. On lève les bras au-dessus de la tête et on joint les mains. On s'étire en penchant les bras d'un côté puis de l'autre. Ce geste délassant étire le bas du dos au niveau des lombaires. A pratiquer 10 fois en alternance droite-gauche.

-Toujours allongée, on plie les jambes et on ramène les genoux pliés sur la poitrine. Et on relâche tout. On peut écouter le rythme de sa respiration et pour plus de relaxation, se balancer doucement de droite à gauche, comme un bébé bercé dans son landau.

SPORT : COMMENT RENDRE SA SÉANCE PLUS EFFICACE POUR PERDRE DU POIDS

Du renforcement musculaire et des entraînements cardiovasculaires ponctués de séances d'étirements : telle est la meilleure recette pour s'affiner. L'idée est d'activiter tous les muscles du corps, le cœur et les poumons, à un niveau d'intensité conséquent afin d'optimiser la séance.

C'est en combinant entraînement cardio-vasculaire, renforcement musculaire et séances d'étirements que l'on s'affine durablement.

• Le renforcement musculaire participe à affiner la silhouette, car en fabriquant du muscle, le corps crée des milliards de vaisseaux sanguins dans les zones-cibles, aboutissant à un drainage et à un réel lissage de la zone.

• Le cardio aide à mincir certes, en

brûlant des calories et en éliminant les graisses... Mais encore faut-il pratiquer l'activité ciblant nos points faibles. En effet, si on choisit de faire un sport pour ses bienfaits sur la silhouette, autant opter pour le bon ! La natation pour affiner le bas du corps, le volley pour les fesses, le TRX pour le ventre... À chaque cible un sport et son niveau de pratique idéal.

• Enfin, le stretching occupe un rôle-clé dans l'obtention d'une morphologie plus fine et élancée. En rendant aux muscles leur élasticité, les étirements garantissent des muscles longs, répartis sur tout l'os qu'ils recouvrent. Cuisses, fesses, ventre, bras, hanches... On brûle les graisses intelligemment pour des résultats hyper probants !



5 QUESTIONS À MAÎTRE KHALED LASBEUR, AVOCAT INSTALLÉ À PARIS

«UN PUNCHEUR AU PRÉTOIRE»

Inscrit à la Cour d'appel de Versailles comme avocat depuis plus de vingt ans, Khaled Lasbeur a occupé le devant de la scène par ses plaidoiries retentissantes dans des affaires autant politiques que de droit commun. Il est notamment celui qui a mené bataille contre l'ex-président du Front national Jean-Marie Le Pen, en obtenant devant le juge civil de Nanterre l'interdiction de la diffusion d'une affiche électorale attentatoire à l'emblème national, et en faisant citer ce dernier devant le tribunal correctionnel de cette même juridiction. Tout comme il s'est distingué dans des affaires d'ordre politique en collaborant étroitement avec Maître Jacques Vergès, aujourd'hui décédé. En recevant l'équipe de DKNews Paris, il se livre sur son parcours, sa vision des relations algéro-françaises et un regard optimiste sur l'Algérie.

Propos recueillis par CEM

DK NEWS : Pouvez-vous nous relater brièvement le parcours qui vous a conduit ici en France ?

K.Lesbeur : Après des études en Algérie, je suis venu en France à la fin des années 1977 en tant que boxeur, devenu, au fil des ans et après une brillante carrière amateur, professionnel pour me perfectionner et m'accomplir. Après avoir arrêté la pratique de la boxe, vers 1987, j'ai ensuite été intégré dans une grande école française pour être enfin admis au centre de formation des avocats de Paris. Il est à rappeler que mes premières années d'exercice en France ont été au consulat d'Algérie à Melun puis Paris où j'ai travaillé comme juriste. A l'issue de ma formation d'avocat parallèlement à mon travail, j'ai prêté serment à la cour d'appel de Versailles, ce qui m'a ouvert la voie vers ce noble métier que je pratique avec amour et abnégation, au bénéfice du droit et des causes justes.

Comment avez-vous vécu votre fameuse plaidoirie, en 2010, contre l'utilisation de l'emblème national par Jean-Marie Le Pen ?

En fait il s'agissait de récuser l'assimilation sous-entendue, au niveau de

cette affiche, de l'Algérie à l'islamisme. Le juge civil a décidé sur mon action bien menée d'interdire cette affiche qui présentait une carte du territoire français recouverte du drapeau algérien avec des minarets sur les contours et une femme voilée en haut. J'ai de mon côté axé ma plaidoirie sur le caractère diffamatoire de cette affiche, qui était pour nous une incitation directe à la haine. J'ai également pu produire, en pleine audience en faisant appel à mon confrère Kebbout Nacer, les éléments de preuve attestant de la paternité revendiquée par Monsieur Le Pen de la production de l'affiche dont il niait, par le truchement de son conseil, être l'auteur. Si le procureur de la République m'a suivie sur ces aspects, en ayant requis une peine d'emprisonnement, sa condamnation à une peine de prison n'a pu être obtenue, au motif, selon le juge, que cette affiche a été diffusée dans le cadre d'une campagne électorale où les écarts de langage non susceptibles de porter atteinte à autrui sont tolérés, et que l'intention de nuire était difficile à établir. En tout état de cause, elle a été pour nous un exercice difficile dans un contexte français attaché à la liberté d'expression; mais il était de notre devoir de dire

aussi que cette liberté a ses

propres limites dès lors qu'elle peut engendrer un préjudice à un tiers et en l'espèce la communauté algérienne.

Vous êtes aux premières loges dans l'analyse de l'évolution des relations de coopération entre l'Algérie et la France; quels enseignements en tirez-vous ?

À partir du premier socle posé par les Accords d'Évian, en 1962, l'accord de coopération établi entre les deux pays en 1968, qui donne les mêmes droits que les Français aux ressortissants algériens, excepté les droits politiques, fournit une base juridique importante sur laquelle nous travayillons beaucoup pour la défense des droits de nos concitoyens en France. L'application de cet accord a ensuite laissé apparaître des lacunes notamment pour le renouvellement des titres de séjour des Algériens établis en France dans les années 1980; d'où l'idée à effleurer l'esprit de l'ex-président Giscard d'Estaing de proposer l'intégration de la communauté algérienne en France à l'expiration de leurs titres de séjour ou son renvoi vers l'Algérie, d'où la fameuse période qu'on a appelée "Prends dix mille balles et casse-toi !". C'est ainsi qu'un premier amendement signé le 22 décembre 1985 a réglé cette question en instituant, au profit des ressortissants algériens, des cartes de séjour de 10 ans avec renouvellement automatique. En 1994, il y a eu un nouvel avenant, qui a vidé de toute sa substance l'Accord algéro-français et a conduit la délégation française à imposer un accord relatif à la réadmission des "présumés nationaux" et des nationaux". Qui, de surcroît, n'a jamais été publié au *Journal officiel* de la République française et qui constitue pour la partie française la pierre angulaire des expulsions des Algériens de France. Vient enfin le 3^e avenant de 2001, qui introduit une classification de catégories de ressortissants algériens pouvant obtenir, de plein droit, un titre de séjour portant la mention "vie privée et familiale"; notamment les conjoints de français, et certaines catégories de malades atteints d'une pathologie dont le défaut de soins pouvant entraîner des conséquences d'un exceptionnelle gravité et ne pouvant être soignés en Algérie. Ces dispositions n'imposent pas l'obligation du visa long séjour pour obtenir un certificat de résidence conformément à l'article 09 de l'Accord algéro-français, sachant que ce visa long séjour est délivré avec beaucoup de parcimonie par les services consulaires fran-

çais. Ce cadre légal de coopération est pour nous un terrain de travail quotidien sur lequel nous nous appuyons pour faire recouvrer les droits de nos concitoyens dans leurs démarches auprès des différents services administratifs français.

Vous avez également soulevé les incohérences que subit la catégorie des retraités; qu'en est-il exactement ?

En fait dans l'avenant de 2001, il y a une mention spéciale pour le retraité algérien et son épouse qui, après avoir résidé en France avec un certificat de résidence de 10 ans, décide d'établir sa résidence hors de France. Il aura alors une carte de séjour valable 10 ans portant la mention "retraité", qui lui donne droit de séjourner en France, sans dépasser une période d'une année de séjour, mais pratiquement sans droit à une couverture sociale. Ce titre n'étant actuellement délivré qu'en Algérie. On s'interroge parfois sur la question de savoir ce que doit faire le retraité algérien, qui décide de se réinstaller définitivement en France avec cette carte portant cette mention "retraité". Pour celui qui s'installe en Algérie, s'il veut renouveler sa carte de retraité, il doit accomplir les démarches à partir d'Alger. Tout ceci ne nous paraît pas cohérent, et doit faire l'objet d'une attention particulière pour témoigner de la considération à cette catégorie d'Algériens, qui a consacré sa jeunesse et sa santé pour le développement de la France.

Quel regard portez-vous sur l'Algérie ?

J'y vais régulièrement notamment dans le cadre professionnel, donc cela me donne l'occasion d'observer et d'analyser beaucoup de choses.

Par ailleurs, j'échange beaucoup ici en France avec des personnalités d'horizons et milieux différents. A partir de là, je peux vous dire que de mon point de vue le pays évolue dans le bon sens et offre beaucoup d'opportunités pour ceux et celles, parmi nos compatriotes, qui veulent travailler et créer de la richesse en Algérie. Je connais des amis qui ont décidé de repartir en Algérie et qui ont fait de belles choses en matière d'investissement. Je dis cela parce que je suis convaincu que l'effort et l'investissement sont les seuls créneaux qui permettront à l'Algérie de sortir de la dépendance du pétrole et de confirmer sa place parmi les nations créatives.

J'encourage et je salue les jeunes, qui ont d'ores et déjà pris l'initiative d'investir en Algérie, notre cher pays.

CEM

«... Le pays évolue dans le bon sens et offre beaucoup d'opportunités pour ceux et celles, parmi nos compatriotes, qui veulent travailler et créer de la richesse en Algérie...»



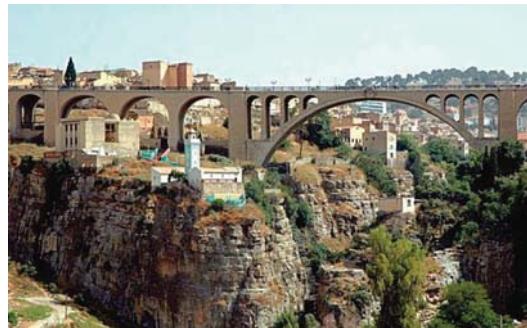
CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015

Les dimensions amazighe et arabe mises en avant

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, a affirmé dimanche à Alger que la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe» prévue à partir du 16 avril «mettra en avant les dimensions amazighe et arabe de la wilaya».

«Les différentes activités prévues dans le cadre de la manifestation 'Constantine, capitale de la culture arabe 2015' mettront en exergue les dimensions amazighe et arabe de Constantine», a souligné Mme Labidi dans une déclaration à la presse en marge d'une cérémonie organisée en l'honneur de la femme algérienne.

L'ouverture de la manifestation sera marquée par la présentation d'une opérette conçue spécialement pour l'événement tandis que plusieurs semaines culturelles seront organisées tout au long de l'année dont la première sera consacrée à la Palestine, a fait savoir la ministre. Elle a ajouté que le programme de la manifestation était «prêt» affirmant que «Constantine, capitale de la cul-



ture arabe 2015» accordera de l'importance à tous les événements historiques à travers des colloques qui seront organisés en coordination avec le ministère des Moudjahidines et celui des Affaires religieuses et des wakfs.

Selon Mme Labidi, un hommage sera rendu au président de la République le 17 avril 2015 à travers la «symphonie de la concorde» en reconnaissance de «ses efforts et son oeuvre pour la réconciliation, la concorde et la paix en Algérie».

Le 18 mai, anniversaire de la disparition de Warda El-Djazaïra, la manifestation a prévu une surprise pour le public, a tenu à préciser la ministre. Par ailleurs, Mme Labidi a souligné que son secteur voulait tirer profit des expériences passées (Alger, capitale de la culture arabe 2007 et Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011).

Le ministère de la Culture se penchera, à l'occasion de cette manifestation, «particulièrement sur la situation des artistes».

IRAK**Un autre site archéologique détruit par Daech dans le nord de l'Irak**

Des éléments de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/ Daech) ont pris d'assaut dimanche les vestiges d'un autre site archéologique à Khorsabat dans le nord de l'Irak, ont rapporté des médias.

Les extrémistes ont retiré les objets antiques et rasé le site archéologique de Khorsabat, situé à environ 15 kilomètres au nord-est de Mossoul, ont précisé les sources.

Le site archéologique de Khorsabat se trouve sous contrôle de l'EI depuis plusieurs mois.

Le ministère irakien du Tourisme et de l'Antiquité mène actuellement une enquête sur les informations concernant la destruction du site par les activistes de Daech, rapporte l'agence de presse Associated Press.

Auparavant, des terroristes ont pillé le site archéologique de l'ancienne ville de Nimroud, située à environ 30 km au sud-est de la ville de Mossoul.

Des terroristes du groupe Daech ont détruit, la semaine passée, des statues, frises et autres trésors préislamiques du musée de Mossoul. Cet acte a été vivement dénoncé par la communauté internationale.

Les participants à une rencontre, tenue à Oran et en hommage à l'écrivaine algérienne Assia Djebbar, ont considéré que l'œuvre de la défunte est à considérer comme «un exemplaire travail de création où la quête de la parole identitaire rejoint le souci de toute recherche d'art».

«Assia Djebbar a marqué l'histoire de la littérature algérienne et mondiale. Son œuvre est spécifique. C'est une grande voix. Avec sa plume, elle a raconté une histoire connue de tous, omise ou occultée. C'est aussi un demi-siècle de parcours, de transcription et de combat», a soutenu l'universitaire d'Oran, Fatima Medjat Grine, dans sa communication intitulée «Assia Djebbar : inventer une langue entre corps et voix».

L'oratrice a expliqué que l'œuvre de la défunte a été toujours fidèle à sa vocation d'historienne et écrivaine pour donner une

ALGÉRIE - SUISSE**Neuf productions algériennes au programme du prochain Festival du film oriental de Genève**

Neuf films algériens sont au programme du prochain Festival international du film oriental de Genève (Fifog, Suisse) qui aura lieu du 20 au 29 mars, ont annoncé dimanche les organisateurs du festival qui fête cette année son dixième anniversaire.

Parmi ces films, six sont en compétition officielle (un dans la catégorie longs-métrages, deux dans les courts-métrages et trois autres dans le genre documentaire), ont précisé les organisateurs de cette manifestation culturelle, placée cette année sous le thème «Ode au cinématographique à l'amour».

Dans la catégorie longs-métrages, les festivaliers auront l'occasion de voir «L'Oranaïs» (2014, en compétition officielle) de Lyes Salem et «Cinéma Chkouï» (2013) de Bahia Allouache, tandis que dans le court-métrage, quatre films leur seront projetés. Il s'agit de «Le beau frère» (2014, en compétition



de Hassan Belaïd, «Regards» (2014, en compétition) de Noureddine Kebâlli ainsi que «Vidir» (2012) et «Koceïma» (2013) de Tahar Houchi, directeur artistique du Fifog.

Dans le genre documentaire, le public verra trois films algériens, inscrits en compétition officielle, à savoir «10 949 femmes» (2014) de Nassima Guessoum, «Chroniques équivoques» (2013) de Lamine Amar Khodja et «El Oued El Oued» (2014) d'Abdenour Zahzah. Par

ailleurs, le documentaire du Franco-Algérien Rachid Oujdi «Perdus entre deux rives, les chibanis oubliés» (France, 2014) est également au programme du festival qui verra la participation d'un «bouquet de 100 œuvres, impertinentes et fraîches, en provenance d'Orient et d'Occident, accompagnées par une soixantaine d'invités». Ayant pour président d'honneur le poète syrien Ali Ahmed Saïd Esber, alias Adonis, le Fifog-2015 qui ambitionne, selon les organisateurs, de «répondre à la haine par l'amour, à la violence par l'art, à la barbarie par la poésie» a, en outre, prévu des débats, des colloques, des conférences portant sur plusieurs thématiques.

Ces thèmes ont trait notamment à «L'Orient dans tous ses états», «Voix et visions de femmes», «Regards croisés : Suisse-Orient», «Migrations et intégrations», «Les cinémas et cultures minorées» etc.

HOMMAGE À ASSIA DJEBBAR : un demi-siècle de parcours, de transcription et de combat

écrivaine symbolique, qui se veut toujours de transmission et d'expression.

«Toute l'œuvre d'Assia Djebbar peut se comprendre comme un travail de et sur la mémoire. Son travail vise à écouter la mémoire déchirée et de ramener à la vie et dans l'histoire des voix étouffées, les mémoires asphyxiées», a-t-elle ajouté, lors de cette rencontre, organisée par le laboratoire de langues, discours, civilisations et littératures de l'université d'Oran, en collaboration avec l'association féminine Afepce.

Salah Negaoui, professeur de littérature hispano-américaine à l'université d'Oran, a estimé qu'Assia Djebbar «est une grande Dame. Elle est très admirée pour la noblesse de ses lettres en Amérique Latine. Elle appartient à une génération d'écrivains des années 50, comme Mouloud Feraoun, Mohamed Dib, Mouloud Mammeri et Malek

Haddad. Elle est au centre d'un univers culturel où l'on retrouve les traces de l'identité algérienne». Cet hommage a été appuyé par plusieurs communications d'universitaires abordant la dimension féminine dans l'écriture d'Assia Djebbar et retracant son itinéraire d'auteure, de chercheuse et de cinéaste. «C'est une Dame qui a permis l'émergence d'un mode d'écriture qui s'étend de plus en plus avec les jeunes. Elle n'est pas une écrivaine du terroir mais une écrivaine algérienne spécifique», a souligné de son côté l'universitaire Benamar Médiène. Des extraits de la défunte écrivaine ont fait l'objet d'une lecture théâtrale par des jeunes de la troupe Drôles Madaires.

Des passages des films «la Noubé des femmes du mont Chenoua» et «la Zerda ou les chants de l'oubli» ont été projetés. La défunte romancière et cinéaste est décédée le



6 février dernier à Paris, à l'âge de 79 ans, et inhumée dans sa ville natale de Cherchell (Tipasa).

De son vrai nom Fatma-Zohra Imaylène, elle a été admise en 2005 à l'Académie française et pressentié plusieurs fois pour le prix Nobel de Littérature.

Assia Djebbar qui a professé l'écriture depuis plus de 50 ans a publié son premier roman «La soif» en 1957, rappelle-t-on.

APS

CENTRAFRIQUE

Le Conseil de sécurité de l'ONU doit dénoncer les attaques contre les musulmans

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies, dont une délégation a entamé sa première visite en République centrafricaine hier, devraient dénoncer publiquement les attaques persistantes perpétrées contre les civils, notamment contre les musulmans pris au piège dans des enclaves, a déclaré Human Rights Watch hier.

«Cette visite est l'occasion pour les membres du Conseil de sécurité de l'ONU d'intervenir et d'affirmer à ceux qui commettent des atrocités en République centrafricaine que le temps de l'impunité est révolu», a déclaré Daniel Bekele, directeur de la division Afrique à Human Rights Watch.

«L'amélioration de la protection des civils et la garantie de la justice pour les meurtres brutaux qui ont ravagé le pays devraient figurer en priorité de leur agenda», a-t-il ajouté.

La délégation du Conseil de sécurité de l'ONU passera près de 36 heures en RCA, où elle rencontrera des autorités du gouvernement de transition, des hauts responsables de la mission de l'ONU pour la consolidation de la paix (MINUSCA), ainsi que des représentants d'organisations non gouvernementales.

«Il est crucial de s'attaquer à l'impunité endémique régnant en République centrafricaine afin d'obtenir une paix à long terme», a insisté M. Bekele.

Les membres du Conseil de sécurité devraient également profiter de leur visite pour évoquer le calvaire de centaines de résidents musulmans pris au piège dans des enclaves dans l'ouest de la RCA.



Dans l'enclave de Yaloké, environ 500 bergers peuls musulmans vivent dans des conditions déplorables, et le nombre de décès évitables va croître.

Depuis février 2014, au moins 44 Peuls musulmans, des enfants pour la plupart, sont morts de malnutrition, de maladies respiratoires et autres maladies.

Depuis décembre, les distributions de denrées alimentaires dans cette enclave ont augmenté et quelques enfants ont pu être réunis avec leurs familles. Mais il n'y a toujours aucune solution pour la majorité des autres, selon la même source.

Des agences humanitaires de l'ONU et Human Rights Watch ont appelé à maintes reprises à l'évacuation des musulmans pris au piège, qui ont clairement exprimé le souhait de partir. Le gouvernement s'oppose à toute nouvelle évacuation de musulmans sans son consentement, craignant d'être considéré comme contribuant à un nettoyage ethnique.

«Les forces de maintien de la paix ne devraient pas se rendre complices de mesures empêchant les musulmans de quitter Yaloké ou tout autre enclave, et elles devraient plutôt les aider à partir dans la dignité et en toute sécurité», a indiqué Daniel Be-

kele. «Les membres du Conseil de sécurité doivent signifier aux autorités gouvernementales de revoir des politiques qui violent les droits des musulmans à rechercher la sécurité à l'étranger.»

La République centrafricaine traverse une crise profonde depuis que les rebelles de la Sékéka, musulmans pour la plupart, se sont emparés du pouvoir en 2013, lors d'une campagne marquée par des violations des droits humains généralisées.

A la mi-2013, des groupes se désignant eux-mêmes sous le nom d'anti-balaka se sont soulevés pour combattre la Sékéka. Les anti-balaka, qui nourrissent une haine contre les musulmans, ont d'abord commis des attaques à grande échelle en représailles contre des civils musulmans et plus tard contre d'autres personnes.

Le cycle meurtrier de violence sectaire a dévasté des régions situées dans l'ouest du pays en 2013 et 2014. Cela a provoqué l'exode massif d'environ 415 000 personnes, musulmanes pour la plupart, vers les pays voisins.

Le rétablissement de l'Etat de droit représente un défi immense pour les autorités du gouvernement de transition et pour les forces de maintien de la paix de l'ONU.

LIBYE

Le général Haftar officiellement nommé chef de l'armée

Le général controversé Khalifa Haftar a été officiellement nommé hier à la tête de l'armée libyenne, et a prêté serment devant le Parlement reconnu par la communauté internationale, selon un porte-parole de la chambre.

«Khalifa Belgacem Haftar a prêté serment devant le Parlement comme commandant général de l'armée», a indiqué Faraj Abou Hachem, une semaine après la désignation de ce général de 72 ans par le président du

Parlement. M. Haftar s'était déjà proclamé depuis plusieurs mois chef de l'Armée nationale libyenne (ANL), une force paramilitaire formée notamment d'officiers ayant fait défectoration de l'armée de l'ex-dictateur Mouammar al-Ghadafi, qui combat depuis plusieurs mois les groupes armés dans l'est de la Libye.

Militaire à la retraite et personnalité controversée, M. Haftar avait lancé en mai 2014 une opération baptisée «Dignité» contre les groupes

armés qui contrôlent la ville de Benghazi.

Il avait été accusé dans un premier temps par les autorités d'avoir mené un «coup d'Etat», avant de recevoir leur soutien après la prise de Tripoli en août par Fajr Libya, une coalition de milices hétéroclite.

Le camp de Fajr Libya est très hostile au général Haftar et exclut toute implication de cette personnalité controversée dans une future solution politique.

NIGERIA

Les armées nigérienne et tchadienne reprennent le contrôle de Damasak du groupe armé Boko Haram

Les armées nigérienne et tchadienne, qui mènent depuis dimanche une offensive d'envergure dans le nord-est du Nigeria contre le groupe armé Boko Haram, ont repris la ville de Damasak, que les éléments de ce groupe tenaient depuis novembre, a indiqué hier une source sécuritaire tchadienne.

«L'offensive a permis de prendre le contrôle de Damasak», ville nigériane située à une centaine de kilomètres de la rive ouest du lac Tchad, a déclaré cette source.

Selon elle, quelque 200 éléments du groupe armé ont été tués dimanche, pour 10 tués et 20 blessés parmi les soldats tchadiens.

«Damasak est reprise par la coalition après de violents combats», a confirmé un officiel nigérien à Diffa, capitale du Sud-Est nigérien située à une trentaine de kilomètres de Damasak.

Un haut responsable civil de Diffa a de son côté fait état de pertes humaines très élevées dans les rangs de Boko Haram.

Ni le gouvernement ni l'armée du Niger n'ont pour l'instant fait de déclarations sur cette prise importante.

Le groupe Boko Haram s'était emparé de Damasak le 24 novembre dernier, tuant une cinquantaine de personnes et en poussant 3.000 autres à fuir, selon le Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU.

Les armées du Niger et du Tchad mènent depuis dimanche une vaste offensive terrestre et aérienne contre Boko Haram dans le nord-est du Nigeria, à partir du sud-est du Niger voisin. Des milliers de soldats nigériens et tchadiens étaient positionnés depuis plus d'un mois en posture défensive dans la province nigérienne de Diffa, sous le feu de Boko Haram.

MALI

Les auteurs de l'attentat de Bamako «ont échoué à créer la peur»

Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a déclaré hier que les auteurs de l'attentat vendredi soir contre un restaurant à Bamako «avaient échoué» à créer la peur, et souligné que les Maliens sont toujours «debout» après cette attaque qui a fait cinq morts.

«Nous sommes debout», a assuré le chef de l'Etat, lors d'une déclaration à l'occasion de la Journée internationale des femmes, publiée hier par les médias locaux, dans une première réaction publique à l'attentat.

Il a affirmé que les auteurs de l'attentat «avaient échoué à créer la peur. «Ils ont échoué et ils échoueront», a-t-il dit, promettant que «ceux qui ont osé revendiquer cet attentat le paieront très cher».

L'attentat perpétré dans la nuit de vendredi à samedi dans un restaurant au cœur de Bamako et aux alentours, a fait cinq morts, trois Maliens, un Français et un Belge, et huit blessés, dont deux Suisses.

Ban Ki-moon condamne fermement l'attaque contre la Minusma à Kidal

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a fermement condamné l'attaque perpétrée dimanche matin contre le camp de la Mission onusienne au Mali (Minusma) à Kidal qui a causé la mort à un Casque bleu tchadien et à deux enfants.

«Le meurtre de membres des forces de maintien de la paix et de civils maliens est intolérable et constitue une violation du droit humanitaire international», a déclaré M. Ban dans un communiqué.

Il a ajouté que «cette tentative flagrante d'entrer les progrès réalisés dans un moment crucial du processus de paix au Mali est répréhensible».

L'attaque a également fait huit blessés parmi le personnel de la Minusma et trois parmi la population civile à l'extérieur de la base.

Auparavant, le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé, dans un communiqué, les parties maliennes à la retenue et à éviter des actions qui risquent de compromettre les efforts pour le rétablissement de la paix au Mali.

Il a demandé au gouvernement malien de diligenter une enquête et de présenter les coupables à la justice, soulignant que «les responsables de cette attaque auront à rendre des comptes». Le Conseil de sécurité a, par ailleurs, menacé de sanctions ceux qui prendraient la responsabilité de reprendre les hostilités au Mali.

L'attaque de la base de Kidal dans le nord-est du Mali a été menée au lendemain d'une attaque ayant ciblé un restaurant à Bamako qui a causé la mort à cinq personnes (un Français, un Belge et trois Maliens).

SAHARA OCCIDENTAL
Permettre au peuple sahraoui de recouvrer son indépendance, une «priorité» du mouvement d'action panafricain

La cause sahraouie demeure une des priorités de l'action du mouvement panafricain visant à permettre au peuple sahraoui de recouvrer son indépendance, a affirmé à Accra (Ghana) le président du 8^e Congrès panafricain cité par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

«La cause sahraouie demeure une des priorités de l'action du mouvement panafricain à même de permettre au peuple sahraoui de recouvrer son indépendance», a indiqué le président du congrès.

Les ateliers du 8^e Congrès du mouvement panafricain avaient soumis samedi des recommandations en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux résolutions et décisions onusiennes. De son côté, l'ambassadeur sahraoui au Ghana, Mahdjoub Sidna a appelé les congressistes à «adopter des positions dénonçant l'organisation du Forum de Crans Montana dans la ville sahraouie occupée de Dakhla, et appeler à mettre fin à l'occupation marocaine des territoires de la République sahraouie».

APS

NUCLÉAIRE IRANIEN

Une délégation de l'AIEA entame des discussions à Téhéran

Une délégation de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a entamé hier des discussions à Téhéran sur le programme nucléaire iranien, a rapporté l'agence Isna.

L'agence demande à Téhéran de répondre à des allégations précises, formulées en 2011, selon lesquelles l'Iran aurait mené des recherches et des travaux concrets dans le passé pour se doter de la bombe atomique.

L'Iran doit notamment fournir des informations sur la mise au point de détonateurs pour une bombe. En 2011, l'AIEA s'était dite préoccupée par ces «détonateurs à fil à exploser» en raison de leur «application possible dans un dispositif nucléaire explosif».

Une autre question concerne des études de «calcul et de modélisation» faites en Iran sur le transport de neutrons.

Ces questions font partie d'un accord conclu en novembre 2013 entre l'Iran et l'agence onusienne basée à Vienne, selon lequel Téhéran a accepté des mesures de transparence sur son programme nucléaire.



Le porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Behrouz Kamalvandi, a déclaré dimanche à la télévision d'Etat que «ces deux questions peuvent être finalisées lors de la visite de la délégation de l'AIEA», dirigée par son numéro deux Tero Varjoranta.

Dans son dernier rapport du 19 février, l'AIEA avait affirmé que l'Iran n'avait pas fourni une «quelconque explication permettant à l'agence de clar-

ifier les deux questions» en suspens. Le 2 mars, le patron de l'AIEA, le Japonais Yukiya Amano, avait demandé à l'Iran d'apporter rapidement des réponses.

L'Iran devait fournir ces explications avant le 25 août 2014. Téhéran dément les allégations de recherches nucléaires militaires, en affirmant qu'elles sont fondées sur de faux documents, mais a toutefois accepté de répondre aux questions de l'AIEA.

Attaque imputée à Al-Qaïda et combats entre miliciens chiites et tribus sunnites au centre du Yémen

Sept terroristes d'Al Qaïda au Yémen ainsi que quatre soldats yéménites ont été tués lundi lors d'un accrochage dans le sud du pays, tandis que des combats meurtriers étaient signalés dans le centre entre miliciens chiites et tribus sunnites, selon un responsable militaire.

«Des hommes armés appartenant à Al-Qaïda ont lancé une attaque contre une position de l'armée dans la localité d'al-Mahféd», située entre les provinces d'Abyane et de Chabwa, a déclaré un responsable militaire, cité par l'AFP. «Nous avons réussi à repousser l'attaque avec l'aide de tribus, mais quatre soldats ont été tués», a-t-il ajouté révisant à la hausse un premier bilan qui faisait état de deux morts parmi les militaires.

Par ailleurs, de violents combats ont opposé dans la nuit des miliciens chiites Houthis à des tribus sunnites à



Baïda, dans le centre.

Des sources tribales ont fait état de «22 tués parmi les combattants; Houthis». Ces sources n'ont pas révélé les pertes dans leurs rangs.

Les miliciens chiites Houthis, qui contrôlent la capitale yéménite Sanaa, tentent d'étendre leur influence dans le centre, mais rencontrent une vive résistance des tribus sunnites.

BRÉSIL/PETROBRAS
Dilma Rousseff affirme une enquête «large, libre et rigoureuse»

La présidente du Brésil, Dilma Rousseff, a affirmé dimanche que l'enquête sur le scandale de corruption du géant pétrolier brésilien Petrobras était «large, libre et rigoureuse».

«Avec courage et jusqu'à la souffrance, le Brésil a appris à pratiquer la justice sociale pour les plus pauvres, ainsi qu'à appliquer durement la main de la justice contre les corrompus», a-t-elle dit dans un message télévisé à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

«C'est, par exemple, ce qui se passe dans l'enquête large, libre et rigoureuse sur les épisodes lamentables concernant Petrobras», a poursuivi la présidente. Vendredi, la Cour Suprême brésilienne a donné son feu vert au parquet pour enquêter sur 12 sénateurs et 22 députés, membres de cinq partis dont trois faisant partie de la coalition au pouvoir, dans le cadre du rétentissant scandale de corruption au sein du groupe pétrolier. Samedi, le ministre brésilien de la Justice, José Eduardo Cardozo, a déclaré qu'il n'avait «aucun fait, ni indice» qui puisse mener à une enquête sur la présidente Dilma Rousseff dans le cadre de ce scandale, en réponse à certains titres de presse.

Le Pakistan teste un missile de moyenne portée à capacité nucléaire

Le Pakistan a annoncé hier avoir mené un nouveau test de missile de moyenne portée à capacité nucléaire, une semaine seulement à peine après les premiers pourparlers de haut niveau en près d'un an avec son éternel rival indien. Le test de ce missile Saheen III d'une portée de 2.750 kilomètres «visait à valider le design et les paramètres techniques de cette arme à portée maximale», a indiqué l'armée dans un communiqué.

Le Pakistan, qui se sont fait trois fois la guerre depuis leur indépendance concomitante en 1947, mènent régulièrement

des tests de missiles depuis qu'ils ont acquis officiellement l'arme nucléaire à la fin des années 1990.

En janvier, l'Inde avait effectué un test de missile Agni V de longue portée (5.000 km).

Le nouveau test du Pakistan intervient une semaine après la visite à Islamabad du numéro deux de la diplomatie indienne, Subrahmanyam Jaishankar, pour les premiers pourparlers de haut niveau depuis mai entre ces deux rivaux qui s'opposent sur le contrôle de la région stratégique du Cachemire et peinent à doper leur commerce bilatéral.

IRAK

Les forces kurdes attaquent des positions de Daech près de Kirkouk

Les forces kurdes ont attaqué lundi des positions du groupe de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) dans le secteur de Kirkouk, ville pétrolière du nord de l'Irak, appuyées par des frappes aériennes de la coalition mise en place par les Etats-Unis, selon les autorités locales.

Selon le gouverneur de Kirkouk, Najmaldin Karim, l'objectif est d'éloigner les éléments de Daech de la ville.

Les Kurdes ont pris le contrôle de Kirkouk en août dernier, alors que l'armée irakienne avait été mise en déroute par le groupe Daech dans le nord de l'Irak. Mais la situation reste fragile, la ligne de front n'étant par endroits distante que de 20 km du centre de la ville pétrolière.

Fin janvier, une offensive lancée par les membres présumés du groupe de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) avait brièvement enfoncé les défenses kurdes de la ville.

CONFLIT EN UKRAINE

Hausse du nombre des Ukrainiens demandeurs d'asile en Pologne

La Pologne a reçu 2.318 demandes d'asile de la part de ressortissants ukrainiens en 2014 contre 46 en 2013, rapporté hier la presse polonaise.

La majorité des demandes proviennent du Donbass (Est ukrainien) ravagé par un conflit meurtrier entre les forces gouvernementales et les rebelles séparatistes.

Ces demandes vont encore augmenter cette année selon les autorités polonaises qui affirment avoir déjà reçu, pour le seul mois de janvier dernier, plus de 200 demandes, précisant qu'elles rejettent celles ayant un motif économique.

La presse signale, en outre, que beaucoup d'Ukrainiens ont l'habitude de circuler entre la Pologne et leur pays pour gagner leur vie, grâce à l'obtention de visas temporaires de six mois par an. Le nombre de demandeurs de ce type de visa ne cesse d'augmenter, passant de 720.125 en 2013 à 830.553 en 2014.

Laisinant parfois leur diplôme de côté, une bonne partie des immigrés ne sont pas déclarés par leurs employeurs et travaillent comme ouvriers temporaires ou saisonniers, dans le bâtiment ou l'agriculture pour les hommes et dans l'entretien ménager ou la garde d'enfants pour les femmes.

THAÏLANDE

La police accuse les Chemises rouges de vouloir déstabiliser le pays par la violence

La police thaïlandaise a accusé hier les Chemises rouges, puissant mouvement populaire de soutien au gouvernement déchu par un coup d'Etat, de former un vaste plan de déstabilisation du pouvoir en place, leur imputant l'explosion d'une grenade ce week-end à Bangkok.

Le porte-parole de la police nationale, Prawut Thavornシリ, a confirmé l'arrestation de deux suspects après cette explosion près d'un tribunal. «Selon notre enquête, ils sont liés aux Chemises rouges», a-t-il assuré.

Il s'agit du «même réseau» à l'origine de l'explosion le 1er février de deux petites bombes devant un centre commercial de Bangkok, a assuré le chef de la police, Somyot Poompanmoung.

«Les suspects sont liés à de nombreux anciens hauts responsables du gouvernement», a ajouté le porte-parole du gouvernement, Sunsern Kaewkumnerd, déterminé à «empêcher des attaques à grande échelle planifiées à travers le pays».

Ces accusations interviennent alors que la loi martiale est en vigueur depuis le coup d'Etat de mai 2014 au motif de prévenir les violences.

Les autorités égyptiennes rouvrent le passage de Rafah aux Palestiniens jusqu'à aujourd'hui

Les autorités égyptiennes ont rouvert lundi le point de passage Rafah à des centaines de Palestiniens bloqués, et ce, sur deux jours, a indiqué un responsable du terminal.

Cette réouverture, prévue hier et aujourd'hui dans les deux sens, va permettre aux étudiants, patients et détenteurs de la double nationalité de circuler librement, affirme le responsable.

Selon lui, des milliers de Palestiniens, des étudiants pour

la majorité, transiteront par Rafah pour se rendre à l'université en Egypte ou ailleurs, ou des personnes qui ont besoin de soins médicaux.

Le passage de Rafah, situé à la frontière entre l'Egypte et Gaza, est le principal point de passage des Ghazaouis au monde extérieur. Le Caire avait décidé de fermer sa porte d'accès après un attentat suicide qui avait tué le mois d'octobre dernier 30 soldats dans la péninsule du Sinaï.

Le président chinois appelle à plus d'efforts contre la pauvreté

Le président chinois, Xi Jinping, a appelé à plus d'efforts contre la pauvreté dans le pays, notamment, dans certaines provinces qui méritent un développement «rapide».

Le président Xi a souligné, à l'issue d'une séance de travail avec des députés de la région autonome Zhuang du Guangxi, l'importance de la mise en place de mesures concrètes à même d'aider les populations à sortir de la pauvreté.

Il a, à cet égard, mis l'ac-

cent sur la nécessité de restructurer l'économie et de renforcer la coopération avec l'Association des nations de l'Asie du sud-est (Asean).

Pour lui, des efforts doivent être déployés aussi pour la promotion de l'Etat de droit afin de permettre à l'économie de s'émanciper dans un climat «juste» et «légal». La Chine aspire à réduire de plus de 10 millions la population pauvre en 2015, selon un rapport d'activité du gouvernement.

APS

Mali : Le gouvernement invite les rebelles à signer l'accord d'Alger pour se démarquer des dernières attaques

Le gouvernement malien a appelé lundi les rebelles du Nord du Mali à parapher l'accord de paix conclu le 1^{er} mars à Alger, pour se démarquer des dernières attaques meurtrières dans le pays.

«Il est évident que chaque fois que les négociations rentrent dans une phase cruciale, en général, les ennemis de la paix, qui soient les coins où ils sont tapis, sortent pour travailler à saboter l'accord», a déclaré lors d'une conférence de presse le ministre malien de la Communication Choguel Maïga, qui est également porte-parole du gouvernement.

«En vérité, tant qu'une partie de nos frères n'adhèrent pas à l'accord tout ce qui se passera pourra être interprété. Certains diront que ce sont eux», a-t-il dit à l'intention de la rébellion, qui a réclamé un délai pour consulter sa base sur le texte d'accord, après



avoir demandé en vain d'ultimes amendements.

«Nous savons aussi que les terroristes se cachent derrière le désaccord entre Maliens pour agir», a-t-il insisté.

La communauté internationale a exhorté les rebelles à parapher à leur tour cet accord, signé le 1^{er} mars à Alger par le camp gouvernemental, et qui prévoit notamment la création d'Assemblées régionales dotées de pouvoirs importants, élues au suffrage universel direct.

La Commission européenne plaide pour une politique sécuritaire commune

La Commission européenne plaide pour une politique étrangère et sécuritaire commune à travers, notamment, la création d'une armée de l'Union européenne (UE), a indiqué di-

manche à Berlin son président, Jean-Claude Juncker. «Une telle armée nous aiderait à construire une politique étrangère et sécuritaire commune et à assumer ensemble les responsa-

bilités de l'Europe dans le monde», a estimé M. Juncker dans un entretien accordé au journal allemand «Die Welt». «L'Europe pourrait réagir de manière efficace avec sa propre armée

face à une menace contre la paix d'un Etat membre ou dans un pays voisin de l'UE», a-t-il relevé, soulignant, toutefois, que cette armée «ne sera pas en concurrence avec l'OTAN».

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DAÏRA DE DAR CHIOUKH
COMMUNE DE MILLIHA
 Numéro fiscal de la commune /17130100162

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04 /2015

- Aménagement urbain à Mouilah

Monsieur le président de la commune de Milliha lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :
 - Aménagement urbain à Mouilah

Les entreprises ayant la qualification catégorie 03 et plus Travaux publics, activité principale ou secondaire peuvent retirer les cahiers des charges auprès de siège de la commune de Milliha - secrétariat général contre paiement de 5000.00 DA comme frais de tirage auprès du trésorier à Dar Chioukh. Pièces demandées :

Enveloppe (offre technique qui contient les pièces suivantes) :

- 1- Certificat de qualification demandé (en cours de validité) 03 et plus Travaux publics activité principale ou secondaire.
- 2- Déclaration à soucrire cachetée, paraphée, signée par le soumissionnaire
- 3- Une copie du registre du commerce
- 4- Copie de la carte d'identification fiscale
- 5- Extrait de rôle, copie d'origine
- 6- Attestation de mise à jour de (CNAS .CASNO.S.CACOBATPH)
- 7- Extrait du casier judiciaire bulletin N°03, copie d'origine.
- 8- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution.
- 9- Moyens matériels du soumissionnaire à mettre à la disposition du projet justifiés par des cartes grises ou carte jaune et attestions d'assurance valide.
- 10- Planning des travaux + proposition des délais de réalisation dûment signé et visé par le soumissionnaire.
- 11- Liste nominative du personnel visée par CNAS

2^e enveloppe (offre financière) qui contient :

- 1- La lettre de soumission visée par le soumissionnaire
- 2- Le présent cahier des charges
- 3- Un bordereau des prix unitaires
- 4- Devis quantitatif et estimatif

L'enveloppe extérieure anonyme contiendra deux enveloppes séparées (Offre technique) (Offre financière) conformément aux prescriptions du cahier des charges devra porter la mention suivante :

A monsieur le président de l'Assemblée populaire et communale de Milliha - Wilaya de Djelfa
Appel d'offres national restreint concernant la réalisation :
 1- Réalisation d'un siège de la commune - deuxième tranche -
 2- Aménagement urbain à Mouilah

Les offres doivent déposées le (21) vingtîme jour date première parution présent avis dans les journaux. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter du dernier jour de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DAÏRA DE DARCHIOUKH
COMMUNE DE MILLIHA
 NUMERO FISCAL DE LA COMMUNE /17130100162

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 05/2015

- Réalisation d'un siège de la commune - deuxième tranche -

Monsieur le président de la commune de Milliha lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

Réalisation d'un siège de la commune - deuxième tranche

Les entreprises ayant la qualification catégorie 03 travaux des bâtiments activité principale ou secondaire et plus peuvent retirer les cahiers des charges auprès de siège de la commune de Milliha - secrétariat général contre paiement de 5000.00 DA comme frais de tirage auprès du trésorier à Dar Chioukh. Pièces demandées :

Enveloppe (offre technique qui contient les pièces suivantes) :

- 01- Certificat de qualification demandé (en cours de validité) catégorie 03 travaux des bâtiments activité principale ou secondaire et plus.
- 02- Déclaration à soucrire cachetée, paraphée, signée par le soumissionnaire
- 03- Une copie du registre du commerce
- 04- Copié de la carte d'identification fiscale
- 05- Extrait de rôle, copie d'origine
- 06- Attestation de mise à jour de (CNAS. CASNO. CACOBATH)
- 07- Extrait du casier judiciaire bulletin N° 03, copie d'origine.
- 08- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution
- 09- Moyens matériels du soumissionnaire à mettre à la disposition du projet justifiés par des cartes grises ou carte jaune et attestions d'assurance valide.
- 10- Planning des travaux + proposition des délais de réalisation dûment signé et visé par le soumissionnaire.
- 11- Liste nominative du personnel visée par CNAS

2^e enveloppe (offre financière) qui contient :

- 01- La lettre de soumission visée par le soumissionnaire
- 02- Le présent cahier des charges
- 03- Un bordereau des prix unitaires
- 04- Devis quantitatif et estimatif

L'enveloppe extérieure anonyme contiendra deux enveloppes séparées (offre technique) (offre financière) conformément aux prescriptions du cahier des charges devra porter la mention suivante :

A monsieur le président de l'assemblée populaire et communale de Milliha

Wilaya de Djelfa

Appel d'offres national restreint concernant la réalisation:

- Réalisation d'un siège de la commune - deuxième tranche -

Les offres doivent déposées le (21) vingtîme jour date premier parution présente avis dans les journaux. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter du dernier jour de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya De M'sila
 Daira De Magra
 Commune De Dehahna
 N° FISCALE: 0 984 2830 50374 21

AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL OUVERT N° 03/2015

Vu l'article 29 de le décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifie et complété portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'Assemblée populaire Communal de Dehahna lance un avis d'appel national ouvert pour:

01-REHABILITATION ROUTE COMMUNALE N° 483 (02ème TRH 02 KM

Les entreprises qualifiées dans le domaine intéressé par le présent appel d'offre, sont appelées à retirer le cahier des charges auprès du siège de l'APC de DEHAHNA (BUREAU SERVICE Marché) à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP contre paiement de la somme de 2.000,00 DA au pris du trésorier de la commune à magra.

Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes:

* OFFRE TECHNIQUE :

- 01- Cahier des charges , signé et paraphé sur chaque page.
- 02- Déclaration à soussigner signé et paraphé.
- 03- Déclaration de probité suivant modèle annexé.
- 04- Une copie du registre du commerce.
- 05- Le certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale dans le domaine concerné (et 2ème degré)
- 06- L'extrait de rôle de moins de 03 mois.
- 07- L'extrait du casier judiciaire datant de moins de 03 mois valide , du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et de gérant ou de directeur général de l'organisme lorsqu'il s'agit d'une société (Original).
- 08- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés.
- 09- Statut juridique de l'entreprise.
- 10- Les attestation de mise à jour CNAS - CASNOS - CACOBATPHI actualisées.
- 11-Certificat de bonne exécution délivrés par les maîtres des ouvrages pour les travaux réalisés durant les 03 dernières années.
- 12- Liste des matériels destinés à l'exécution des travaux avec justification (cartes grises, factures, ...etc).
- 13- Liste de moyens humains dument justifiée.
- 14- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- 15- Bilan et compte d'exploitation des trois dernières années.
- 16- Planning prévisionnel des travaux.

* OFFRE FINANCIER :

- 01- Lettre de soumission datée et signée .
- 02- Le Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé .
- 03- Le détail estimatif et quantitatif dûment rempli et signé .

Les offres doivent être adressées à Monsieur le président de l'APC de Dehahna sous double enveloppe un portant l'offre technique et l'autre portant l'offre financier les deux dans un enveloppe cacheté portant la mention obligatoire.

(SOUMISSION A NE PAS OUVRIR)

Avis d'appel d'offre national ouvert pour:-

(.....)l'objet de l'appel d'offre)

* La date limite de dépôt des offres est fixé à (15) quinze jours (de 08 h à 14 h) à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

* L'ouverture publique des plis aura lieu le jour de dépôt des offres à 14 h au siège de l'APC .

* Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

ceci avis, tient lieu de convocation de l'ensemble des soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis

DK NEWS

Anep : 312 079 du 10/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ILLIZI

NIF 0991330119000141

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des articles 49 et 125 du décret présidentiel N° 236 /10 du 07/10/2010 modifie et complète portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la l'avis d'appel d'offre nationale restreint N°04/2015 concernant le projet suivant :

OPÉRATION: Réalisation et extension des réseaux d'assainissement des localités secondaires et zones éparses de la wilaya.

PROJET : Réalisation et extension des réseaux d'assainissement des localités secondaires et zones éparses de la wilaya.

Lot n° 01 : réalisation des collecteurs secondaire et prolongement du collecteur

Principal des eaux usées à Tinalkome-Djantet.

Lot n° 02 : réalisation du réseau d'assainissement à Iñil -Illizi.

Lot n° 03 : réalisation d'éloignement du rejet final des eaux usées à Tarat -Illizi.

Paru dans les quotidiens EL HOURRIA date du : 10/01/2015, et DK NEWS

En date du 11/01/2015 et BOMOP N° 1428 du 18/01/2015 au 24/01/2015

La commission d'évaluation et de jugement des offres attribuée le projet provisoirement l'entreprise selon les critères d'évaluation des offres prévus aux cahiers des charges.

N°	Entreprise	Lots	Montant en TTC (DA)	Délai	Observation
01	Entreprise de travaux de bâtiment tout corps d'état, grand travaux publics et hydraulique- IKIFFEL AHMED - NIF : 794533020602044	LOT N° 01	16.610.958,00	04 mois	Offre qualifiée techniquement 94/100 et moins disant
02	Entreprise de travaux de bâtiment,hydraulique et travaux publics - BEN AISSA ABDELHAMID N/F 1978110800012149	LOT N° 02	13.030.290,00	08 mois	Offre qualifiée techniquement 78/100 et moins disant
03	Entreprise Nour des Entreprises- LAIB DJALAL. N/F 198705090082425	LOT N° 03	18.367.976,25	06 mois	Offre qualifiée techniquement 64/ 100 et moins disant

Note éliminatoire : moins de 60 points

Observation: Celui qui conteste ce choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ou le BOMOP auprès du C.M.P.W Illizi.

Les soumissionnaires intéressés de connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financière sont : invités de se rapprocher de la direction des ressources

En eau de la wilaya d'illizi au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

DK NEWS

Anep : 312 044 du 10/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
 ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER
 FRERES KHELIF CHORFA
 CHORFA - CHLEF

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES
N°02/2015 EPH CHORFA
- CHLEF

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés public modifié et complété, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre n°02/2015 relatif à l'approvisionnement en alimentation générale qu'à l'issue de l'opération de l'évaluation des offres reçues :

Lot n°01: Fruits et Légumes

N°	L'entreprise	NIF	Montant en TTC	Critères de choix
01	BERROUBA ABDELKADER	198202120147146	Min: 4 137 633.00DA Max: 5 801 610.00DA	Moins Disant

Lot n°02: Alimentation Générale

N°	L'entreprise	NIF	Montant en TTC	Critères de choix
01	CHOUAL MOHAMMED	797802059007120	Min: 3 999 918.50 DA Max: 6 281 755.50DA	Moins Disant

Lot n°03: VIANDES DE VEAU ET D'AGNEAU FRAICHE

N°	L'entreprise	NIF	Montant en TTC	Critères de choix
01	BERROUBA ELAID	197702120171927	Min: 2 422 000.00 DA Max: 4 000 000.00 DA	Moins Disant

Lot n°04: POULETS FRAIS ET ŒUFS FRAIS

N°	L'entreprise	NIF	Montant en TTC	Critères de choix
01	BERROUBA ELAID	197702120171927	Min: 1 310 400.00 DA Max: 2 405 520.00 DA	Moins Disant

Tous soumissionnaires qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'établissement public hospitalier chorfa -chlef dans un délai de 10jours présidentiel N° 10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés public modifié et complété.

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation peuvent se rapprocher du service concerné de l'EPH chorfa -chlef pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, conformément à l'article 125, paragraphe 16 du décret complété ;au plus tard trois 03 jours à compter de la date du signature du présent avis.

DK NEWS

Anep : 312 039 du 10/03/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 : Au nom de la vérité
10:55 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:25 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:15 Divertissement : Camping Paradis
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le Juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de services My Million
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h55 Série de suspense Person of Interest Inédit
21h45 Série de suspense Person of Interest
22h40 Série de suspense Person of Interest
23h30 Série de suspense Person of Interest

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:35 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:37 : Des jours et des vies
10:00 : Des jours et des vies
10:25 : Amour, gloire et beauté
10:50 Autre : Météo outremer
10:55 : Un mot peut en cacher un autre
11:25 Autre : Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:50 Autre : Météo 2
13:52 Culture Infos : Consumag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:10 Culture Infos : Point route
18:15 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h43 Magazine sportif Image du jour
20h44 Magazine musical Alcaline l'instant
20h45 Météo 2
20h50 Magazine de la santé Les pouvoirs extraordinaires du corps humain
22h40 Société Couple(s)

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Les Dalton
06:53 : Les Dalton
07:02 : Nos voisins les Marsupilamis
07:29 : Nos voisins les Marsupilamis
07:57 : Super 4
08:08 : Super 4
08:20 Culture Infos : Ludo vacances
08:24 Série TV : Tom et Jerry Show
08:35 Série TV : Tom et Jerry Show
08:46 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:06 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:30 : Les lapins crétins : invasion
09:37 : Les lapins crétins : invasion
09:47 : Les lapins crétins : invasion
09:54 : Les lapins crétins : invasion
10:00 : Les lapins crétins : invasion
- 10:07 : Les lapins crétins : invasion
10:14 Série TV : Jamie a des tentacules
10:26 : Les Dalton
10:38 : Peanuts
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Culture Infos : Questions cibles au Sénat
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:45 Autre : Météo des neiges
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Téléfilm dramatique Louis la Brocante
22h25 Météo
22h28 Magazine culturel Parlons passion
22h30 Grand Soir 3
23h10 Magazine culturel Le divan de Marc-Olivier Fogiel

CANAL+

- 06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:20 Autre : La météo
07:25 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guingols de l'info
08:00 Autre : La météo
08:05 : Zapsport
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Cinéma : De toutes nos forces
09:55 Cinéma : Anti trente
10:10 Autre : Made in Groland
10:30 Cinéma : Quai d'Orsay
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : Un beau dimanche
15:35 Série TV : Filles d'aujourd'hui
15:40 : Les nouveaux explorateurs
16:35 Série TV : Gomorra
17:45 Série TV : Gomorra
18:30 Série TV : Filles d'aujourd'hui
19h05 Talk show Le grand journal
20h05 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Comédie dramatique Les yeux jaunes des crocodiles Inédit
22h58 Magazine du cinéma Plateau cinéma indépendant
23h00 Comédie Les conquérants

M

- 06:00 Autre : M6 Music
06:15 Autre : Météo
06:20 Série TV : Lanfeust Quest
06:40 : Tony & Alberto
06:45 : Tony & Alberto
07:00 Série TV : Docteur La Peluche
07:25 Série TV : Jake et les pirates du pays imaginaire
07:50 : Jake et les pirates du pays imaginaire
08:15 : Sammy & Co
08:30 Série TV : Lou !
08:40 Série TV : Les p'tits diables
08:50 Autre : Météo
08:55 Culture Infos : M6 boutique
10:00 Série TV : Modern Family
10:25 Série TV : Modern Family
10:50 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12/45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 Divertissement : Petit mensonge et grand mariage
15:50 Divertissement : Hors circuit
17:30 Autre : Les reines du shopping
18:30 Autre : Les reines du shopping
19h45 Le 19/45
20h10 Série humoristique Scènes de ménages
20h55 Série humoristique Peplum Inédit
22h45 Série humoristique Peplum

TÉLÉ

La sélection

20h55

Person of Interest

**Résumé**

La Machine livre le nom d'un concierge dont le passé semble receler quelques zones d'ombres. Mais la présence de Root, chargée de le surveiller, risque de le mettre en danger. Malgré ce paradoxe, la Machine ne modifie pas son diagnostic. Finch ne sait que penser de ces curieuses contradictions...

2

20h45

Les pouvoirs extraordinaires du corps humain

**Résumé**

Adriana Karembeu et Michel Cymes explorent à nouveau les pouvoirs extraordinaires du corps humain. Pour ce sixième numéro, ils se livrent à une expérience inédite : vivre en partie comme les hommes préhistoriques, apprendre à faire du feu, à chasser. Leur expérience sert de point de départ à une série d'explications scientifiques sur l'évolution de l'homme. Au cœur de la nature, dans la vallée de la Vézère, en Dordogne, le duo apprend à se réchauffer grâce aux peaux de bêtes, tente de tailler des outils, de chasser, de reconnaître les plantes médicinales les plus utiles. C'est l'occasion de découvrir, entre autres, comment le feu a modifié non seulement l'alimentation, mais aussi les rapports sociaux des hommes préhistoriques.

3

20h45

Louis la Brocante

**Résumé**

Lors d'un déplacement professionnel en Belgique, Louis est accusé de recel. Il mène l'enquête.

Si vous avez manqué le début

Le musée de Bruges organise un concours de copistes afin de reconstituer un célèbre triptyque flamand dont l'un des volets a disparu. À la clé pour le vainqueur : 50 000 euros. Louis se rend en Belgique pour participer à l'événement. Mais sa copie est identifiée comme l'original disparu. C'est le moment que choisit Maryvonne pour débarquer à l'improviste...

CANAL+

20h55

Les yeux jaunes des crocodiles

**Résumé**

Une historienne, mère de famille abandonnée par son mari et couverte de dettes, accepte de rédiger le roman que sa sœur, belle et aisée, se vante d'écrire.

M

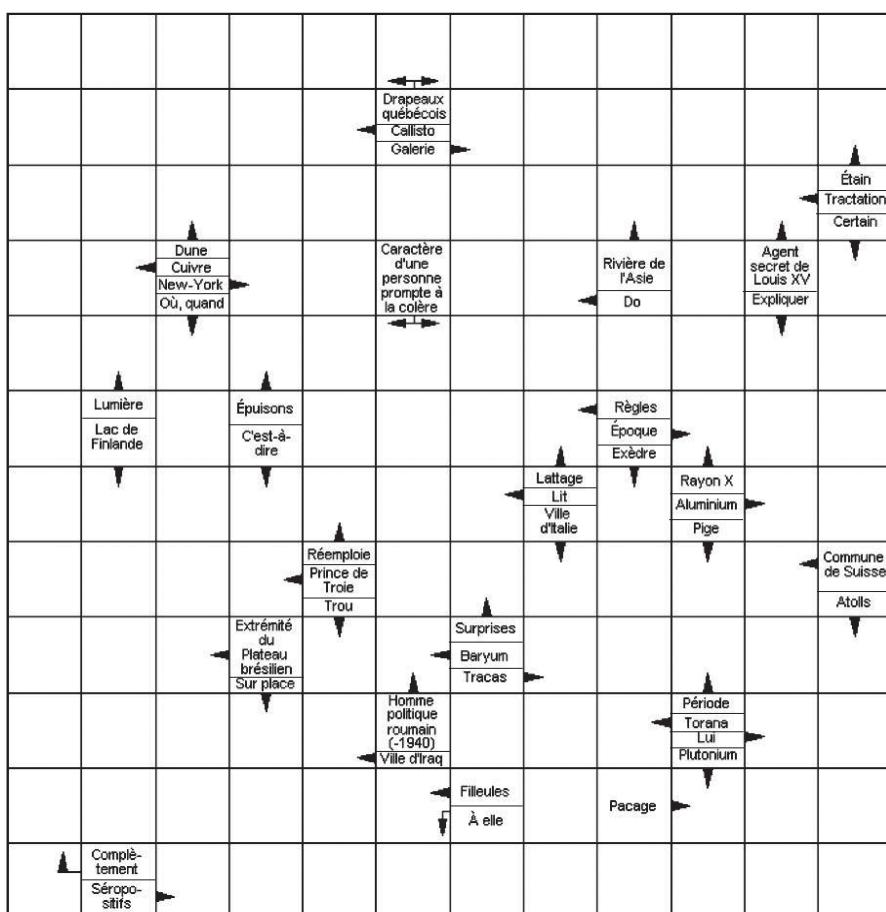
20h50

Peplum

**Résumé**

Maximus est victime de tentatives d'empoisonnement, ce qui plonge le palais dans une paranoïa aiguë. Bravus est chargé de rassurer l'empereur angoissé et d'éliminer ses opposants. Pour couronner le tout, de retour à la maison, Bravus assiste consterné à la radicalisation de son fils Caius, alors que les persécutions des chrétiens se multiplient. Rome doit également faire face à une épidémie de typhus aux répercussions inattendues. Et quand Maximus sombre dans l'ennui, celui-ci décide que le seul moyen de se divertir, c'est de déclencher une guerre. Bravus, emporté par la folie de l'empereur, n'a d'autre choix que de partir sur le front, dans l'indifférence totale de ses enfants et alors que les barbares convergent vers Rome...

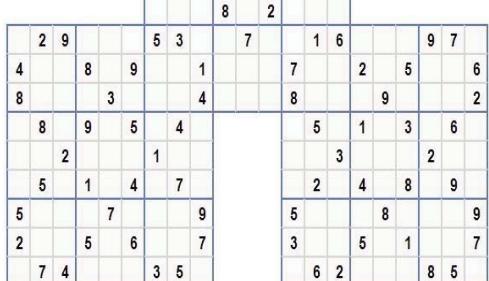
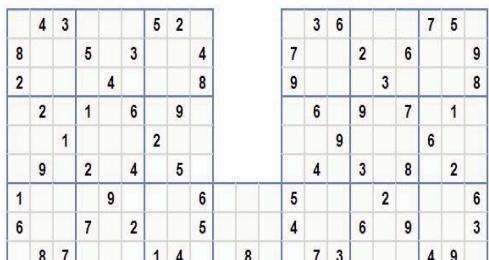
Mots fléchés n°887



Samouraï-Sudoku n°887

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



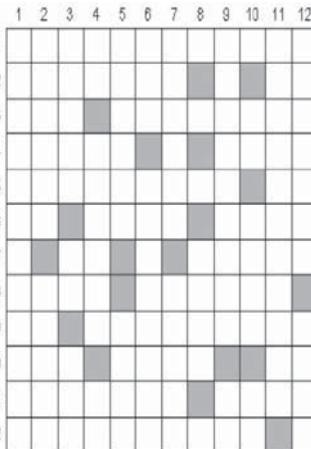
Mots croisés n°887

► Horizontalement:

- Un peu fou
- Remoulage - Vingt
- Institut du monde arabe - Général et homme politique chilien
- Machine hydraulique - Responsabilité
- Arbre d'Amérique tropicale - Lawrencium
- Coutumes - Boulette de morue pilée - Lugdunum
- Renseignements généraux - Marque du dépôt
- Qui est noble - Grosse coquille univalve nacrée
- Actinium - École artistique (peinture)
- Auteur du troisième Évangile - Hôpital - Do
- Élaguer - Apogée
- Demanderesse

► Verticalement:

- Osciller
- Va-et-vient - Bouillonement
- Héros de la mythologie grecque - Dieu solaire - Cuissinier
- Drame lyrique japonais - Ville de Colombie - Lettre de l'alphabet grec
- Compositeur français - Engouement
- Mèche de cheveux - Islamiser
- Ville de Bosnie-Herzégovine - Extrémiste
- Virtuosité
- Registrer paroissial contenant les noms des morts avec la date du décès - Astarté
- Holmium - Unité monétaire principale de la Chine - Pronom démonstratif
- Oppidum de la Gaule, dans le pays des Cadurques
- Qui vient du dehors - Comm. du Morbihan



7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Toi qui cours après deux choses, tu en perdras une.

Proverbe berbère

La beauté est une demi-faveur du ciel, l'intelligence est un don.

proverbe arabe

L'oisiveté est la mère de tous les vices

Proverbe français

C'est arrivé un 10 Mars

1444 : bataille de Varna.

1567 : bataille de Saint-Denis.

1630 : journée des Dupes.

1808 : bataille de Burgos.

1859 : traite de Zurich.

1928 : intronisation de l'empereur du Japon Hirohito.

1937 : institution de l'Estado Novo au Brésil.

1952 : démission du secrétaire général de l'ONU, Trygve Lie.

Célébration :

- Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement.

- **Argentine** : Dia de la Tradición (Jour de la tradition) célébrant la naissance de José Hernández.

- **Bolivie** : Fête de Potosí.

- **Brésil** : Jour du blé.

- **États-Unis** : United States Marine Corps birthday ball (Bal anniversaire du Corps des Marines américain).

- **France** : Westhoek français : Fête de la saint-Martin

- **Indonésie** : Hari Pahlawan (en) (Jour des héros).

- **Lettonie** : Mārtiņi (Saint-Martin) qui marque le début de l'hiver et la fin de la saison laborieuse.

- **Panama** : Primer Grito de Independencia en la Villa de Los Santos (Le premier appel pour l'indépendance de la ville de Los Santos).

- **Russie** : Jour de la Militsia russe.

- **Turquie** : Journée du souvenir d'Ataturk.

ATHLÉTISME L'Algérie avec 19 athlètes au Mondial de cross-country de Guiyan

L'Algérie participera avec 19 athlètes (seniors/hommes et dames et juniors garçons et filles) à la 41^e édition du championnat du Monde de cross-country, prévu le 28 mars à Guiyan en Chine, a indiqué la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Chez les seniors garçons, le choix de la direction technique nationale (DTN) s'est porté sur les premiers du national seniors hommes : Rabah Aboud, Mounir Miout, Rabah Khouas, Abdelkader Dali et Mohamed Merbouhi (élection nationale militaire). Un test d'évaluation, prévu cette semaine, déterminera l'autre sélectionné entre les athlètes Ahmed Dali et Khoudir Aggoune de Souk Lethnine (Béjaïa).

Les juniors garçons, Toufik Bouzid, Amazigh Amrouni vont s'affronter dans une épreuve test pour deux places qualificatives. Les deux sélectionnés se joindront aux quatre premiers du national : Billel Tarabhat, Menad Lamrani, Takeidine hedeli et Belkacem Lamine Bouziane. Chez les seniors dames, la DTN a retenu les six premières athlètes du national, à savoir Souad Aït Salem, Nabilah Yahia, Barkahoum Drici, Malika Benderbal, Rihab Chenani et Amina Bettiche, alors que Nabilah Sifi figure dans la liste des remplaçantes.

En juniors filles, il a été décidé de ne prendre que la championne d'Algérie Rima Chennah (Bordj Bou Arréridj). Il est à rappeler que vingt et un (21) athlètes, composant les différentes sélections de cross-country, sont en stage de prélections et de préparation à Sidi-Fredj (Alger), depuis samedi jusqu'au 20 mars, en prévision du Mondial chinois.

CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL "OPEN" Une opportunité pour réussir les minima pour le Championnat arabe

Les athlètes devant représenter l'Algérie aux Championnats arabes d'athlétisme, fin avril à Bahreïn, auront l'occasion de réussir les minima exigés, à l'occasion du Championnat national hivernal prévu du 13 au 14 mars courant à Biskra (400 km au Sud-Est d'Alger), a annoncé hier la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Certaines athlètes ont déjà réussi leurs minima en prévision des championnats arabes. Si les autres athlètes n'y parviennent pas lors du championnat hivernal, à Biskra, ils auront la possibilité de se rattraper en d'autres occasions a expliqué le directeur des équipes nationales (DEN) Abdelkrim Sadou à l'APS.

Le championnat national hivernal se déroulera sous la formule "Open", faisant qu'en plus de seniors, la participation restera ouverte à des athlètes relevant d'autres catégories d'âge, notamment, les juniors.



Sudoku N°886

2	9	5	8	6	7	1	3	4
3	1	7	5	2	4	8	6	9
4	6	8	1	9	3	5	2	7
7	3	6	4	8	9	2	6	1
5	8	2	3	7	1	9	4	6
1	4	9	6	5	2	3	7	8
9	6	3	7	4	8	1	2	5
8	7	1	2	3	6	4	9	5
6	2	4	9	1	5	7	8	3

4	1	3	2	5	7	8	6	9
9	2	6	3	1	8	7	5	4
8	7	5	9	4	6	3	1	2
7	6	8	1	9	2	5	4	3
5	9	1	4	6	3	2	8	7
2	3	4	8	7	6	9	4	5
3	2	4	3	5	8	7	6	1
6	7	8	9	5	4	2	1	3
8	2	1	4	6	3	9	7	5

8	2	1	4	6	3	9	7	5
9	5	4	2	1	7	8	3	6
3	6	7	8	9	5	4	2	1
8	2	1	4	6	3	9	7	5
9	5	4	2	1	7	8	3	6
3	6	7	8	9	5	4	2	1
8	2	1	4	6	3	9	7	5
9	5	4	2	1	7	8	3	6
3	6	7	8	9	5	4	2	1

S o l u t i o n

Mots Croisés N°886

SUBLIMINAIRE
OBLIGATOIRES
LAO■NIEVRE■S
AYTRE■MAO■AI
RETIENS■LIME
I■IN■O■AOZOU
GORGERIN■EU■
RI■ULM■TERRE
AS■E■AVESNES
PENTANE■SOUS
HAUT■D■MORSE
EUSEBE■GREEN

Mots Fléchés N°886

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SS■MINER■RUS
A.SEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

HANDBASKET (JP-2016/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE) L'IWBF satisfait des préparatifs en Algérie

La délégation de la Fédération internationale de handibasket (IWBF) a achevé sur une note de satisfaction sa visite de travail en Algérie, a indiqué la Fédération algérienne handisport (FAH) candidate à l'organisation du championnat d'Afrique des nations de handibasket (hommes et dames), qualificatif aux Jeux paralympiques de Rio-2016.



«Nous avons toutes les raisons d'être optimistes après le constat de satisfaction exprimé par la délégation de l'IWBF, à l'issue de sa visite de travail de 48 heures en Algérie», a indiqué le secrétaire général de la Fédération algérienne Karim Noui, présent durant la visite aux côtés d'un membre du bureau fédéral Rabah Halimi, du DTN et du DTN-adjoint.

La délégation de l'IWBF était composée notamment du président de l'IWBF-Afrique Hamid El Ouni et du délégué technique de l'instance internationale, le Sud-africain Charles Sunders.

Durant leur court séjour, les hôtes de l'Algérie ont eu à visiter les structures d'accueil, proposées par le comité d'organisation pour accueillir l'événement à savoir les hôtels de Sheraton pour les VIP, El Mehdi 1 et 2 pour les équipes participantes et les autres officiels, et la salle OMS de Staoueli pour la compétition au lieu de celle de Chéraga. «Les sites choisis ont été acceptés par les membres de la délégation de l'instance interna-

tionale qui ont, néanmoins, émis quelques réserves sur le volet de l'accessibilité pour les athlètes en fauteuils roulants. Des suggestions et recommandations nous ont été proposées, donc il n'y a pas lieu de dormir sur nos lauriers», a indiqué le directeur technique national (DTN) Zoubir Aichaïne.

Concernant les dates proposées pour la tenue de la compétition, le comité d'organisation a soumis deux dates aux représentants de l'IWBF qui seront étudiées par le bureau exécutif. La date initiale (23 oct-2 nov 2015) ne peut être retenue car coïncidant avec le Mondial d'athlétisme prévu à Doha. Donc, il a été proposé deux autres dates: du 8 au 18 octobre, ou du 30 octobre au 9 novembre.

Par contre, la partie algérienne s'est engagée à prendre en charge les trois arbitres neutres retenus pour la compétition, en plus des trois classificateurs, les arbitres

qui accompagneront les délégations, le président IWBF-Afrique et le représentant de l'IWBF.

Le tournoi sera précédé par l'organisation d'un stage de formation pour arbitres et classificateurs, deux jours avant le début de la compétition, alors que le tirage au sort sera effectué la veille du tournoi. «Nous avons sollicité l'instance internationale pour nous aider à sensibiliser les pays africains à prendre part au championnat d'Afrique qui sera une occasion pour rehausser le niveau et participer au développement de la discipline handibasket dans le continent», a souligné, pour sa part, le DTN-adjoint Said Saad.

L'Algérie est candidate avec l'Afrique du Sud à l'organisation du championnat d'Afrique des nations de handibasket (hommes et dames), qualificatif aux Jeux Paralympiques de Rio-2016. Le pays hôte de la compétition sera connu dans dix jours.

VOLLEY/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (2^E J) 2^e victoire de suite pour les représentants algériens

Les formations algériennes de l'Etoile de Sétif et du NR Bordj Bou-Arréridj ont remporté leur deuxième victoire de suite au Championnat d'Afrique des clubs champions de volley-ball (messieurs), dimanche lors de la 2^e journée à Sousse (Tunisie).

Les Sétifiens l'ont emporté aux forces (3-2) face au représentant kényan Prisons (25-12, 25-15, 23-25, 21-25, 15-4), au moment où les Bordjouis ont trouvé beaucoup moins de difficultés à s'imposer devant l'Espoir Kinshasa (3-0).

Les Criquets n'ont fait, en effet, qu'une bouchée du représentant congolais, l'emportant aisément (25-15, 25-22, 25-12). Lors de la 1^{re} journée, disputée samedi, les Sétifiens avaient disposé de l'équipe

zimbabwéenne, Support Unit, sur le score de 3 sets à zéro (25-14, 25-15, 25-12), au moment où la formation du NR Bordj Bou-Arréridj avait dominé le représentant rwandais de l'APR sur le même score (3-0; 25-25, 25-13, 25-14).

L'Etoile Sportive de Sétif évolue dans le groupe D aux côtés de Prisons (KEN), Support (ZIM), KAVC (UGA), Smouha (EGY) et Ahly Benghazi (LYB). Le NR Bordj Bou Arréridj, lui, a été reversé dans le groupe E aux Al Ahly (EGY), Nemo Star (UGA), APR (RWA), Espoir (COD) et GSU (KEN). Lors de la 3^e journée, prévue hier, l'Etoile de Sétif était opposée au représentant ougandais, Kampala AVC, tandis que les Criquets défieront les Kényans du GSU.

APS



COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE) ESS-JSK et USMA-ASO au menu aujourd'hui

Said Ben

La Coupe d'Algérie reprend ses droits avec deux matchs au programme d'aujourd'hui entre quatre équipes de la Mobilis-Ligue 1 : le premier est un match avancé des huitièmes de finales entre l'ES Sétif et la JS Kabylie et le second est une rencontre en retard des huitièmes de finales et devra opposer l'USM Alger à l'ASO Chlef.

Ainsi donc le match ES Sétif - JS Kabylie a été avancé à aujourd'hui pour permettre aux Sétifiens de bien préparer leur entrée en lice en Ligue des champions africaine et plus précisément aux seizeièmes de finale de cette compétition.

L'Entente recevra le Real Banjul (Gambie) en 16^e de finale de la Ligue des champions d'Afrique, entre les 13 et le 16 du mois en cours au stade du 8 Mai 45 de Sétif pour la rencontre aller.

Le Real Banjul est le dernier qualifié pour le prochain tour de la C1, en s'imposant samedi face aux Libériens des Barrack Young Controllers, en match retour (1-0). Le match aller s'était soldé par un score de parité (1-1). Les deux rencontres ont été disputées à Banjul, car le Liberia est interdit de recevoir à domicile, en raison du virus Ebola. L'Entente, exempté du tour préliminaire, n'est autre que le détenteur du trophée remporté le 1^{er} novembre 2014 aux dépens de l'AS Vita Club de la RD Congo (aller 2-2, retour 1-1).

Mais aujourd'hui, c'est un autre Trophée que convoite l'ESS et c'est la Coupe d'Algérie. D'où la volonté des joueurs de confirmer leur bon parcours jusque-là en tentant d'arracher leur qualification devant leur public sur ce stade du 8 Mai 45 où ils sont intraitables. Or, en face, il va y avoir une équipe de la JS Kabylie bien motivée après avoir vu ses sanctions du huis clos et d'interdiction du stade du 1^{er} Novembre de Tizi Ouzou levées par les membres de l'AG de la FAF. Les gars du Djurdjura sont également déterminés à se qualifier au prochain tour. Cette explication entre deux spécialistes est plausible sous le signe de l'incertitude du fait que les deux camps sont déterminés à se surpasser et visent le même objectif : la qualification. Et comme il ne doit y avoir qu'un



seul qualifié, bien malin celui qui oserait émettre le moindre pronostic.

Pour le second match au programme d'aujourd'hui en Coupe d'Algérie, il s'agirait du match retard des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie qui devait se jouer initialement le 20 février dernier. Mais il a été reporté à aujourd'hui, car les Chélifiens devaient disputer le match retour du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football contre l'équipe sierra-leonnoise, Kamboi Eagles.

D'ailleurs ce match était programmé à 17 heures au stade Bologhine, mais il a été avancé à 14h30 suite à la demande des Chélifiens, qui doivent embarquer le soir même pour le Mali, où ils disputeront trois jours plus tard les 16^e de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football face à Horaya Conakry. «Notre vol pour Bamako est prévu à 18h00. Donc, si le match en retard contre l'USMA est maintenu à 17h00, nous n'arriverons jamais à temps à l'aéroport» avait expliqué le porte-parole de l'ASO, Abdellatif Medouar dans une récente déclaration à l'APS.

Les Chélifiens ont donc demandé que leur match en retard contre l'USMA soit avancé d'au moins quelques heures, pour ne pas rater le vol de Bamako. La LFP a fini par accéder favorablement à cette requête. Avec ses huit Trophées et ses neuf finales perdues, les Rouge et Noir veulent ajouter un 9^e Trophée mais ils doivent d'abord passer ce cap de l'ASO Chlef qui n'a plus droit à l'erreur d'autant qu'elle se trouve à la dernière

place au classement de la Ligue 1 Mobilis après sa dernière défaite en championnat. Les gars de Chlef sont, certes préoccupés par le maintien, mais une Coupe d'Algérie et une Coupe de la CAF ne sont pas à écarter des objectifs si les joueurs réussiront à se faufiler jusqu'en finale. Et c'est ce qu'ils veulent réussir aujourd'hui devant le plus grand spécialiste de cette compétition. Et comme l'avantage théorique est pour l'USMA au bénéfice du terrain et du public, les gars de l'ASO savent très bien qu'il faudrait redoubler d'efforts et surtout avoir un volonté de fer et surtout une concentration extrême. A noter que le vainqueur de ce choc USMA - ASO affrontera en quarts de finale le NRB Achir, au stade de Bordj Bou-Arréridj. Aujourd'hui, aura lieu également le match ES Sétif - JS Kabylie, comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie. Cette rencontre se jouera en match avancé, au stade 8-Mai 1945 de Sétif.

S.B.

Programme complet des matchs de Coupe d'Algérie séniors:

Aujourd'hui :

14h30 :

1/8^e de finale match retard : Bologhine : USMA-ASO Chlef

1/4^e de finale match avancé :

Sétif: ES Sétif- JS Kabylie

Reste à jouer pour les 1/4 de finale :

Vendredi 13 mars:

Stade 20 août: NA Hussein-Dey- RC Arbaa

Samedi 14 mars:

Oran: ASM Oran- MO Béjaia

Mardi 24 mars:

Yachir: NRB Yachir- USM Alger ou ASO Chlef.

Bouchema et Seguer incertains

Les joueurs de l'USM Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) Nassim Bouchema et Mohamed Seguer sont incertains pour le match des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, prévu aujourd'hui contre l'ASO Chlef au stade Omar-Hamadi de Bologhine, a annoncé hier le club algérois. L'attaquant Mohamed Seguer, victime d'une elongation à la cuisse est quasi-forfait, surtout qu'il n'a effectué aucune séance d'entraînement depuis la reprise, se contentant de recevoir quelques soins à la clinique du club. Le milieu récupérateur Nassim Bouchema souffre également de la cuisse, sauf que sa blessure est un peu moins grave que celle de Seguer. Il a pu en effet effectuer quelques exercices physiques dimanche, en marge du groupe.

Le match USM Alger - ASO Chlef devait se jouer initialement le 20 février dernier, mais il a été reporté au 10 mars, car les Chélifiens devaient disputer le match retour du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football contre l'équipe sierra-leonnoise, Kamboi Eagles. Le vainqueur du match USMA - ASO affrontera en quarts de finale le NRB Achir, au stade de Bordj Bou-Arréridj. Aujourd'hui, aura lieu également le match ES Sétif - JS Kabylie, comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie. Cette rencontre se jouera en match avancé, au stade 8-Mai 1945 de Sétif.

Bichari arbitrera ESS-JSK

L'arbitre international Mohamed Bichari dirigera le match ES Sétif- JS Kabylie prévu mardi à 17h00 au stade 8-Mai 1945 de Sétif en quarts de finale avancé de la Coupe d'Algérie de football seniors, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP). Le directeur de jeu Bichari sera assisté de Brahim Sid Ali et Salouadjidj Amar. Le quatrième arbitre est Zouaoui Boubakeur. D'autre part, le match en retard des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie USM Alger- ASO Chlef prévu également mardi à 14h30 au stade Omar-Hamadi (Bologhine) a été confié à l'arbitre central Arab Bazine, secondé par Bioud

FOOTBALL (2015 - 2016)

Le championnat amateur débutera le 11 septembre 2015

Le championnat de division amateur de football de l'exercice 2015-2016 débutera le 11 septembre 2015, a indiqué hier la Fédération algérienne de la discipline (FAF). Les membres du bureau fédéral réunis samedi en session statutaire élargie aux présidents des Ligues régionales ont fixé également les dates de l'entame des championnats des autres divisions inférieures comme suit :

Division inter-régions : 18 septembre 2015, Divisions régionales une et deux : 25 septembre 2015, Divisions honneur et pré-honneur : 02 octobre 2015. Par ailleurs, la FAF, qui a publié sur son site officiel les dispositions réglementaires relatives aux compétitions de football amateur au titre de l'exercice 2015-2016, a fixé la période d'enregistrement des licences du 1er juillet au 15 août 2015. Les championnats de Mobilis-Ligues 2 et 1, quant à eux, démarrent respectivement le 14 et le 15 août 2015.

Les championnats de Mobilis-Ligues 2 et 1 débuteront les 14 et 15 août 2015

Le coup d'envoi du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football pour le compte de l'exercice 2015-2016 sera donné le samedi 15 août 2015, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) lundi sur son site officiel.

Cette décision a été prise au cours de la réunion du bureau fédéral samedi à Biskra, ajoute la même source, précisant qu'au cours de la même réunion il a été décidé de faire démarrer le championnat de Mobilis-Ligue 2 le 14 août. Le bureau fédéral a adopté, à l'occasion, les dispositions réglementaires relatives aux compétitions de football professionnel et celui amateur pour la saison 2015/2016 qui seront publiées sur le site de la FAF ultérieurement.

APS

LIGUE 1 MOBILIS La venue de Belloumi au MC Oran compromise

L'ancien international Lakhdar Belloumi auquel le MC Oran vient de proposer le poste de manager général, a indiqué hier que sa venue au club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football était compromise. «Le président du MCO Ahmed Belhadj m'a proposé récemment le poste de manager général du club, mais mes engagements avec un opérateur de téléphonie mobile risquent de m'empêcher de répondre favorablement à sa proposition», a déclaré Belloumi à l'APS.

Le légendaire n°10 des Verts des années 1980 a fait savoir en outre que le club oranais a fait une demande à l'opérateur en question pour lui permettre d'intégrer les rangs du Mouloudia, mais aucune suite ne lui a encore été réservée. Belloumi, qui a porté les couleurs du club phare de la capitale de l'Ouest durant sa carrière de joueur, avait déjà exercé les fonctions de manager général du MCO en 2012 lorsque cette formation était présidée par Ahmed Mahyaoui.

Les Rouge et Blanc oranais, sous la houlette du Français Jean-Michel Cavalli, occupent la 5^e place au classement du championnat après 22 journées disputées.

LIGUE 1 - ES SÉTIF

Hamar ne s'immiscera pas dans le choix de son successeur

Le président de l'ES Sétif, Hassan Hamar, qui compte démissionner de son poste à la fin de cette saison, a indiqué hier qu'il n'allait pas s'immiscer dans le choix de son successeur à la tête du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

«Je ne m'immiscerai ni de près ni de loin dans le choix de la personne qui sera appelée à prendre ma place l'été prochain», a déclaré à l'APS le président de l'Entente. «Je ne veux assumer aucune responsabilité dans ce choix. L'ESS est un grand club. Ses dirigeants actuels ont la compétence et l'intelligence à même de leur permettre de faire confiance à la personne qu'ils jugent avoir le profil pour reprendre le témoignage», a-t-il ajouté.

Hamar avait annoncé, au lendemain de la consécration de son équipe en Ligue des champions d'Afrique en novembre dernier, qu'il allait rendre le tablier en juin prochain. Une décision sur laquelle il campe toujours, précisant qu'il l'a prise «après mûre réflexion».

«C'est une décision irrévocable. Je crois avoir choisi le moment voulu pour me retirer, surtout que je me sens incapable de donner encore pour le club. Je suis persuadé qu'avec ou sans moi l'ESS restera grande. Je ne suis pas le premier responsable de cette formation fondée en 1958 à partir mais le club est toujours resté debout», a-t-il encore dit. Introduit à la tête de l'Aigle noir en 2012 après le départ d'Abdelhakim Serrar, Hamar, qui avait présidé auparavant la section football de l'ESS, a remporté plusieurs titres nationaux et internationaux avec les Sétifiens, dont les plus importants sont la Ligue des champions et la Supercoupe d'Afrique. Pour l'actuel exercice, l'ESS court trois lèvres : la Ligue des champions, le championnat national et la Coupe d'Algérie.

FAF

Sabeur Bensmail nommé entraîneur de la sélection des moins de 17 ans

L'entraîneur Sabeur Bensmail a été désigné aux commandes techniques de la sélection nationale des moins de 17 ans (U 17), a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site internet. Cette décision a été entérinée au cours de la réunion statutaire du bureau fédéral élargie aux présidents des ligues régionales, tenue samedi au Centre sportif de Biskra, sous la présidence de Mohamed Raouraoua, patron de la FAF ajoute la même source. Bensmail, qui a notamment travaillé dans les catégories jeunes du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie), sera assisté de Dahmani Moussa (entraîneur adjoint) et Nouioua Tarek (entraîneur des gardiens de but). La sélection nationale des U 17 a été mise en veilleuse depuis son élimination lors des qualifications de l'édition 2013 du championnat d'Afrique de la catégorie. Récemment, le bureau fédéral a nommé aussi Mohamed Mekhazni à la tête du staff technique de la sélection nationale des moins de 20 ans, une équipe mise en veilleuse elle aussi après son parcours décevant lors du championnat d'Afrique de 2013 déroulé en Algérie.

SÉLECTION ALGÉRIENNE

Aulas (Lyon) content pour la présélection de Rachid Ghezzal

Le président de l'O. Lyon, Jean-Michel Aulas s'est dit content de la présélection de son milieu offensif Rachid Ghezzal, en équipe d'Algérie de football en prévision du tournoi international de Doha auquel les Verts prendront part fin mars en cours.

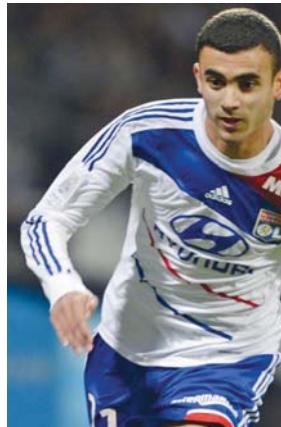
«Je suis très content pour Ghezzal qui vient d'être présélectionné en équipe d'Algérie. C'est une autre preuve de la réussite de notre politique de formation. D'autres jeunes issus de notre école méritent eux aussi de jouer en sélection», a déclaré le président du club rhodanien, actuel leader du championnat de Ligue 1 française, au micro de Canal+. Ghezzal, qui bouclera en mai prochain ses 23 ans, a été retenu dans une liste élargie de 37 joueurs. Elle sera réduite à 23

dans les prochains jours.

C'est la première fois que le joueur, dont le frère ainé Abdelkader a disputé le Mondial-2010 avec les Verts, est pré-sélectionné. Aulas a profité de l'occasion pour encenser l'équipe algérienne «qui a fait douter l'Allemagne cet été (défaite 2-1 a.p en huitièmes de finale du Mondial brésilien)», a-t-il dit.

Indisponible pour une longue période pour cause de blessure, Ghezzal a renoué avec la compétition depuis quelques semaines. Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a déclaré samedi que le staff technique national suivait le joueur depuis un bon moment.

Ghezzal n'est pas le seul lyonnais à être présélectionné pour le tournoi de Doha. Son coéquipier Nabil Fekir fait lui aussi partie de la liste des 37, sauf qu'il



n'a pas encore donné son accord pour porter le maillot national.

Un troisième joueur formé à Lyon, Yannis Tafer, est pré-sélectionné lui aussi pour la première fois en équipe d'Algérie. L'attaquant de 24 ans avait quitté le club rhodanien en 2012. Il est actuellement meilleur buteur du FC Saint-Gall (Div 1, Suisse) avec 7 buts.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/16^E FINALE ALLER)

Le Horoya AC à Bamako pour préparer l'ASO

La formation guinéenne de Horoya AC a rallié hier la capitale malienne Bamako (Mali), pour préparer son prochain match contre l'ASO Chlef pour le compte des seizeièmes de finale aller de la Coupe de la Confédération de football, rapporte la presse locale. Les Rouge et Blanc sont arrivés hier matin et auront donc quatre jours pour préparer le match du vendredi, selon la même source. Le Horoya AC a passé un week-end sans match de championnat après le report du clasico, pour

mieux préparer son rendez-vous africain. En raison du report du clasico, le HAC a disputé un match amical dimanche matin pour combler le déficit de compétition et continue à travailler avec le nouvel entraîneur Kanfory Lappé Bangoura. Le Horoya s'est imposé 3-0 face au FC Séquence. Le Horoya et l'ASO Chlef s'affronteront le vendredi 13 mars 2015 au stade du 26-mars de Bamako. La manche retour aura lieu entre le 3 et le 5 avril prochain au stade Mohamed-Boumezrag à Chlef.

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (GR. CENTRE-OUEST) - MISE À JOUR

IB Mouzaia-SC Aïn Defla, cet après-midi à 14h00

Le match en retard IB Mouzaia - SC Aïn Defla a été programmé mardi à partir de 14h00 au stade de Mouzaia, pour la mise à jour du calendrier du Championnat inter-régions (Gr. Centre-Ouest), a annoncé la Ligue inter-régions de football amateur sur son site officiel.

Classement :	Pts	J
1. CR Beni Thour	47	19
2. CRB Aïn Oussera	41	19
3. SC Aïn Defla	31	18
4. USB Tissemsilt	29	19
5. CRB Boukadir	28	19
6. IR Ouled Nail	27	19
7. IRB Aïn El H'djar	25	19
--. ATM Hassi Messaoud	25	19
9. Hydra AC	24	19
--. FCB Frenda	24	19
11. ESB Dahmouni	23	19
--. MB Hassi Messaoud	23	19
13. ORB Oued Fodda	21	19
14. ARB Ghris	20	19
15. WAB Tissemsilt	18	19
--. IB Mouzaia	18	18

LIGUE DES CHAMPIONS (1/16 DE FINALE) MC EL EULMA (ALG) - ASANTE KOTOKO (GHA)

Le Camerounais Neant Alioum au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral camerounais sous la conduite de Neant Alioum pour diriger le match MC El Eulma (ALG) - Asante Kotoko (GHA) prévu le 14 mars à 17h00 au stade Messaoud Zeghar pour le compte des seizeièmes de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique.

Le directeur de jeu Neant Alioum sera assisté de ses deux compatriotes Joseph Fuanta Lambi et Thierry Bruno Toceke. La formation algérienne du MC El Eulma s'est qualifiée pour les seizeièmes de finale de la Ligue des champions au détriment de l'équipe éthiopienne Saint Georges (1-0, 1-2). De son côté, la formation ghanéenne d'Asante Kotoko a validé son billet après le forfait de l'équipe sierra-léonaise d'East End Lions. Le match retour entre Asante Kotoko et le MC El Eulma aura lieu au Ghana entre le 3 et le 5 avril prochain.



CHAMPIONNAT D'ITALIE (26^E J)

Naples accroché, Ghoulam relégué sur le banc

Naples a raté l'occasion de revenir sur les talons de l'AS Roma après avoir concédé un nul à domicile face à l'Inter Milan (2-2) dimanche soir pour le compte de la 26^e journée du championnat de Serie A italienne de football, dans un match qui a vu l'international algérien des locaux, Fawzi Ghoulam, relégué sur le banc des remplaçants. Naples menait 2-0 mais a «réussi» à se faire reprendre par les Nerazzurri.

Les joueurs de Benitez n'ont pas profité ainsi du faux pas de la Roma, deuxième au classement et une nouvelle fois tenue en échec par le Chievo Vérone (0-0). Naples (3^e) reste sous la menace de la Lazio qui recevait hier la Fiorentina. L'Inter est 9^e. Le «Calcio» est toujours dominé par la Juventus qui détient huit points d'avance sur le club de la capitale et un match en moins à disputer lundi contre Sassuolo. Ghoulam (24 ans), n'est plus aligné dans le onze de départ d'une manière régulière, et ce, depuis l'arrivée en équipe du Croate Ivan Strinic (27 ans) au cours du précédent mercato d'hiver.

L'ATLETICO ACCROCHÉ PAR VALENCE

Le champion sortant, sans Antoine Griezmann, suspendu, a longtemps mené au score mais a concédé un nul qui permet à Valence de rester dans son sillage. L'affiche a accouché d'un match fermé, intense, riche en chocs et en duels. Et à ce jeu-là, seuls les coups de pied arrêtés ont fait la différence. C'est l'Atletico qui a frappé le premier: après un coup franc, Koke a surgi pour reprendre en force le ballon qui trainait dans la surface (33e). Valence a fini par égaliser sur une tête de l'Allemand Shkodran Mustafi, là aussi à la suite d'un coup franc lointain (78e).



LA JUVENTUS VOULAIT MKHITARYAN

Dans le radar de la Juventus Turin en janvier dernier, Henrikh Mkhitaryan n'a pas obtenu le bon de sortie qu'il souhaitait. Henrikh Mkhitaryan est sur les tablettes de la Juve. C'est son agent, le célèbre Mino Raiola, qui l'a révélé dans les colonnes de *Tuttosport*. Invité à s'exprimer sur l'avenir de Paul Pogba, Raiola en a profité pour faire le point sur la situation du milieu de Dortmund: «La Juventus le voulait en janvier, mais le Borussia n'a pas souhaité le vendre. En juin, les dirigeants de la Juve reviendront peut-être à la charge. En tout cas, ils le verraient bien dans la même équipe que Pogba». Sous contrat avec le BVB jusqu'en juin 2017, Mkhitaryan pourrait quitter Dortmund l'été prochain, deux ans seulement après son arrivée pour 27,5 millions d'euros en provenance du Shakhtar Donetsk.

DI MARIA POUSSÉ VERS LA SORTIE ?

Selon la presse anglaise, *Express Sport* en tête, Manchester United serait prêt à se séparer d'Angel Di Maria pour s'offrir une nouvelle recrue de poids lors du prochain mercato (Bale, Depay). Une aubaine pour le PSG ?

Les rumeurs de transfert s'intensifient autour d'Angel Di Maria. Au cœur d'une première saison qu'il espérait certainement plus rayonnante sous les couleurs de Manchester United, l'international argentin peine encore à faire une place au sein de l'effectif pléthorique de Louis Van Gaal. Malgré d'excellents débuts, le gaucher de 27 ans n'a toujours pas justifié les 75 M€ déboursés par les pensionnaires d'Old Trafford pour s'attacher ses services, l'été dernier, et à plus de trois mois du début du marché des transferts estival, les Red Devils songeraient déjà à s'en séparer. Principale motivation du club mancunien, la valeur du natif de Rosario n'a pas sensiblement baissé et ses principaux courtisans, dont fait bien évidemment partie le Paris Saint-Germain, seraient toujours prêts à des folies pour le récupérer. Une éventuelle revente de l'ancien Madrilène représenterait donc une enveloppe dans laquelle le board de United pourrait se permettre de piocher pour mener à bien les futurs dossiers prioritaires de son prochain mercato.

IVANOVIC UN CONTRAT DE 4 ANS EN VUE

Un des hommes forts de Chelsea depuis plusieurs saisons, Branislav Ivanovic est bien parti pour boucler sa carrière du côté de Stamford Bridge. L'expérimenté défenseur international serbe va bientôt se voir proposer un nouveau contrat de la part de ses responsables londoniens. A en croire le *Daily Star*, José Mourinho, le coach de l'équipe, militerait même pour que la règle mise en place par le club, à savoir qu'un joueur de plus de 30 ans ne puisse rempiler au-delà d'un an, soit contournée. Pour information, l'actuel contrat d'Ivanovic avec les Blues s'étend jusqu'en 2016.



SAGNA VEUT PARTIR

Transféré l'été dernier à Manchester City après sept saisons à Arsenal, Bacary Sagna (32 ans) doit se contenter d'un temps de jeu très limité dans le nord de l'Angleterre (7 titularisations en Premier League en 2014-15). L'international français n'a pas encore convaincu Manuel Pellegrini qui préfère utiliser Pablo Zabaleta sur le côté droit de la défense des Citizens. Selon les informations du *Daily Mirror*, l'ancien Gunner envisagerait de changer d'air l'été prochain pour retrouver une place de titulaire en Premier League ou ailleurs. L'AS Rome ferait partie des clubs intéressés selon le quotidien britannique.

WENGER PREND LA DÉFENSE D'ÖZIL

Arsène Wenger, le manager d'Arsenal, dont l'équipe reste sur quatre succès consécutifs en Premier League, a pris la défense de son milieu de terrain allemand, Mesut Özil. L'international allemand est critiqué pour ses performances en dents de scie depuis son arrivée à Londres en 2013.

Ces derniers jours, l'ancien joueur de Stuttgart et du Real Madrid a pu compter sur le soutien de son manager, Arsène Wenger: «Nous devons nous remettre en question à chaque match dans notre sport. Mesut a un énorme potentiel physique. Je crois qu'il a les qualités. Il fait beaucoup d'efforts pour l'équipe et travaille beaucoup plus dur que son style ne le laisse penser. On peut être trompé un peu par son style de jeu, parce qu'il est facile, subtil et fluide balle au pied. On ne se rend pas compte des efforts qu'il fait, mais il en consent énormément» a notamment expliqué le technicien français.

Cette saison, Mesut Özil a disputé 13 matches de Premier League. Il a inscrit trois buts et livré cinq passes décisives.



À L'INVITATION DU
PREMIER MINISTRE
ABDELMALEK SELLAL
**Le Premier
ministre
portugais
aujourd'hui
à Alger**



Le Premier ministre de la République du Portugal Pedro Passos Coelho effectuera aujourd'hui une visite de travail à Alger à l'invitation du Premier ministre Abdelmalek Sellal, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.

Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la tenue de la 4^e réunion de haut niveau algéro-portugaise qui aura lieu aujourd'hui, sera sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération, précise t-on de même source.

Le Premier ministre portugais sera accompagné d'une importante délégation ministérielle.

**Le ministre
portugais
des AE à Alger**

Le ministre d'Etat et des Affaires étrangères portugais, Rui Chancelle de Mache, a entamé hier une visite en Algérie.

Le ministre portugais a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Cette visite intervient dans le cadre de la tenue à Alger de la 4^e réunion de haut niveau algéro-portugaise.

**DIPLOMATIE
M. Saâd Belabed,
nouvel
ambassadeur
de l'Algérie
en Tanzanie**

Le gouvernement de la République unie de Tanzanie a donné son agrément à la nomination de M. Saâd Belabed, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République unie de Tanzanie, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS

**ALGÉRIE - QATAR
Le Président Bouteflika reçoit le président
du Conseil des ministres qatari**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar, Abdellah Ben Nacer Ben Khalifa Al-Thani, en visite de travail et d'amitié en Algérie.



L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïd, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre des Finances, Mohamed Djellab, et du ministre de

l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb.

La visite du responsable qatari s'inscrit dans le cadre du dialogue politique entretenu par les deux pays au plus haut niveau et se veut une occasion pour passer en revue l'ensemble des questions liées à l'évolution des re-

lations bilatérales dans leurs dimensions politique et économique.

Le président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar est arrivé dimanche à Alger pour une visite de trois jours en Algérie à l'invitation de son homologue algérien.

**LIGUE ARABE
Début au Caire des travaux
de la 143^e session des ministres arabes des AE**

Les travaux de la 143^e session du Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères ont débuté hier au siège de la Ligue arabe au Caire (Egypte) sous la présidence de la Jordanie. Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines préside la délégation algérienne aux travaux de la présente session.

La session aura à examiner les projets de résolution élaborés par les délégués permanents concernant les développements de la situation dans la région notamment la question palestinienne,



la situation en Syrie, en Libye et au Yémen outre le soutien à la paix et au développement au Soudan,

en Somalie et dans les îles Comores.

La relance de l'initiative de paix arabe, le soutien de la résistance du peuple palestinien ainsi que la préservation de la sécurité nationale et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, figurent également au menu de la session. Avant la séance d'ouverture, les ministres arabes des Affaires étrangères ont tenu une réunion de concertation à huis clos avec le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil al Arabi sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour.

M. Messahel réitère le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines Abdelkader Messahel a réitéré hier au Caire le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne et au peuple palestinien jusqu'au recouvrement de tous ses droits légitimes.

M. Messahel, qui s'exprimait devant la 143^e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères arabes, a réaffirmé le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne et au peuple palestinien jusqu'au recouvrement de tous ses droits légitimes à leur tête l'instauration de son Etat indépendant avec sa capitale El Qods.

Concernant la crise syrienne, il a appelé à intensifier les efforts en faveur d'une solution politique et un règlement consensuel qui garantisse la sécurité de ce pays loin de toute ingérence étrangère.

M. Messahel a en outre appelé les parties yéménites à faire prévaloir

la voie du dialogue et de la sagesse et à mettre en œuvre les recommandations de la conférence du dialogue et l'accord de paix et de partenariat qui représentent l'unique moyen de sortir de la crise.

«Un des défis majeurs qui se posent à la nation arabe est le déploiement massif des groupes terroristes qui constituent actuellement une grande menace, non seulement pour la région mais pour la paix et la sécurité internationales», a soutenu M. Messahel, appelant à la conjugaison des efforts de la communauté internationale face à ce fléau.

«L'Algérie reste convaincue que la lutte antiterroriste repose sur la dimension sécurité et les efforts visant à tarir les sources de financement du terrorisme par la lutte contre le trafic de drogue et la criminalisation du versement de rançon», a-t-il ajouté.

